

DOSSIER 2017

REVUE SCIENTIFIQUE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Numéro 2/2017 - Dossier

L'information au prisme des professionnels qui la produisent, la gèrent et l'utilisent

L'information, en sciences de l'information et de la communication, est étudiée sous l'angle de sa production, de sa diffusion, de son organisation mais aussi des pratiques, des usages, des situations qu'elle génère ou qui lui sont associés. Si la notion n'apparaît plus comme objet d'étude explicite pour les Sic, elle reste fortement mobilisée par les chercheurs pour étudier la « société de l'information » et ses répercussions sur le monde professionnel. L'objectif du dossier 2017 des Enjeux est d'appréhender l'information à travers l'étude des professionnels qui la produisent, qui la gèrent et qui l'utilisent.

Ce dossier a été coordonné par Aude Inaudi et Jean-Stéphane Carnel.

Dominique Cotte - Laurent Bigot - Nozha Smati - Pascal Ricaud - Hamet Ba

TABLE DES MATIÈRES

Aude Inaudi, Jean-Stéphane Cernel	p. 5
▶ Présentation du dossier	
Dominique Cotte	p. 9
▶ La « fabrique du document » à l'assaut des métiers	
Laurent Bigot	p. 19
▶ Les journalistes fact-checkers français entre réinvention de la vérification et quête de reconnaissance professionnelle	
Nozha Smati, Pascal Ricaud	p. 33
▶ Numérisation de la radio : effets sur les pratiques des professionnels de l'information et la participation des publics	
Hamet Ba	p. 47
▶ Spécificités propres au traitement et à la réutilisation des archives audiovisuelles africaines (aspects documentaires)	
Aude Inaudi, Jean-Stéphane Cernel	p. 61
▶ Les métiers de l'information, quels profils recherchés ? Le cas des documentalistes	

C'est avec une profonde émotion et beaucoup de gratitude que nous proposons dans ce dossier une contribution de

Dominique Cotte

qui nous a quittés récemment.

Avec sa gentillesse habituelle, il avait accepté de rédiger l'article introductif de ce dossier. Professeur en SIC et fondateur de la société de conseil Ourouk, il a continuellement apporté un regard pertinent, parfois décalé et, surtout, toujours très stimulant sur les objets que notre communauté étudie.

Sa disparition laisse un grand vide. La discipline a perdu un esprit brillant, un pédagogue hors pair et la communauté, un membre très cher, un ami.

***L'information au prisme des professionnels
qui la produisent, la gèrent et l'utilisent***

Présentation du dossier

Aude Inaudi et Jean-Stéphane Carnel

En sciences de l'information et de la communication, l'information est étudiée sous l'angle de sa production, de sa diffusion, de son organisation mais aussi des pratiques, des usages, des phénomènes qu'elle génère ou qui lui sont associés. Elle est fortement mobilisée par les chercheurs dans différents contextes et sa définition est régulièrement questionnée.

Le dossier 2017 de la revue *Les Enjeux de l'information et de la communication* se propose d'enrichir la caractérisation de la notion d'information à la lumière des pratiques des professionnels qui la créent et l'utilisent. Les auteurs du dossier analysent comment, par leur activité, les professionnels contribuent à sa définition, à sa structuration ou encore à sa circulation. Et, dans un mouvement inverse, comment l'information ainsi élaborée participe à la transformation de leurs pratiques et de leur métier.

Les cinq articles réunis ici repèrent les imbrications et identifient les modifications des cadres traditionnels délimitant les métiers de l'information. Ils soulignent que la place prépondérante prise par les traitements automatiques et l'information numérique n'est qu'une évolution de plus dans un secteur d'activité coutumier des changements, processus qui s'accompagne d'ajustements nécessaires, de territoires à reconfigurer, de compétences à acquérir ou à transférer.

Pour ouvrir le sujet, Dominique Cotte s'intéresse au document qui, avec l'information, est historiquement le matériau de base pour les professions étudiées dans ce dossier. Il rappelle que les modifications que connaissent ces différents métiers ne sont que la conséquence des transformations des propriétés du document. Il pointe notamment la plasticité qu'il acquiert avec sa forme numérique. Dans une perspective diachronique basée sur l'étude de la documentation journalistique, Dominique Cotte fait apparaître que le producteur d'information devient un simple rouage au sein d'un système technique complexe dans lequel chacun se voit « *assigné un rôle sans que celui-ci corresponde à un métier bien défini* ». Il montre que les utilisateurs finaux de ces informations peuvent court-circuiter certaines médiations documentaires mais aussi qu'ils en suscitent de nouvelles.

À la suite de cet article introductif, le dossier s'articule autour de deux axes : les contraintes et les opportunités auxquelles sont confrontés les métiers du journalisme d'une part, l'unité et l'identité même des métiers de l'information documentation d'autre part.

La première partie du dossier explore les contraintes et les opportunités auxquelles sont confrontés les journalistes. Dans un environnement professionnel qui mute avec les avancées technologiques et où l'information fait l'objet de traitements toujours plus automatisés, des outils assurent différentes fonctionnalités auparavant synonymes de compétences professionnelles spécifiques, comme la sélection de l'information ou sa diffusion. Toute production informationnelle s'insère dans un flux continu et calculable, généré par les professionnels, les amateurs et par les machines elles-mêmes. Ce phénomène a des conséquences sur l'information qui circule, et sa diversité, son originalité menacées par la redondance, la citation, la copie, la fausse information, la viralité, etc.

En s'insérant dans ce flux, les professionnels trouvent des opportunités certaines mais sont également confrontés à des contraintes nouvelles et conduits à une vigilance inédites, notamment dans le domaine des médias d'information. Les journalistes cherchent, recoupent, vérifient mais finalement au moyen d'un outil où les redondances, les reprises déformées sont légion. Sont-ils plus aptes que tout un chacun à faire ces recoupements, et en ce cas, selon quelle grille de lecture ? Et quels sont les critères qui président au choix de vérifier telle ou telle parole ? Lorsque la toile s'enflamme sur un sujet, est-ce que les individus incitent les journalistes à vérifier les informations ou bien est-ce l'inverse ?

Dans ce contexte, l'article de Laurent Bigot propose une étude de la pratique du *fact-checking* en lien avec le développement des sites internet des médias traditionnels et des *pure players*. L'auteur indique que la vérification de la parole publique à partir des années 2000, d'abord aux États-Unis, puis dans d'autres pays, s'inscrit dans une continuité. Elle est en lien avec *l'habitus* journalistique d'investigation et de vérification systématique des faits et des sources avant publication, apparu dès le début du 20^e siècle. L'objectif est de crédibiliser les contenus publiés par les journaux et les

magazines. Cependant, ces pratiques, visant à vérifier l'information *a priori* se sont peu à peu transformées en vérification *a posteriori* des propos tenus dans l'espace public par ceux qui y ont accès. L'information est contrôlée au moyen du même vecteur que celui qui sert à la diffuser, à savoir, Internet. L'auteur met en lumière que ce travail exploite la nature hypertextuelle en s'attachant à des sujets susceptibles de générer du trafic plus qu'il n'apporte une plus-value informationnelle. L'article de Nohza Smati et Pascal Ricaud analyse quant à lui, le statut et le rôle des journalistes en radio. Les auteurs affirment que ces producteurs d'informations doivent composer avec la question de la légitimité de leur compétence face à un auditoire qui devient à son tour producteur d'informations. Néanmoins, ils soulignent qu'une infime part de cet auditoire contribue activement à la construction de l'information et qu'il se situe dans bien des cas dans un environnement proche (professionnel en communication, étudiants en journalisme, blogueurs). La profession conserve une expertise forte et reconnue sur laquelle elle s'appuie, expertise encore peu partagée avec le reste de la population. Les espaces d'interaction, ouverts à la contribution et à la participation, apparaissent comme des sortes de « bacs à sable » ou « cahiers de brouillon » pour des apprentis journalistes. Ils ne représentent pas réellement une concurrence, là encore, ils s'insèrent dans une lignée, celle des correspondants locaux, des auxiliaires d'information, fréquemment sollicités par les professionnels.

La deuxième partie de ce dossier interroge l'unicité et la professionnalité d'une autre catégorie de métiers liés à l'information, bien souvent rassemblés sous l'expression générique des métiers de l'information documentation. Sous ce terme englobant, se trouve une multitude d'appellations différentes, sans cesse renouvelée, parfois propre à une entreprise ou un champ d'activités. Ces terminologies évolutives portent en elles des ruptures potentielles avec des pratiques qui pourraient paraître désuètes. Pourtant, comme pour les journalistes, la rupture et les concurrences supposées (avec d'autres métiers ou avec des outils) ne sont pas si évidentes. Des expertises constitutives des métiers perdurent et restent nécessaires quand il s'agit de donner du sens à l'information (par la contextualisation, la sélection, le repérage, etc.).

Dès lors, comment se justifie la multiplicité des « appellations métiers » ? Existe-t-il encore des « identités métiers » repérables et repérées sur le marché de l'emploi ou dans les formations par exemple ? Observe-t-on une réelle porosité des frontières entre les métiers, l'émergence effective d'un métier unique, celui de l'information ? Et quelles conséquences sur la formation alors que le cadre institutionnel évolue peu et maintient une distinction entre des domaines professionnels traditionnels ?

Pour traiter ces questions, Hamet Ba situe sa réflexion dans le domaine de l'audiovisuel de l'Afrique francophone. Il soutient que le documentaliste audiovisuel est apparemment concurrencé par les infographistes, les monteurs et même les journalistes qui archivent et indexent également. Néanmoins, son expertise demeure essentielle car il est le seul à re-contextualiser culturellement les productions audiovisuelles, à donner du sens aux séquences d'images conservées. L'auteur insiste sur le rôle de passeur de savoir que doivent conserver les documentalistes, d'autant plus pour des documents dont la signification peut être ambiguë, ou même totalement oubliée. L'exemple des masques Kakouran est ici particulièrement éclairant et le contexte africain ne peut laisser indifférent sur la signification d'un document mondialisé, dont l'existence temporelle est inconnue. L'auteur explique avec beaucoup de justesse que le rôle de « documentarisation » et de contextualisation culturelle est fondamental et que les outils informatiques ne peuvent s'y substituer.

Pour clore le dossier, Aude Inaudi et Jean-Stéphane Carnel proposent un état des lieux du métier de documentaliste, en déplaçant la réflexion vers la vision qu'en ont les recruteurs et les professionnels. Une double entrée est mobilisée dans leur démarche pour tenter de définir le « profil type » des documentalistes sur le marché de l'emploi. Dans un premier temps, en s'appuyant sur un rapide historique du métier et sur la parole des professionnels, les auteurs rappellent que les fondements du

terme documentaliste ont été et sont encore largement discutés, le choix de l'élément structurant oscillant entre document et information. Dans un second temps, ils analysent un corpus d'offres d'emploi et relèvent que les compétences attendues pour le métier de documentaliste évoluent finalement assez peu, et doivent surtout être renforcées par des compétences ou au moins des connaissances dans des domaines de spécialité. Ils soulignent que si de nouvelles appellations se propagent effectivement, elles se rapportent à des domaines différents bien que connexes, comme l'informatique ou la communication.

La « fabrique du document » à l'assaut des métiers

The influence of « document manufacturing » on professional habits

La « fabrica del documento » y los cambios profesionales

Article inédit, mis en ligne le 20 mars 2018.

Dominique Cotte

Dominique Cotte était professeur des universités au CELSA (Paris-Sorbonne), en charge de la chaire pour l'innovation dans la communication et les médias, chercheur au GRIPIC. Il travaillait sur l'impact du digital sur les économies scripturaires et documentaires, en analysant plus particulièrement les médias, les systèmes d'information dans les organisations, et plus récemment l'univers de la « data ». Il a publié « Emergences et transformations des formes médiatiques » en 2011 aux Editions Hermès-Lavoisier.

Résumé

Une des façons d'appréhender les évolutions des pratiques professionnelles est de partir des mutations du matériau même qu'elles sont censées travailler, le document, dans ses nouvelles configurations opérées par le numérique. En suivant ce chemin, l'article propose d'analyser les changements observés dans trois domaines : la documentation journalistique, la documentation en organisation et la gestion de l'archive.

Mots-clés

Document, document numérique, documentation, records management, archive.

Abstract

One way to apprehend the evolution of professional skills is to start from the changes in the material they are working on: document, and its digital transformations. Following this path, the article proposes to analyze the changes in three domains: newspaper documentation, records management and archive.

Keywords

Document, digital document, documentation, records management, archive

Resumen

Una manera de entender las evoluciones de las prácticas profesionales es de tomar en cuenta los cambios en el propio material que se trabaja: el documento y sus transformaciones digitales.

Siguiendo esta pista, el artículo propone una análisis en tres campos : la documentación de prensa, el *records management* y la gestión del archivo.

Palabras claves

Documento, documento digital, documentación, *records management*, archivo

Introduction

Il est inévitable que le passage à « l'âge de l'accès » (Rifkin, 2000), la dialectique de la démediation/remédiation (Bolter et Grusin, 1999) ou la montée en puissance des algorithmes (Cardon, 2016) provoquent des modifications dans les pratiques professionnelles et les statuts des individus dont la tâche consiste, de manière large, à produire, traiter, transmettre, conserver l'information et ses supports. Journalistes, documentalistes, bibliothécaires, archivistes, professionnels de la communication, tous sont interpellés, à un titre ou à un autre par des mutations qui peuvent aller jusqu'à une remise en cause radicale de l'existence même des métiers¹.

Les interrogations qui pointent peuvent être perçues à travers les retours des activités pédagogiques (évolution sur la durée des thèmes et déroulés de stages étudiants en master professionnel), l'évolution des thèmes des colloques et journées d'études professionnelles, les interrogations des professionnels en poste, perçues lors de l'animation de séminaires ou d'entretiens dans le cadre d'études de terrain. Cependant, une véritable prise de position scientifique sur les mutations en cours supposerait la mise en place d'une méthodologie d'enquête et d'observation des phénomènes de fond, en termes de sociologie des professions, afin d'obtenir des résultats concrets pour donner matière à discussion et réflexion. Ce n'est pas sur ce type de démarche que nous prétendons nous baser ici, faute de disposer des matériaux nécessaires pour avancer des conclusions fiables. Nous adopterons une autre méthode, qui consiste à faire le point sur les évolutions du matériau même que ces métiers ont pour habitude et pour mission de manipuler, les documents, eux-mêmes porteurs d'information. Notre observation sur plus de 10 ans, de l'évolution du document numérique et de ses formats constitue, à notre sens, un instrument d'analyse efficace pour observer les changements, les recoupements et recouvrements qui peuvent s'effectuer entre les différents métiers. En effet, si l'observation *in situ* des pratiques professionnelles constitue une des approches pour analyser l'évolution des métiers, il est par ailleurs légitime de s'interroger sur ce que les transformations de l'objet de ces pratiques – ici le document dans son état numérique – induit nécessairement comme changements, aussi bien en ce qui concerne la disparition de tel ou tel traitement que l'émergence de nouvelles pratiques ou les déplacements des méthodes et usages en vigueur.

.....

¹ L'auteur de ces lignes a exercé, dans les années 1980, le métier de documentaliste dans la presse écrite. La plupart des services de documentation des grands titres de la presse nationale (quotidienne et magazine) ont vu leurs effectifs fondre de manière drastique avec l'arrivée du web et des moteurs de recherche, à partir des années 2000, quand ils n'ont pas purement et simplement disparus.

Une approche par la « fabrique du document »

Comme n'importe quel autre produit du travail humain, le document est un objet technique, élaboré par des systèmes de production dont la nature, l'organisation, la forme font l'objet de sauts et de ruptures (Cotte, 1999).

En reprenant à Gille (1978) le concept de filière technique, nous souhaitons identifier un fil permettant d'aborder les mutations des pratiques par le biais de l'analyse des changements matériels qui affectent l'objet document. En effet, traditionnellement la filière de production documentaire était relativement fermée et les pratiques de type bibliothéconomique par exemple, commençaient au-delà de la livraison de ce produit fini qu'était le document édité. Aujourd'hui, ce que nous appelons la « fabrique du document » est au confluent de plusieurs filières techniques qui se rencontrent au sein d'un espace très ouvert : l'art typographique traditionnel, l'informatique, la construction communicationnelle des supports, mais aussi l'analyse du lectorat, le *monitoring* informatisé des pratiques de communication, tout ceci se croise et se détermine réciproquement. C'est donc au cœur de cette fabrique du document que prennent naissance les modifications qui induisent à leur tour des changements dans l'activité. Dans une optique matérialiste, tout produit d'un travail humain doit être analysé en fonction de trois éléments qui en permettent la réalisation : un matériau à travailler, des outils ou instruments pour le transformer, un agent pour manier les deux premiers (Marx, 2011). Des interactions se nouent et se jouent entre ces trois facteurs qui constituent – quelle que soit l'évolution des rapports sociaux de la production – les éléments invariants de toute production. C'est donc à partir des évolutions du matériau (ici le document) et des instruments et outils, que nous travaillerons à identifier et analyser les effets produits sur l'élément subjectif : l'agent auteur/producteur.

Deux éléments dans l'évolution du matériau document de son état traditionnel à l'état numérique nous paraissent essentiels dans cette analyse : son ouverture et sa plasticité (Cotte, 2004). Même si l'édition d'un document (quelle qu'en soit la nature) répond, dans une logique éditoriale, sociale, juridique ou professionnelle, à un cycle qui doit proposer une forme aboutie (une sorte de « bon à publier » ou d'*imprimatur* numérique), il n'en reste pas moins que le matériau d'origine, sous la forme d'un fichier, est ré-ouvrable (sauf, nous le verrons, dans le cas de l'archive), transformable, modifiable quasiment à l'infini. C'est ce que nous appelons sa plasticité : il peut s'incrémenter d'éléments annexes comme le sont les commentaires d'articles de presse en ligne, les éléments de *rating* ou d'évaluation sur les annonces des sites commerciaux ; il peut aussi s'inscrire, en tout ou partie dans des reprises par fragments – logique de la citation – dans les réseaux sociaux. Dès lors, cette plasticité et cette ouverture font bouger les lignes, car la question essentielle est celle de savoir qui a la main sur ces modifications. Cette ouverture et cette plasticité, opposées à la compacité du document traditionnel édité, sont ainsi autant de failles ou d'espaces dans lesquelles peuvent s'engouffrer à la fois de nouvelles pratiques éditoriales et de nouveaux acteurs (ou des acteurs déjà existants, mais qui n'étaient pas positionnés ainsi dans le dispositif de production). Ce que définit aussi la théorie des « architextes » (Jeanneret, Souchier 2000), c'est une forme de dépersonnalisation de cette activité, puisque ce sont les programmes informatiques voués à « l'écriture de l'écriture » qui prennent le pas sur la démarche de création individuelle. Non pas que celle-ci échappait, auparavant, aux contraintes éditoriales, mais il se produit ainsi une sorte de mise en abîme qui contribue à éloigner le producteur d'informations en en faisant à son tour un simple rouage d'un système technique complexe dans lequel chacun se voit assigner un rôle, sans forcément que celui-ci corresponde à un « métier » bien défini.

Les professionnels de la documentation évoquent, avec la notion de « chaîne documentaire », une situation qui nous semble ne pas tenir suffisamment compte de ces bouleversements opérés par le changement de statut du document dans sa configuration numérique. En effet, la définition qui en est donnée par l'association professionnelle (ADBS, association des professionnels de l'information,

http://www.adbs.fr/chaine-documentaire-16489.htm?RH=OUTILS_VOC) sur son site : « *ensemble des opérations successives de sélection/collecte, de traitement, de mise en mémoire et de stockage, et de diffusion de documents et d'informations* », laisse de côté ces dimensions d'ouverture et de plasticité que nous venons d'évoquer et évoque donc une situation « pré-numérique ».

Ce qui reste implicite dans cette définition, c'est que la production du document se fait ailleurs qu'entre les mains du professionnel de l'information. Débuter par la « sélection et collecte » suppose qu'il existe des productions *ex ante*, au sein desquelles le professionnel aura à choisir sans avoir forcément à connaître la fabrication des dites productions. La reprise de cette définition sur le site de l'Enssib (<http://www.enssib.fr/content/quest-que-la-chaine-documentaire>) renvoie nettement à la bibliothéconomie et à la gestion des médiathèques. Elle ne reflète donc qu'imparfaitement les profondes mutations qui affectent la « chaîne de production documentaire » dans son ensemble. C'est pourquoi nous nous proposons d'élargir la réflexion en remontant vers les dispositifs de production même du document numérique et en prenant en compte ce que ces changements d'instrumentation ont provoqué, dans un certain nombre de secteurs. Sans se situer nécessairement dans l'histoire longue, c'est néanmoins une perspective diachronique sur une certaine durée qui nous animera dans le choix des différents cas que nous allons examiner maintenant : la documentation journalistique, le document de travail et l'archive.

Documentation journalistique

Dans la chaîne d'impression traditionnelle du journal, les phases d'écriture (par le journaliste), de composition (par le typographe) et de mise en page (par les secrétaires de rédaction) aboutissaient à un produit fini, le journal, dont les modes de consommation pouvaient s'avérer multiples. L'un de ceux-ci était le recyclage du contenu du journal dans les logiques de l'organisation documentaire, soit en interne (dans les services de documentation des journaux) soit en externe (dans des services comme celui de la Documentation Française ou de Sciences Po par exemple).

Une fois édité, l'article – retenu comme unité signifiante – faisait l'objet d'opérations de reformatage manuel (découpe, assemblage et encollage sur des feuilles volantes²) représentant autant de métamorphoses scripturaires, qui changeaient fatalement, et l'apparence et le statut du document, celui-ci perdant sa position dans cet ensemble que constitue un journal, pensé comme tel avec ses rubriques, sa hiérarchie de l'information, son organisation en pages. Ce changement de matérialité documentaire s'inscrivait dans une organisation spatiale (Cotte, 2007) (armoires, étagères, dossiers...) incarnant une logique classificatoire : dossiers thématiques, dossiers nominatifs pour les personnes physiques, les personnes morales... Cette masse de documents ré-organisés – parfois faussement appelés « archives » – fournissait à son tour le réservoir d'informations mobilisables pour aider, en amont de leur travail, les journalistes à préparer leurs articles, reportages ou interviews. Cette circularité de l'information documentaire de presse a été brisée dès lors que l'informatisation des rédactions permettait, par un circuit court qui était aussi un court-circuit (Selon une expression de Roger Cotel, directeur technique du Centre de formation des journalistes dans les années 1980), de passer par-dessus certaines médiations documentaires, tandis qu'elle en suscitait de nouvelles. L'arrivée des systèmes de photocomposition informatisée, puis des systèmes rédactionnels intégrés permettait de récupérer le matériau d'origine de l'article (le texte composé), pour le réinjecter dans

.....

² Nous avons pu constater à l'époque, de manière empirique, les différences de méthodes qui existaient entre les différents journaux, notamment dans les titres anglo-saxons qui ne pliaient pas les feuilles de journal retenus pour les dossiers documentaires de la même manière que ce qui se faisait, de manière générale, en France. Un exemple en est donné dans le film de Tom Mc Carthy « Spotlight » (2015) dans lequel une visibilité importante est donnée à l'archive de presse dans ses différentes matérialisations (papier et microfilms).

d'autres systèmes de diffusion que l'imprimé traditionnel : banques de données, services télématiques...

Comme nous l'avons dit, nous travaillons ici à partir du document lui-même et de sa fabrication, considéré comme l'élément de prise pour l'analyse des conséquences sur les activités des différents acteurs. Bien qu'à la veille de les déstabiliser, les systèmes rédactionnels mettaient encore en relation des corps de métiers traditionnels qui intervenaient chacun, en séquence, à une étape-clé du processus : le journaliste écrit (de plus en plus dans des gabarits/modèles prédéfinis), le secrétaire de rédaction metteur en page ajuste l'article dans un ensemble, le/la documentaliste catégorise et indexe les articles pour leur versement dans les bases de données.

L'arrivée des outils de gestion de contenu, permettant la publication multicanal ou cross-médias change la donne ; à partir du moment où l'article est créé en amont, aussi bien pour l'édition papier que pour les éditions en ligne, site web et applications mobiles, il doit être d'emblée doté des métadonnées qui permettront son affectation dans les différentes rubriques et dans l'organisation des pages d'écran. Selon notre thèse, c'est là où s'élabore la confection du document que se modifient les pratiques professionnelles qui, du coup, ne se rattachent plus particulièrement à un métier ou à une fonction, mais à un moment de la chaîne de fabrication. Aux différentes étapes sont exigées des opérations qui demandent parfois des savoir-faire particuliers et ces opérations sont confiées soit aux détenteurs des anciens métiers, soit à de nouveaux agents, soit à des agents qui ont été déplacés par le bousculement des places dans la chaîne de fabrication. Ainsi Charon estime-t-il qu'« à l'origine, les sites de presse en ligne emploient peu de journalistes, dont on ne reconnaît pas toujours le statut professionnel. Dans leur majorité, il s'agit de profils de secrétaires de rédaction dont le rôle est de transférer les contenus de l'imprimé sur le nouveau support. Progressivement vont s'agréger des rédacteurs produisant des articles originaux ou chargés de sélectionner et adapter des dépêches d'agences. » (Charon, 2012).

Par la suite, sans vraiment sortir d'une hiérarchie implicite (et parfois revendiquée) entre le papier et le web, la rédaction web se professionnalise et passe (notamment dans le cas des *pure players*) du simple « batonnage de dépêches » à une écriture à part entière, écriture qui répond à d'autres canons que ceux de l'écriture journalistique traditionnelle. Il s'agit, notamment, pour le journaliste en ligne, de jouer sur les critères de visibilité, sachant que l'arrivée sur les « pages » web internes d'un site de presse se fait le plus souvent par l'intermédiaire d'une recherche en ligne. L'arrivée de ce nouvel acteur « non humain » qu'est le moteur de recherche amène le rédacteur web à s'intéresser aux logiques de référencement, à la SEO (*search engine optimization*) et à orienter sa rédaction dans un double sens : celui de la captation de l'attention du lecteur, ce qui reste somme toute une compétence classique du journalisme, et celui du repérage par les robots indexeurs des systèmes de recherche. Ceci influe sur le choix des vocabulaires mais aussi introduit un nouveau besoin et une nouvelle compétence. Il s'agit d'observer (ce qui est rendu possible par l'automatisation de la lecture sur l'écran là où il fallait auparavant étudier *a posteriori*, grâce à des enquêtes de lectorat les comportements de lecture) la façon dont les lecteurs appréhendent la « page » web et circulent dans les différents pavés. Le niveau de lecture est automatiquement signalé dans des rubriques dédiées qui mettent en valeur les articles « les plus lus », « les plus commentés ». Une nouvelle fonction éditoriale fait son apparition, celle de *Home page editor*, dont le rôle est de mettre en valeur les articles en fonction de leur succès d'audience, évaluée en temps réel ; le rédacteur peut ainsi être appelé à modifier la titraille de l'article pour faire un meilleur score. Le site web de presse n'est plus seulement le média d'une actualité renouvelée, il sert aussi de corpus documentaire et « d'archive », les deux fonctions fusionnant grâce à l'ingénierie des moteurs de recherche ou à des outils d'agrégation de contenus externes comme *Google Actualités*.

Documents au travail

Dans notre logique du suivi de la *fabrique du document* comme indicateur de l'évolution des pratiques, l'environnement de travail constitue un terrain de choix pour l'analyse. En effet, l'explosion de la bureautique et des réseaux de communication depuis une vingtaine d'années ont démultiplié les outils à disposition du salarié. Dans le cadre d'un congé en délégation en entreprise, nous avons réalisé entre 2011 et 2016 un certain nombre d'expertises et d'études conseils sur les environnements de travail informatisés (Ministère de l'environnement, Conseil départemental de Seine Saint-Denis, sociétés privées...), dont la similarité et la rémanence permettent d'abstraire quelques grandes lignes générales d'évolution de la gestion documentaire dans les organisations.

Le premier constat réfère à la démultiplication des outils mis à disposition des individus (nous évoquons ici les travailleurs du secteur tertiaire ou administratif) : suites bureautiques, messageries, messageries instantanées, systèmes de recherche – dédiés ou transverses –, intranets, espaces de travail collaboratifs, outils de gestion électronique de documents, réseaux sociaux... Un individu peut ainsi être amené à mobiliser une quantité d'outils qui ont des fonctionnalités différentes, mais qui parfois aussi se recouvrent, et qui sont d'autant moins distinguables que leurs interfaces se ressemblent (environnement *Windows*, interfaces composées des mêmes cadres sémiotiques et signes passeurs...). Tout se passe comme si, pour accomplir son travail (de rédacteur en assurance, de chef de projet, de chargé d'étude, d'ingénieur, de chercheur...) il fallait aussi maîtriser les arcanes de l'informatique documentaire, identifier les différences entre familles d'outils, comprendre la logique d'agencement des différents outils entre eux. Or, les études de terrain montrent plusieurs phénomènes par rapport à cette démultiplication des outils.

Tout d'abord, ce qui se présente comme des outils de travail sont aussi à la fois des outils de production documentaire et des lieux de stockage de documents. Pour être « virtuels » ou soi-disant « dématérialisés », ces lieux n'en sont pas moins des espaces représentés à l'écran, mais leur tangibilité fait défaut. Ils restent, pour l'usager, des entités abstraites dont il a du mal à se représenter l'agencement et la conformation. La familiarité désormais acquise avec les icônes bureautiques censées identifier les objets du classement (dossiers, fichiers, corbeilles...) ne s'accompagne pas d'une connaissance documentaire (au sens de la discipline de la documentation) qui permette d'en optimiser l'usage. De nombreux organismes se dotent ainsi de *règles de nommage* et de chartes (Voir par exemple l'Inserm : extranet.inserm.fr/mediatheque/extranet/.../reglenommagefichierlet_20141217_v1) pour engager les individus à mieux gérer la masse proliférante des documents. Ces exigences répondent à des constats le plus souvent catastrophiques en matière de gestion documentaire des espaces partagés, que ceux-ci soient hébergés sur des serveurs de fichiers, des systèmes de gestion électronique de documents ou des espaces collaboratifs. En général, dans les deux derniers cas, la mise en place de ces outils dédiés impliquant une gestion et une structure de projet, le volet consacré à la définition de ces règles de nommage fait partie de la réflexion. Celle-ci cherche donc à enrayer les pratiques « sauvages » - mais redoutablement efficaces dans des espaces restreints - qui consiste par exemple à nommer un dossier du nom de son propriétaire. Cette pratique est compréhensible dans le cercle de travail immédiat, par exemple à l'échelle d'un bureau ou d'un service où tout le monde sait qui est « Jeanine » et que « Jeanine » s'occupe des contentieux. En revanche, dès que l'on franchit les limites de ce premier cercle, le contenu de ce dossier devient particulièrement opaque pour qui ne sait pas qui est « Jeanine ». D'où la mise en place de plans de classement partagés, que l'on cherche à imposer à l'ensemble de la structure. Le plan de classement, activité documentaire s'il en est, s'exprime alors comme un élément structurant (de) l'activité au sein de l'organisation. Cette *documentarisation* des pratiques professionnelles s'incarne dans la figure du *records manager* dont c'est le rôle, figure qui renouvelle celle de l'archiviste dont nous parlerons ci-après.

Il est clair que les documentalistes, formés à l'indexation, au classement, à la hiérarchisation des connaissances sont bien placés pour muter vers ces activités, à condition aussi d'accepter d'abandonner des activités traditionnelles, parfois emblématiques, mais que les pratiques ont rendu obsolètes. Au conseil départemental de Seine-Saint-Denis par exemple, à l'issue d'un travail de réflexion en atelier, déroulé sur dix-huit mois, le service de documentation classique qui voyait une partie de ses activités s'étioler (fréquentation de la bibliothèque par exemple), se réoriente vers une activité de *knowledge management* et accompagne la mutation des activités des documentalistes³ vers celle de *knowledge managers* « embarqués » dans les projets. La logique de cette refonte, qui accompagnait une modification plus générale de tout l'organisme vers une activité par projets a impliqué les documentalistes dans des équipes de projet pour assurer l'organisation de la documentation du projet, mais, au-delà de ça, réaliser une observation des bonnes pratiques, repérer les documents innovants, les méthodologies duplicables, et nourrir ainsi un espace documentaire de référence qui facilite le partage croisé des connaissances. Là où, dans une logique très compatible avec la définition de la chaîne documentaire donnée plus haut, les documentalistes traitaient essentiellement une matière éditée externe (livres, revues, articles de presse, documents officiels) pour en faire des produits documentaires classiques (revue de presse, revue de sommaires...), ils se trouvent désormais au plus près de la production documentaire de leur organisme, en captant et valorisant le meilleur de ce qui est produit dans les services pour en favoriser la connaissance et la circulation en interne. Cet exemple est emblématique d'une des évolutions du métier de documentaliste, qui jouent ainsi un rôle important dans la communication interne de l'information.

Fonction de l'archive

Nous avons évoqué la figure du *records manager* et les logiques classificatoires qui se répandent dans les organisations, privées ou publiques. Cette figure met au premier plan un métier issu des disciplines de l'archive, particulièrement méconnu du grand public et en même temps victime d'une image qui ne lui correspond plus en rien. Plus que toute autre profession, sans doute, celle de l'archiviste était située tout au bout de la chaîne de la fabrique du document. De fait, c'est même une fois que celui-ci avait accompli son cycle utile (et donc épuisé sa durée de vie administrative - DUA), selon la théorie qualifiée des trois âges de l'archive, qu'il était pris en charge par les services d'archive historiques, au niveau local ou étatique. Il va de soi alors, qu'il l'était dans sa forme définitive, qui était aussi sa forme d'usage. Ceci suppose ensuite des moyens de conservation qui ont pour particularité de spatialiser l'archive en organisant une série de contenants : cartons normalisés, boîtes de rangement, armoires, travées, épis... L'emboîtement des contenants et des contenus est signifiant puisque les contenants sont eux-mêmes porteurs d'une information qui permet d'identifier ce qu'ils contiennent, tandis que les instruments de recherche sont réalisés pour recenser et décrire scientifiquement ce contenu.

Si nous insistons à nouveau sur cet aspect d'organisation physique, c'est que la soi-disant dématérialisation du document qui s'opère avec le numérique, ouvre un abîme de complexités dont l'archive est sans doute un des exemples les plus parlants. En effet, contrairement à la logique de la documentation de presse vue plus haut, ou même celle du document de travail, la logique d'ensemble ici prévaut, et elle doit être incarnée dans des formats informatiques spécifiques à la gestion de l'archive. La norme OAIS (CSSD, 2012) fait état de « paquets » d'information que l'on gère à travers toute la chaîne de production et de conservation de l'archive. L'enjeu est ici double : d'une part, il s'agit de pérenniser et de protéger l'information, que ce soit dans le cadre des archives dites « intermédiaires » dont on doit préserver la valeur légale ou dans le cadre des archives

.....

³ <http://www.iai-awards.org/jannick-labatut-departement-seine-saint-denis-laureate-iai-awards-2015/>

« historiques » qui, témoins d'une époque, ne peuvent en aucun cas être altérés dans leur contenu. Or, il est une caractéristique du document numérique, liée à son ouverture, c'est que celui-ci doit être amené régulièrement à muter, à changer de support, de format, pour être préservé au plan technique, informatique, matériel. Il est indispensable que ces altérations, pour les raisons que l'on a dites, n'entraînent pas d'autre part, d'altérations de contenus. D'où la nécessité (c'est le deuxième enjeu) de tracer toutes ces interventions techniques et de « journaliser » les différentes opérations qui jalonnent la vie de l'archive numérique. Par ailleurs, un fichier est par définition un élément unitaire – qui comprend lui-même des métadonnées –, alors que l'archive, nous l'avons dit, est constituée de séries, de dossiers... Il est donc nécessaire de retrouver, dans l'environnement numérique, des éléments qui jouent le rôle d'un emballage (Roussel 2012), une sorte d'enveloppe numérique qui comprendra et les documents « originaux », et leurs éléments légaux d'authentification (signature électronique, horodatage...), et les traces de la journalisation autrement dit tout ce qui s'est passé dans la vie de l'archive depuis la première émission du document.

Toutes ces exigences qui se sont révélées au fur et à mesure de la transition de la documentation papier vers le numérique (nous n'évoquons pas ici l'archive audiovisuelle, qui soulève d'autres questions, on pourra se référer sur ce point à (Bachimont, 2016)) ont contraint les archivistes à devenir des experts des formats informatiques et à évoluer dans un monde de normes dont la mise au point concerne des communautés qui dépassent largement la leur. En effet, la question de la préservation des ressources numériques devient cruciale, dès lors que toute la production intellectuelle, culturelle, économique... se fait sous la forme de documents numériques. Les référentiels de préservation, les outils garantissant l'intégrité des documents, les formats d'emballage comme METS, mis au point par la Bibliothèque nationale de France, sont des pièces maîtresses de la transformation digitale et leur connaissance et maîtrise fait partie des nouveaux savoir-faire exigés des professionnels de l'information qui, pour le coup, s'investissent totalement dans le cœur de la fabrication documentaire.

Conclusion.

Nous avons ouvert la « fabrique » du document pour montrer que désormais, avec le numérique, celui-ci n'arrive pas à un stade définitif, achevé, entre les mains des professionnels qui ont à le traiter, le travailler, le conserver. En tant que matériau ouvert et plastique, il impose des changements de pratiques et d'attitudes qui viennent modifier les positions et les rôles que ces professionnels de l'information exerçaient traditionnellement. Le journaliste doit se préoccuper du *taggage* de ses articles et de la façon dont ceux-ci seront « vus » et donc hiérarchisés par les systèmes d'indexation des moteurs de recherche ; le documentaliste en organisation doit transcrire en plans de classement et systèmes d'information l'activité organisationnelle qui structure la vie des acteurs ; l'archiviste travaille à préserver le patrimoine numérique en intégrant les standards les plus avancés de l'informatique et des formats numériques.

Tous ont vu leur rôle et leurs compétences, *a minima* se déplacer le long de la chaîne de traitement du document, et plus encore se renforcer, muter, et finalement s'inventer, au fur et à mesure des interrogations produites par la mutation du matériau qu'ils ont à traiter.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BACHIMONT B., *Patrimoine et numérique, Technique et politique de la mémoire*, INA, 2016
BOLTER D., GRUSIN R., *Remediation : Understanding New Media*, Cambridge, Mass MIT Press, 1999
CARDON D., *A quoi rêvent les algorithmes*, PUF, 2016

- CHABIN M.-A., Peut-on parler de diplomatique numérique ? in FREY V., TRELEANI M., *Vers un nouvel archiviste numérique*, L'Harmattan, 2011
- CSSD, *Reference model for an open archival information system (OAIS)*, Magenta book, 2012
- CHARON J.-M., « Historique du journalisme en ligne », in DEGAND A., GREVISSE B., *Journalisme en ligne, pratiques et recherches*, De Boeck, 2012, pp.19-34
- COTTE D., « Espace de travail et logique documentaire », *Etudes de communication*, n°30, 2007, pp.25-38
- COTTE D., « Le concept de document numérique », *Communication et Langages*, n°140, 2004, pp.31-42
- GILLE B., *Histoire des techniques*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1978
- GUYOT B., PEYRELONG M.-F., « Le document dans une perspective organisationnelle : un objet comme un autre ? », *Sciences de la société*, n°68, 2006, pp.45-60
- JEANNERET Y., SOUCHIER E., « Pour une poétique de l'écrit d'écran », *Xoana*, n°6, 2000
- LABATUT-POUYLLAU J., CHEMERY-DRONNE M., « Gouvernance de l'information - Pôle 2 - Un centre de ressources départemental : une réponse aux questions de gouvernance ? », in *I2D, Information, données et documents*, vol. 2013, pages 44-45
- MARX K., *Manuscrits de 1875-1858, dits « Grundrisse »*, Editions Sociales, 2011
- RIFKIN J., *L'âge de l'accès*, La Découverte, 2000
- ROUSSEL S., « Le champ normatif de l'archivage électronique », *La Gazette des archives*, Année 2012, vol. 228, n°4, p. 59-76

Les journalistes *fact-checkers* français entre réinvention de la vérification et quête de reconnaissance professionnelle

The French fact-checkers between reinvention of verification and quest for professional recognition

Los periodistas fact-checkers franceses entre reinvención de la verificación y búsqueda de reconocimiento profesional

Article inédit, mis en ligne le 20 mars 2018.

Laurent Bigot

Laurent Bigot est doctorant en Sciences de l'information et de la communication au sein du Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaires sur les médias (CARISM), centre de recherche de l'Institut français de presse (IFP) – Paris II / Assas. Il prépare, sous la direction du Pr. Rémy Rieffel, une thèse consacrée au *fact-checking*. Il est par ailleurs journaliste depuis 17 ans et a collaboré avec de nombreux journaux et magazines avant de devenir, en 2013, maître de conférences associé à l'École publique de journalisme de Tours (EPJT), où il enseigne les genres journalistiques et est responsable de l'ensemble des enseignements de presse écrite. Laurent.bigot@univ-tours.fr

Plan de l'article

Introduction
Une pratique récente
Des origines étatsuniennes
La réinvention d'une pratique ancienne
Une adaptation aux contraintes et opportunités des années 2000
De jeunes journalistes en porte-à-faux
Une délicate quête de reconnaissance
Références bibliographiques

Résumé

Au sein des médias français, comme ailleurs dans le monde, depuis le début des années 2000, de plus en plus de rédactions disposent de rubriques ou chroniques dédiées au *fact-checking*. Leurs contenus permettent de vérifier la véracité de propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités publiques. Cette pratique, n'est pas nouvelle, puisqu'elle revisite largement une autre version, plus ancienne, du *fact-checking*, née aux États-Unis dans les années 1920 et qui consistait à vérifier de manière exhaustive et systématique les contenus journalistiques avant parution. Le *fact-checking* « moderne », lui, incarne à la fois la volonté des rédactions web de renouer avec des contenus vérifiés – en dépit des crises structurelles et conjoncturelles de la presse – et leur capacité à mettre à profit les nouveaux outils d'accès facilité à l'information. Quite à dépasser leurs prérogatives et bouleverser les logiques professionnelles établies au sein de leur média.

Mots clés

Vérification, *fact-checking*, politique, journalisme

Abstract

Since 2000, more and more newsrooms, in France or elsewhere in the world, have established fact-checking headings or rubrics. Their contents make it possible to verify the veracity of claims by politicians and other actors. This practice is not new. It widely revisits an older fact-checking practice, born in the United States in the 1920's and based on an exhaustive and systematic checking of journalistic contents before publishing. The "modern" fact-checking embodies both the willingness of web newsrooms to reconnect with verified contents (despite the structural and economic crisis of the press) and the ability to capitalize on new tools for easy access to information – at the risk of overcoming their prerogatives and of disrupting the professional logics established within their media.

Keywords

Verification, *fact-checking*, politics, journalism

Resumen

Desde el año 2000, más y más redacciones, en Francia y en todo el mundo, tienen secciones o crónica dedicada al fact-checking. Sus contenidos se utilizan para verificar la veracidad de las declaraciones hechas por los políticos y otras personalidades públicas. Esta práctica no es nueva, ya que en gran medida vuelve a visitar otra versión anterior del fact-checking, nacido en los Estados Unidos en la década de 1920, que esta para comprobar el contenido periodístico antes de su publicación, de forma exhaustiva y sistemática. El fact-checking « moderno » encarna la voluntad de los editores web para volver a conectar con el contenido verificado (a pesar de la crisis y conjonctuerelles estructural de la prensa) y su capacidad de aprovechar nuevo instrumentos de acceso a la información; aunque se exceda en sus prerrogativas e interrumpe lógicas profesionales dentro de sus medios.

Palabras clave

Verificación, *fact-checking*, política, periodismo

Introduction

Au sein des médias français, comme ailleurs dans le monde, de plus en plus de rédactions disposent aujourd'hui de rubriques ou chroniques dédiées au *fact-checking*. Depuis une dizaine d'années, ont ainsi été créées, entre autres : « Désintox » pour *Libération*, « Les Décodeurs » pour *Le Monde*, « Le Vrai du Faux » sur *France Info*, « Le Vrai-Faux de l'Info » sur *Europe 1*, « L'œil du 20 heures » sur *France 2*, etc. Leurs contenus permettent de vérifier la véracité de propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités publiques.

Cette pratique est en réalité apparue aux États-Unis à compter des années 2000. Et elle ne cesse de se développer (Graves et al., 2016, 1) à la faveur, notamment, du travail de réseau effectué par l'*International Fact-Checking Network* (IFCN) basé à l'institut Poynter, en Floride. Relativement peu étudié par la recherche en Sciences de l'information et de la communication en France, le *fact-checking* a d'ailleurs été défini dès 2011 par Françoise Laugée, dans la *Revue européenne des médias et du numérique* (Laugée, 2011, p. 52) en comparaison à ses origines étatsuniennes : « *Pratique journalistique qui consiste à contrôler l'exactitude des informations ou la cohérence des*

propos délivrés par les hommes politiques. (...) Le fact-checking vient des États-Unis. Le site américain PolitiFact.com est un modèle du genre. »

Pourtant, si les premiers sites de *fact-checking* sont ce que l'on appelle des *pure-players*, c'est généralement au sein de médias déjà établis qu'officient les *fact-checkers* français. La plupart du temps liés au service web de médias traditionnels, ces journalistes ont souvent été recrutés pour produire à grande vitesse un maximum de contenus gratuits destinés à générer du trafic. Mais ils ont également mis leur maîtrise des outils modernes – multimédia, réseaux sociaux, traitement de données, etc. – au service de nouvelles pratiques de vérification, quitte à s'opposer, ce faisant, avec leurs pairs d'autres services ou d'autres médias.

Ces journalistes *fact-checkers* se sont de plus aventurés sur un terrain qui n'était que rarement celui des jeunes journalistes des rédactions web : le journalisme politique. Là, leur approche factuelle originale des débats et discours politiques, ainsi que le fort impact de telles productions auprès du public, comme du personnel politique, finit par s'opposer à des logiques professionnelles établies, ce qui leur vaut de nombreuses critiques et inimitiés jusqu'à l'intérieur de leur propre média. Pourtant, ils expriment essentiellement leur volonté de renouer avec les fondamentaux de leur métier et de redonner à leurs médias d'appartenance, une part du crédit qu'ils ont parfois perdu auprès des lecteurs.

Notre objectif est ainsi de décrypter en quoi l'émergence de cette pratique de *fact-checking* au sein de la communauté des journalistes souligne, à travers la réorganisation des rédactions, une évolution inédite des pratiques professionnelles. Nous souhaitons aussi éclairer comment cette évolution est contestée par une partie des journalistes français, notamment ceux en charge du domaine politique et surtout comment cela se traduit pour les *fact-checkers* eux-mêmes, en termes de reconnaissance des pairs.

Au sein des Sciences de l'information et de la communication, nos travaux s'inscrivent ici dans le champ de la recherche sur les pratiques journalistiques et des *journalism studies*. Ils s'intéressent tout particulièrement à l'activité de production des messages médiatiques (collecte, le traitement et la diffusion de nouvelles), ainsi qu'à leurs contenus et à leurs métamorphoses, en lien avec les transformations technologiques et socioéconomiques. Bien qu'ouverts, ils adoptent essentiellement un point de vue critique pour questionner le journalisme dans son rôle social et citoyen, tout particulièrement en termes de transmission d'informations vérifiées et de relation de faits exacts, mais aussi en tant que domaine soumis récemment à une *hyper* concurrence (Bonville, Charron, 2004) qui a perdu une partie de sa capacité à « certifier l'information » (Schudson, 2003). Nous n'ignorons pas les travaux étatsuniens récents de recherches sur le *fact-checking* lui-même (Graves, 2016, 3), bien que nous les considérons avec distance, avec un regard résolument critique. Enfin, ils se situent tout autant dans une approche interactionniste (sources, collaborateurs, publics...), que dans une perspective de sociologie des groupes professionnels (Ruellan, 1993) et du journalisme (Rieffel, 1984).

Fondée sur des études synchroniques et diachroniques des contenus et sur des entretiens semi-directifs, notre recherche prend davantage en compte une vision constructiviste du monde social qu'une vision positiviste et fait appel à des références autocritiques issues de journalistes professionnels ou d'instances critiques sur les médias, voire de l'éducation aux médias. Parmi les théories qui ont irrigué récemment les travaux francophones sur ce point, nous nous inscrivons au carrefour de ce que Nicolas Pélissier et François Demers nomment « *l'approche compréhensive du quotidien et des fautes journalistiques* (Lenieux, 2000) » et « *l'approche pragmatique du système journalistique et ses injonctions paradoxales* (Le Boeuf et Pélissier, 2003). Dans cet article, nous exploiterons prioritairement des entretiens semi-directifs auprès d'une trentaine de journalistes *fact-checkers*, c'est-à-dire des professionnels qui ont expérimenté, non pas ponctuellement, mais sur la durée, ce journalisme de vérification de la parole publique. Cela nous permet d'affirmer une forte

représentativité de l'échantillon – pour ne pas dire exhaustivité – dans la mesure où, d'après notre recensement, on ne comptabilise aujourd'hui pas plus d'une cinquantaine de journalistes *fact-checkers* en France, sauf à y ajouter des professionnels qui ont à produire très ponctuellement un travail de ce type. Nous précisons que ces entretiens ont tous eu lieu entre juillet 2015 et septembre 2016, pour des durées minimales d'environ une heure, jusqu'à plus de deux heures. Pour ce qui nous concerne ici, nous utiliserons des citations la plupart du temps issues de nos propres échanges avec eux, sur leur parcours, leur mode de travail et leur place tant au sein de leur rédaction que dans le paysage journalistique plus global, en mentionnant la date à laquelle ils ont eu lieu (« Entretien du... ») et en focalisant notre attention sur cinq médias qui, au moment de la réalisation des entretiens, disposaient tous d'une rubrique ou d'un format de *fact-checking* particulièrement actif (*Libération*, *Le Monde*, *France Info*, *Europe 1*, *France 2*).

Dans un premier temps, cela doit nous permettre de mieux définir ce qu'est le *fact-checking* et en quoi il constitue une nouvelle pratique professionnelle, ou plutôt une pratique réinventée de vérification, que l'appellation relativement ancienne dote d'une forte crédibilité. Puis il s'agira de décrire avec davantage de précision qui sont les *fact-checkers* français, quel est leur profil. Enfin, nous évoquerons les modalités de leur quête de reconnaissance dans leur environnement professionnel au sens restreint (leur propre rédaction), comme dans une acception plus large (le domaine journalistique dans son ensemble).

Une pratique récente et des origines étatsuniennes

A compter de l'année 2008, de très nombreux médias français, de presse écrite, de radio et de télévision également, ont créé des rubriques ou chroniques de *fact-checking*. Cette tendance atteindra d'ailleurs un pic conséquent autour de la campagne présidentielle de 2012, avant de s'essouffler, puis de connaître un regain d'intérêt à l'occasion de la campagne de 2017. Entre temps, quelques uns ont maintenu une activité de *fact-checking* régulière, qu'il s'agisse de *Libération* avec « Désintox » (2008), du journal *Le Monde* avec « Les Décodeurs » (2009), de *France Info* avec « Le Vrai du Faux » (2012), d' *Europe 1* avec « Le Vrai-Faux de l'Info » (2012) ou, enfin, de *France 2* avec « L'œil du 20 heures » (2014) notamment.

Dans ces rubriques et chroniques, il s'agit d'extraire une phrase prononcée par un homme politique – ou parfois une autre personnalité publique – pour en vérifier le degré de véracité, à l'aune d'une enquête qui repose sur des données chiffrées ou factuelles. Ce travail entre alors en contradiction avec les principes de relative neutralité d'un journalisme qui retranscrit les points de vue des uns et des autres sur les sujets d'actualité ; il implique une prise de position des professionnels de l'information à propos du contenu même des déclarations, fondée sur les résultats de leur enquête ; il détonne avec les « exercices de style » (Neveu, 2009, p.14) des éditorialistes, critiques et commentateurs politiques, inscrits, eux, dans la tradition d'un journalisme plus littéraire et moins proche du *news-gathering*.

En France, le quotidien *Libération* a donc été le premier à consacrer, en 2008, une rubrique au *fact-checking stricto sensu*, sous l'appellation « Désintox », avec des pages dans la rubrique politique du site *Libération.fr*; et la reprise des principaux articles dans la version papier du journal. A compter de septembre 2012, « Désintox » devient également un programme TV dans l'émission d'information « 28 minutes », diffusée sur la chaîne franco-allemande *Arte* : « *Désintox (...) relève les inexactitudes ou les mensonges délibérés dans les discours des politiques. En quatre ans, l'équipe de la rubrique a corrigé des centaines de chiffres ou déclarations, en balayant avec impartialité l'ensemble du spectre politique.* » (*Libération*, lien hypertexte 1)

Le quotidien *Le Monde* a lui aussi créé une rubrique de *fact-checking*, en 2009, sous l'appellation « Les Décodeurs ». Depuis le 10 mars 2014, « Les Décodeurs » disposent d'une chaîne spécifique

sur le site internet *LeMonde.fr*: « *Les Décodeurs du Monde.fr vérifient déclarations, assertions et rumeurs en tous genres ; ils mettent l'information en forme et la remettent dans son contexte ; ils répondent à vos questions.* » (*Le Monde*, lien hypertexte 2).

Du côté des médias audiovisuels, la chaîne de radio *France Info* a également à l'antenne, depuis 2012, une chronique intitulée « Le Vrai du Faux ». La station spécialisée dans le suivi de l'information en continu décrivait ainsi, en 2016, son projet : « *Le Vrai du Faux est un rendez-vous d'actualité qui passe au crible petites et grandes approximations qui émaillent le discours politique, économique, syndical...* » (*FranceTVInfo*, lien hypertexte 4). Quant à *Europe 1*, elle a le même objectif lorsqu'elle lance, en 2012 également, une chronique intitulée « Le Vrai-Faux de l'Info », diffusée au sein de sa tranche d'information matinale.

Enfin, le *fact-checking* télévisé est développé, depuis septembre 2014, par la rédaction de *France 2*. Sur la chaîne de service public, la rubrique « *L'œil du 20 Heures* » fait ainsi partie des formats utilisés quotidiennement par le journal télévisé, « pour aller davantage encore au-delà des apparences et du ronron des discours publics. » (*FranceTVInfo* lien hypertexte 5) Cette rubrique du journal télévisé, diffusée chaque soir du lundi au jeudi et qui promet « un autre regard sur l'actualité », dispose aussi d'un blog dédié sur le site Internet de *France 2*.

Ce mode de fonctionnement, tel que le valorisent et le promeuvent dans leurs présentations les principales rubriques et chroniques de *fact-checking* en France, n'est toutefois pas totalement original, dans la mesure où il est calqué sur la pratique de sites – essentiellement *pure-players* – américains, ainsi que l'indique la définition de Françoise Laugée, pour la *Revue européenne des médias et du numérique* (Laugée, 2011, p. 52). Elle y évoque *PolitiFact*, site de référence créé en 2007 par le *Tampa Bay Times*, qui multiplie les échelles de mesure pour établir la véracité des citations politiques (un compteur appelé « Truth-O-Meter »), mais aussi pour contrôler si les promesses de campagne des présidents Obama, puis Trump, ont été tenues ou non (« Obameter », « Trump-O-Meter »). Ce site a en effet été lauréat du prix Pulitzer en 2009 et, telle une franchise, il a vocation à créer des déclinaisons pour chaque État américain (une vingtaine en 2017).

PolitiFact est donc né la même année que le blog « *Fact Checker* » du site internet du « *Washington Post* ». Ce dernier est lui-même issu d'une rubrique ponctuelle dans la version papier du journal avant de devenir permanent, sur le web, à compter de 2011. Il doit sa renommée à son mode d'évaluation de la véracité des propos : à chaque citation est attribuée un nombre de Pinocchio (entre un et quatre), voire un Geppetto lorsque la citation ne contient que la vérité : « *The purpose of this Web site, and an accompanying column in the Sunday print edition of The Washington Post, is to "truth squad" the statements of political figures regarding issues of great importance, be they national, international or local.* » (*Washington Post*, lien hypertexte 6)

Toutefois, c'est dès le début des années 2000 que le *fact-checking*, destiné à vérifier la parole publique, apparaît aux États-Unis, d'abord dans quelques blogs puis avec le site généralement cité en référence historique en matière de *fact-checking* « politique » : *FactCheck.org*, lancé en 2003 par le Annenberg Public Policy Center de l'université de Pennsylvanie. Il sera le premier d'une très longue série, puisque bien d'autres initiatives ont succédé à ces trois sites pionniers, notamment depuis la présidentielle 2016. Leur nombre était même évalué à environ 50, début 2016 (Stencel, 2016). Et de récentes études sur le sujet ne font d'ailleurs aucun mystère de l'ampleur qu'est en train de prendre, outre-Atlantique, ce phénomène de vérification des faits et y voient une des innovations récentes majeures du secteur : « *Fact-checking is one of the most significant innovations in journalistic practice in recent years. (It) gained new prominence during the 2004 U.S. presidential race. (...) During this period, fact-checking has gained traction rapidly among journalists in the United States and, increasingly, overseas.* » (Graves et al., 2016, 2, p. 106)

La réinvention et la spécialisation thématique d'une pratique ancienne

En réalité, si le *fact-checking* constitue réellement une innovation parmi les plus significatives dans le journalisme de ces dernières années, il procède aussi, selon nous, d'une réinvention. Ou, tout du moins, cette innovation se réapproprie l'appellation « fact-checking », beaucoup plus ancienne et qui désigne, dès le début du XX^e siècle, le travail accompli par des journalistes dédiés à la vérification exhaustive et systématique des contenus journalistiques avant publication, afin de garantir la qualité et la véracité des contenus pour les lecteurs.

Ce *fact-checking* là, est apparu aux États-Unis, dès 1923, quand Briton Hadden et Henry Luce créent le magazine *Time* et recrutent des *fact-checkers*, suivis par la plupart des magazines, du *The New Yorker* au *Reader's Digest* (Harrison Smith, 2004, p. 11). Ce *fact-checking* des origines consiste ainsi à vérifier noms, dates, chiffres et faits dans l'ensemble des productions, mais aussi à vérifier et à recontacter les sources énonciatrices de telle ou telle citation alimentant le récit, voire des sources complémentaires avant d'échanger à nouveau avec le rédacteur à l'origine de l'article. Ce dernier est quoi qu'il en soit invité à transmettre ses notes, preuves et autres éléments à sa disposition afin que le fact-checkeur puisse s'y référer ou en vérifier la validité (Harrison Smith, 2004, p. 12). L'objectif principal de ce travail consiste à crédibiliser les contenus des journaux et magazines.

Toutefois, ces équipes de *fact-checkers* constituées à partir des années 1920 (souvent appelées *research departments*) vont connaître des coupes sombres à la toute fin du XX^e siècle, alors que les effectifs sont menacés de toute part. En 1996 et 1997, *Time* puis *Newsweek* vont alors créer des postes mixtes de « reporters-researchers » et abandonner le *fact-checking* classique. Il en sera de même pour *Fortune*, *Vogue*, *Village Voice*, *Esquire* et bien d'autres plus récemment (Silverman, 2007, p. 286-292).

Il est dès lors intéressant d'observer, à travers les différents avatars du *fact-checking* au gré des évolutions du journalisme dans l'histoire, que le procédé conserve un lien étroit avec la vérification pointue des contenus. Il ne s'agit bien évidemment pas de la même pratique, mais d'une autre, peut-être plus en phase avec les nouvelles contraintes et les nouvelles opportunités de diffusion et d'investigation de son époque, à la faveur du développement des médias sur Internet, mais aussi de l'aggravation de la crise économique qui touche durement les médias. À titre d'exemple, aux États-Unis, les rédactions se sont séparées de près de 40% de leur effectif au cours des 20 dernières années recensées, passant de 53 800 personnes à 32 900 entre 1994 et 2004 (Pew Research Center, 2016, p. 4).

Certes, ce *fact-checking* moderne a abandonné, faute de moyens, l'examen exhaustif et systématique des contenus journalistiques *a priori* (avant publication) pour un contrôle ponctuel et *a posteriori* des propos tenus par des responsables politiques ou d'autres personnalités dans le champ public (interviews radio ou télévisées, meetings, etc.), mais il en a conservé le nom, doté, dans la profession, d'une très forte crédibilité, en particulier aux États-Unis, compte-tenu de la nature des missions auquel il faisait traditionnellement référence.

Il recouvre finalement une sorte de double spécialisation : après la spécialisation fonctionnelle de la vérification au sein des rédactions, qu'il a semblé incarné à compter de 1920, il fait l'objet d'une spécialisation thématique (Neveu et al., 2002, p. 11), puisque ses contenus sont aujourd'hui plus particulièrement consacrés à la politique ou, en tout cas, à la parole de personnalités publiques.

Une adaptation aux contraintes et opportunités des professionnels des années 2000

Federico Guerrini, dans son article « From traditional to online fact-checking », paru en 2013, explique assez bien cette évolution : « *Fact-checking is an old journalistic practice now being brought into considerably greater prominence due to the possibilities offered by the Internet.* » (Guerrini, 2013, p. 5) De fait, l'éclosion de ce « *modern-day fact-checking* » (Dobbs, 2012, p. 1) dans l'histoire du journalisme américain serait la résultante de plusieurs phénomènes conjugués : une ambition de vérification pointue de l'information (liée au *fact-checking* des origines, dont il a consacré davantage que l'appellation donc) ; une opportunité technologique (l'environnement d'Internet, des blogs et des réseaux sociaux et l'accès facilité aux données) ; une forte contrainte économique (crises structurelle et conjoncturelle de la presse, baisse des effectifs) ; et des mises en cause professionnelles profondes (critique des médias). Cet exercice revisité semble ainsi relever d'une réelle adaptation, d'une réponse d'une partie des journalistes à l'ensemble de ces phénomènes, afin de redonner aujourd'hui aux médias un crédit qu'ils auraient perdu.

Très concrètement, le format classique d'un article ou d'une chronique de *fact-checking* est généralement le suivant : « Untel a déclaré tel jour dans tel média, telle information... Eh bien c'est vrai/faux/plutôt vrai/plutôt faux, etc. » Est systématiquement associé à la citation, ainsi qu'au « verdict » donné par le journaliste, un long développement, fondé sur des données (souvent chiffrées) issues de rapports et de statistiques officielles, ainsi que sur des avis d'experts, le tout afin de proposer l'information la plus précise et juste possible.

Pour parvenir à leurs fins, les journalistes *fact-checkers*, en charge de la production de ces contenus, sont missionnés pour repérer, au sein des tribunes offertes à ces personnalités, les affirmations qui semblent se prêter le mieux à un travail de vérification, en fonction de leur intérêt propre (sujet d'actualité, polémique, etc.) et en fonction, également, de leur intérêt journalistique (occasion de faire le point sur un thème donné, thématique jugée accrocheuse, etc.). Ils doivent aussi prêter attention à leur caractère « vérifiable » : s'assurer qu'ils sont en mesure de trouver, dans le temps imparti à ce travail au sein de la rédaction, un rapport officiel, des données ou des archives, par exemple, qui permettront de confirmer ou d'infirmer la citation retenue.

En cela, ils ont adapté leur volonté de vérification aux contraintes et opportunités des années 2000. En effet, du côté des contraintes, la crise structurelle du secteur des médias a connu à cette période une amplification majeure, en se doublant d'une crise conjoncturelle créée par l'avènement d'Internet et des nouvelles technologies de l'information. L'accélération du tempo médiatique, la « synchronisation du monde » (Rieffel, 2005, p. 95), à l'œuvre de longue date, a alors abouti à la transmission instantanée des nouvelles via un nombre de canaux en forte croissance, puisqu'à la télévision, la radio et la presse écrite se sont ajoutés les sites web, les applications mobiles et les réseaux sociaux.

Ainsi, avec davantage de contenus à diffuser via davantage de canaux dans un secteur resté hyperconcurrentiel (Bonville, Charon 2004), il est rapidement devenu difficile de prétendre fournir aux citoyens une information sérieusement et, en tout cas, entièrement vérifiée. D'autant que la majorité des médias concernés a opté pour une diffusion gratuite de ses contenus via Internet et les réseaux sociaux (Antheaume, 2013). Sans ressources supplémentaires, la contrainte de vérification des contenus journalistiques devenait définitivement intenable, laissant parfois la place, dans les rédactions, au concept d'information « semi-vérifiée » (Degand, 2011, p. 6).

Toutefois, dans la même période, ces médias accédaient à des outils particulièrement innovants en termes de recherche et de recoupement d'informations. Nous pouvons reprendre ici la formule de Julien Pain, ancien responsable d'émission sur la chaîne France 24 et désormais rédacteur en chef au sein de la chaîne France Info : « *Internet, qu'on dit malade de ses fausses informations, porte*

souvent en lui-même son antidote. » (Pain, 2012, p. 60) En effet, Internet a rendu accessible en ligne une masse jusqu'alors inégalée de données à l'échelle mondiale, qu'elles soient publiques ou « privées ». Des données pour lesquelles, auparavant l'accès nécessitait des jours, des mois voire des années. Ne serait-ce qu'en matière de données issues des institutions, le mouvement – encore en marche – d'*open data* (données mises à disposition sous licence ouverte), permet à n'importe quel citoyen, journaliste ou non d'ailleurs, de se procurer rapports d'activités, statistiques, études issues des principales administrations notamment.

C'est aussi en ligne, via les sites web des organisations (entreprise, administration, État, association, collectivité, etc.), que les journalistes trouvent souvent de quoi vérifier ou recouper le point de vue ou la position officielle de tel ou tel interlocuteur, la fonction de telle ou telle personnalité, l'actionnariat ou l'implantation de telle ou telle multinationale, etc. Le tout en quelques minutes. En ce sens, l'accélération du rythme de la diffusion de l'information peut sembler en partie compensée par la rapidité d'accès sans précédent à une masse d'informations utiles à toute vérification.

D'autant que les réseaux sociaux contribuent eux-aussi à la progression rapide d'une recherche d'informations (Mercier, Pignard-Cheynel, 2014). *Facebook* et *Twitter*, les plus développés à ce jour en France, y compris auprès de la population des journalistes, sont devenus des annuaires géants et mondiaux. Non seulement il est possible d'y apprendre des nouvelles (l'assassinat de Benazir Bhutto en 2007, la mort de Michael Jackson ou l'atterrissage d'un Airbus sur l'Hudson River en 2009), mais il est également possible d'y identifier des interlocuteurs potentiels spécialistes ou *aficionados* d'un thème donné ou bien témoins d'une actualité brûlante pour laquelle le média ne dispose pas encore de journalistes sur place. L'usage du *hashtag* ou mot-dièse est de ce point de vue intéressant, puisqu'il fédère très vite une communauté autour d'un sujet en rattachant chaque *tweet* à un *tag*, étiquette ou mot-clé partagé (#attentat, #Euro, #presidentielle, etc.). Or une population toujours plus nombreuse utilise ces réseaux et y transmet indifféremment du texte et de l'image, qu'elle soit fixe ou animée.

Ces réseaux sont enfin les outils de la mise en place de stratégies de journalisme collaboratif, du *crowdsourcing* et du *crowdchecking* auxquels toujours plus de rédactions ont recours, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de vérifier des informations spécifiques telles que des citations de personnalités.

De jeunes journalistes en porte-à-faux

Cette adaptation du *fact-checking* aux contraintes et opportunités des professionnels des années 2000, c'est le plus souvent au sein de services web des médias qu'elle s'est produite. Nous avons ainsi constaté, à travers les entretiens que nous avons menés, que la plupart des expériences de *fact-checking* conduites dans les médias français l'ont été principalement sur le site Internet des journaux, voire également sur l'initiative de journalistes rattachés à ces services web. Ce qui signifie aussi qu'elles sont le fait de professionnels plutôt jeunes, dont l'âge moyen dépasse exceptionnellement 40 ans et descend fréquemment en-deçà des 30 ans, puisque nombre d'entre eux ont été recrutés pour effectuer de telles missions dès leur sortie d'école de journalisme. A titre d'exemple, Baptiste Bouthier a intégré « Désintox » en 2012, après être sorti diplômé du CFJ Paris en 2011 ; même chose pour Alexandre Pouchard, son camarade de promotion, entré, lui, aux « Décodeurs » la même année sous la responsabilité de Samuel Laurent, aujourd'hui âgé de 37 ans.

Que cette initiative soit ainsi portée par de jeunes journalistes exerçant sur Internet pourrait sembler paradoxal, à plusieurs titres. D'une part, ces services sont précisément ceux auxquels il est souvent reproché de produire des contenus à la chaîne, en grand nombre, avec des objectifs de quantité plutôt que de qualité, condamnés au rendement et également à la connivence avec l'audience, ainsi que nous l'avons exposé plus haut. Ces articles pas toujours dotés de plus-value informationnelle

peuvent n'avoir d'autre finalité que de générer du trafic sur les sites web pour espérer obtenir des ressources issues de la publicité en ligne.

Nous convoquons là les critiques qui ont parfois conduit à des scissions au sein des mêmes médias, entre les rédactions web et les rédactions historiques. Ces dernières ont pu refuser de se voir mêler à ceux qui ont été appelés les « *forçats de l'info* » (Ternisien, 2009), bien que leur travail sur Internet a été, par ailleurs, largement documenté et décrit à travers plusieurs ouvrages académiques, évoquant certes un journalisme « *dominé* », mais également « *laboratoire* » pour le renouvellement des pratiques journalistiques (Estienne, 2008), voire un « *terrain journalistique à part entière* » (Antheaume, 2013, p. 12).

Autrement dit : les productions de *fact-checking*, qui nécessitent un travail de vérification pointu et beaucoup de temps passé avant de publier chaque information naissent plus ou moins dans les mêmes services (ou des entités annexes aux services web) qui ont été pointés du doigt pour leur manque de rigueur et leur ambition de productivité pour alimenter des fils d'information en continu. Il s'agit donc bien d'un premier paradoxe.

D'autre part – et il s'agit selon nous d'un second paradoxe – le champ de compétence dans lequel s'exerce cette vérification n'est pas, *a priori*, celui dans lequel évolue les jeunes journalistes des rédactions web. Nous l'avons dit, la spécialisation fonctionnelle du *fact-checking* s'est doublée, au fil du temps, d'une spécialisation thématique orientée vers la politique. Or ce domaine est celui qui est généralement confié aux journalistes les plus chevronnés dans les rédactions, toujours liés, eux, au journal, à la station de radio ou de télévision historique et quasiment jamais à leur équipe web. Tout se passe donc comme si les *fact-checkers* court-circuitaient, en quelque sorte, la hiérarchie des médias en question pour s'autoriser des incursions dans un domaine jusqu'alors réservé. Ils semblent s'opposer, ce faisant, à des logiques professionnelles établies, ce qui leur vaut souvent, d'ailleurs, de nombreuses critiques et inimitiés, non seulement de la part du personnel politique, mais également de leurs propres confrères et collègues. Baptiste Bouthier, journaliste de la rubrique « Désintox » de *Libération* de 2013 à 2015, résume ainsi son expérience, en livrant à demi-mots le côté clivant de cette pratique dans les rédactions :

« *Il y a eu des débats internes complexes, au début, mais désormais la rubrique est bien considérée. Les problèmes du début étaient surtout avec les gens de la politique, qui étaient contre le côté « poujado » du tous pourris. Finalement, je crois qu'ils sont contents de ne pas le faire eux-mêmes. Il y a une sorte de côté « good cop » chez eux et « bad cop » chez nous...* » (Entretien du 30 juillet 2015)

Et ces relations compliquées, tant avec les hommes politiques qu'avec les confrères, sont traduites par Damien Brunon, 27 ans, membre de l'équipe de « L'Œil du 20 Heures », sur *France 2* :

« *Nous sommes un service à part. Nous n'avons pas vraiment d'échange avec nos collègues. Si on allume un politique, ça peut être difficile en termes de relation avec eux. Il arrive que des choses se passent sans que cela leur convienne... Ils protègent leurs contacts, leurs infos (...). Les journalistes politiques connaissent très bien les politiques, boivent, sortent avec eux, s'écrivent, etc. On ne peut pas les allumer et prendre le petit-déjeuner avec eux le lendemain. Du coup, nous, on passe un peu pour les emmerdeurs, les bœufs-carottes...* » (Entretien du 2 avril 2016)

Le vocabulaire policier employé par ces deux journalistes indique que le positionnement des *fact-checkers* peut être vécu comme celui d'empêcheurs de tourner en rond dans le monde du journalisme politique.

Ces jeunes journalistes peuvent donner l'impression, grâce à leur maîtrise des nouveaux outils, en pointe sur les questions de vérification et tout particulièrement de *fact-checking*, de brûler les étapes, en quelque sorte, avant de proposer, en outre, une nouvelle approche méthodologique de la matière journalistique qu'ils s'approprient. En creux, ils semblent faire chaque jour la démonstration des

dysfonctionnements et manquements répandus dans les autres rédactions et parfois aussi dans les autres rubriques et spécialités de leur propre média. D'où de nombreuses critiques à leur égard et quelques difficultés sur le chemin de la reconnaissance professionnelle de leurs pairs notamment.

Une délicate quête de reconnaissance

Nous citerons en particulier ici la difficulté, pour les médias qui disposent d'une rubrique ou chronique de *fact-checking*, de répondre aux critiques de ceux qui les accusent de promouvoir simultanément une pratique pointue de vérification, sur un champ très restreint, aux côtés d'autres contenus partiellement ou pas vérifiés. Ainsi, même des médias d'information générale qui affichent une rubrique de fact-checking peuvent relayer, aux côtés de propos très précautionneusement inspectés, des rumeurs et fausses informations, des nouvelles peu ou pas du tout vérifiées. Les exemples, malheureusement, ne manquent pas, de l'annonce du décès de Martin Bouygues, en février 2015, suite à la diffusion d'une dépêche AFP erronée à la découverte d'une cité maya par un adolescent canadien (Guégan, 2016).

Et pour cause : l'essentiel du *fact-checking* effectué aujourd'hui en France concerne la vérification de phrases prononcées par des personnalités politiques dans d'autres médias (les *fact-checkeurs* choisissent rarement ce qui a été dit à leur antenne ou dans leurs propres colonnes), le tout à contretemps, une fois que ladite phrase a déjà été publiée, diffusée. Le fort travail de crédibilisation de cette pratique ne vaut donc pas – les journalistes le reconnaissent – pour l'ensemble d'une interview, encore moins à l'ensemble d'une rubrique ou à l'ensemble des articles produits par une rédaction. Cela peut donc dérouter le lecteur, l'auditeur ou le téléspectateur du média *fact-checkeur*.

Nous citerons également la manière dont les journalistes *fact-checkeurs* risquent de se retrouver en porte-à-faux vis-à-vis de nombre de leurs confrères, que ce soit dans les médias concurrents ou au sein de leur propre rédaction. Cela pour plusieurs raisons. En premier lieu, ces jeunes journalistes, qui ont créé et se sont appropriés cette pratique du *fact-checking* se retrouvent régulièrement en position de corriger leurs homologues généralement plus aguerris. En outre, ils ont pris une place qui ne leur était pas forcément destinée, en devenant les porte-drapeau et les garants de l'information vérifiée au sein de leur rédaction. Enfin ils ont osé s'attaquer (nous l'avons dit), à peine recrutés, au pré-carré des professionnels de l'information les plus expérimentés : le journalisme politique. Cette susceptibilité professionnelle, parfois génératrice de mépris, que réveillent les *fact-checkeurs*, explique en grande partie pourquoi ils se refusent à vérifier les contenus politiques diffusés par leurs propres médias.

Nous évoquerons par exemple les mots de Gérard Roux, *fact-checkeur* de *France Info*, confronté à l'émotion de la présentatrice de la tranche d'information matinale et à une mise au point du directeur de la station après avoir voulu vérifier une interview réalisée sur sa propre antenne : « *Selon elle, je donnais l'impression qu'elle se faisait balader et que moi je passais ensuite derrière pour réparer...* » (Entretien du 21 octobre 2015)

Ces critiques sont d'autant plus fortes que le *fact-checking* que pratiquent ces jeunes journalistes est par ailleurs très largement utilisé comme outil de communication par les entreprises de presse, afin de redonner de la crédibilité à l'ensemble de leur travail, dans une période où les médias souffrent globalement d'un manque de confiance de la part de la population. C'est en tout cas ce que mesure le sondage annuel *TNS Sofres* pour le quotidien *La Croix*, selon lequel la moitié des Français ou moins considèrent que les choses ne se passent pas exactement comme les médias le disent (*La Croix*, 2017).

En témoignent les moyens souvent mis en place pour que ces formats soient clairement identifiés et reconnus par le grand public. « Désintox », « Les Décodeurs », « Le Vrai-Faux de l'Info », « Le Vrai

du Faux », « L'œil du 20 heures » non seulement disposent de blogs dédiés ou de rubriques spécifiques sur le site de leur média d'appartenance, mais, de surcroît, ils sont souvent associés à une identité graphique propre, un logo, ou tout du moins une dénomination qui finit par s'apparenter à une marque. La démarche des médias en question s'apparente alors à du marketing, ce que reconnaissent parfois les fact-checkers, comme Jean-Philippe Balasse, présentateur du « Vrai-Faux de l'Info » sur Europe 1 jusqu'en 2016 :

« Bien sûr que dans le fact-checking il y a un aspect cosmétique. Nous faisons tous de la vérification, même s'il y a là un exercice à part. L'aspect marketing ne fait aucun doute, bien sûr. Mais le journalisme ce n'est que ça ; la forme compte autant que le fond. » (Entretien du 31 juillet 2015)

Ce dernier voit son point de vue confirmé par de nombreux confrères *fact-checkers*, comme Hugo Plagnard, de France 2, qui, ainsi, se dit « fier d'avoir créé des marques dans le « 20 heures », car c'est aussi ce qui le distingue de la concurrence ». (Entretien du 8 juillet 2016)

Ces médias sont engagés, selon nous, dans un processus de vérification ostentatoire destiné à créer, de fait, une sorte de label pour le travail de l'ensemble des rédactions concernées, de type : « Chez nous, nous vérifions. » ; tandis que, dans le même temps, les journalistes qui en sont les auteurs restent prisonniers, eux, d'une quête de reconnaissance professionnelle vis-à-vis de leurs pairs. Un paradoxe, là encore, qui montre combien la réinvention de la vérification à l'œuvre dans ces entreprises reste d'ampleur toute relative, tant pour le champ auquel elle s'applique que pour la considération qu'elle obtient de la part des professionnels de l'information.

Liens hypertextes

Libération, lien hypertexte 1

<http://sites.arte.tv/28minutes/fr> (page non consultable depuis la rénovation du site en 2016), remplacée par <http://sites.arte.tv/28minutes/fr/desintox-28minutes> (page consultée le 21 décembre 2016)

Le Monde, lien hypertexte 2

<http://www.lemonde.fr/les-decodeurs> (page consultée le 21 décembre 2016)

Le Monde, lien hypertexte 3

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/03/10/la-charte-des-decodeurs_4365106_4355770.html (page consultée le 21 décembre 2016)

FranceTVInfo, lien hypertexte 4

<http://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-vrai-du-faux> (page consultée le 21 décembre 2016)

FranceTVInfo lien hypertexte 5

http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-mercredi-9-juillet-2014_637841.html (à 10') (page consultée le 21 décembre 2016)

Washington Post, lien hypertexte 6

https://www.washingtonpost.com/news/fact-checker/about-the-fact-checker/?utm_term=.f223fb44a384 (page consultée le 30 décembre 2016)

Références bibliographiques

- Antheaume, Alice (2013), *Le journalisme numérique*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Bonville, Jean (de) et Charron, Jean (2004), « Le journalisme et le marché : de la concurrence à l'hyperconcurrence », in Brin, C, J. Charron et J. de Bonville, *Nature et transformation du journalisme*, Québec : Presses de l'université de Laval.
- Demers, François et Pélissier, Nicolas (2014), « Recherches sur le journalisme. Un savoir dispersé en voie de structuration », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 5 | 2014, consulté le 28 juin 2017. <http://rfsic.revues.org/1135> ; DOI : 10.4000/rfsic.1135
- Degand, Amandine (2011), « Le multimédia face à l'immédiat. Une interprétation de la reconfiguration des pratiques journalistiques selon trois niveaux », *Communication*, 29/1
- Dobbs, Michael (2012), « The Rise of Political Fact-checking, How Reagan Inspired a Journalistic Movement », *New America Foundation*, [en ligne], consulté le 20 mars 2017, <http://www.issuelab.org/resources/15318/15318.pdf>
- Estienne, Yannick (2008), *Le journalisme après Internet*, Paris : L'Harmattan, coll. Communication et civilisation.
- Graves, Lucas, Cherubini, Federica (2016, 1), *The Rise of Fact-checking Sites in Europe*, Oxford : Reuters Institute for the Study of Journalism, [en ligne], consulté le 28 mars 2017, <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/sites/default/files/The%20Rise%20of%20Fact-Checking%20Sites%20in%20Europe.pdf>
- Graves, Lucas, Nyhan Brendan, Reifler Jason (2016, 2), « Understanding Innovations in Journalistic Practice: A Field Experiment Examining Motivations for Fact-Checking », *Journal Of Communication*, n° 66, p.102-138
- Graves, Lucas (2016,3), *Deciding What's True: The Rise of Political Fact-Checking in American Journalism*, New York: Columbia University Press.
- Guégan, Yann (2016), « L'info était bidon... mais elle est toujours en ligne sur ton site coco », *Dans mon labo*, [en ligne], Consulté le 2 mars 2017, <http://dansmonlabo.com/2016/08/18/linfo-etait-bidon-mais-elle-est-toujours-en-ligne-sur-ton-site-dactu-1142/>
- Guerrini, Federico (2013), « From traditional to online fact-checking. », *Oxford Magazine*, Eighth Week, Trinity Term, [en ligne], consulté le 28 août 2016, <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/ckfinder/userfiles/files/342-From-traditional-to-online-fact-checking.pdf>
- Harrison Smith, Sarah (2004), *The Fact Checkers Bible, A Guide to Getting It Right*, New York : Anchor Books.
- La Croix (2017), « Baromètre des médias », *La Croix*, [en ligne], consulté le 28 février 2017, <http://www.la-croix.com/Economie/Media/Barometre-des-medias-linteret-des-Francais-pour-lactualite-au-plus-bas-depuis-2002-2017-02-02-1200821913>
- Laugée, Françoise (2011), « Fact-checking (vérification des faits) », *La Revue européenne des médias et du numérique*, n° 20, p. 52.
- Le Bœuf, Claude et Pélissier, Nicolas, dir. (2003), *Communiquer l'information scientifique : éthique du journalisme et stratégies des organisations*, Paris, L'Harmattan.
- Lemieux, Cyril (2000), *Mauvaise presse*, paris :Anne-Marie Métailié.
- Mercier, Arnaud et Pignard-Cheynel, Nathalie (2014), « Mutations du journalisme à l'ère du numérique : un état des travaux », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n°5.

Neveu, Érik (2009), *Sociologie du journalisme*, Paris : La Découverte, coll. Repères.

Neveu, Erik, Rieffel Rémy, Ruellan, Denis (2002), « Presentation. Dix ans après... », *Réseaux* n°111, p. 9-17.

Pain, Julien (2012), « Journalisme et réseaux sociaux » (p. 57-62), in Le Champion, Rémy (dir.), *Journalisme 2.0*, Paris : La documentation française.

Pew Research Center (2016), *State of the news media 2016*, Washington : Pew Research Center, [en ligne], consulté le 8 mars 2017, <http://www.journalism.org/2016/06/15/state-of-the-news-media-2016/>

Rieffel, Rémy (1984), *L'élite des journalistes : les hérauts de l'information*, Paris : Presses universitaires de France.

Rieffel, Rémy (2005), *Que sont les médias ? Pratiques, Identités, Influences*, Paris : Gallimard, coll. Folio actuel.

Ruellan, Denis (1993), *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Schudson Michael (2003), *The Sociology of News*, New York: W.W. Norton & Company, coll. Contemporary Societies.

Silverman, Craig (2007), *Regret The Error, How Media Mistakes Pollute The Press And Imperil Free Speech*, New York : Union Square.

Ternisien Xavier (2009), « Les forçats de l'info », *Le Monde*, [en ligne], consulté le 28 août 2016, http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2009/05/25/les-forcats-de-l-info_1197692_3236.html

Numérisation de la radio : effets sur les pratiques des professionnels de l'information et la participation des publics

Digitalization of the radio: effects on the practices of the professionals of the information and the participation of the public

Digitalización de la radio: efectos sobre las prácticas de los profesionales de la información y la participación de los públicos

Article inédit, mis en ligne le 20 mars 2018.

Pascal Ricaud

Pascal Ricaud est Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Tours, chercheur de l'unité de recherche PRIM - EA7503. Professeur associé à l'École des Médias de l'UQAM, il est également directeur éditorial de la revue RadioMorphoses et membre du Bureau du GRER.

Nozha Smati

Nozha Smati est docteure en sciences de l'information et de la communication, enseignante au département Culture de l'université de Lille et chercheuse associée au laboratoire GERiCO (EA 4073). Elle est également vice-présidente du Groupe de recherches et d'études sur la radio (GRER).

Plan de l'article

Introduction

L'émergence du journalisme de desk : vers un nouvel espace-temps de l'information

L'impact de la numérisation sur les pratiques des professionnels de l'information

Conséquences de la nécessaire polyvalence journalistique sur les temporalités
et les modes de production professionnelle

Journalisme participatif : un mythe en marche ?

L'atelier des médias : des figures professionnelles de l'information à la « Une » et une communauté d'internautes à la « marge »

Deux espaces d'expression distincts avec des motivations et enjeux différents

Primauté aux « contributeurs professionnels » dans un espace ouvert aussi aux « apprenants »

Conclusion : des médias modérément participatifs et ouverture

Références bibliographiques

Résumé

À travers une approche compréhensive des pratiques des journalistes de Radio France international (RFI) et une observation fine du dispositif online de la web-émission *L'atelier des médias*, cet article propose d'aborder la manière dont ces professionnels de l'information radiophonique ont su s'adapter et intégrer de nouveaux modes de production et de diffusion de l'information, affectés par la place qu'occupent les publics contributeurs dans le contexte de transition numérique et d'usage

des réseaux sociaux. Les pratiques professionnelles et l'ensemble des dispositifs numériques étudiés permettent de distinguer et de caractériser les figures professionnelles de la chaîne de l'information qui s'y dessinent et de révéler les enjeux qui sous-tendent la mutation de la profession, notamment marquée par une dimension participative des auditeurs-internautes et par l'émergence de figures intermédiaires.

Mots clés

Journalistes, radio, web-émission, numérisation, traitement de l'information, participation, figures intermédiaires, réseaux sociaux

Abstract

Through a comprehensive approach of the practices of journalists of Radio France international (RFI) and a precise observation of the on-line device of the web-broadcast *L'atelier des médias*, this paper suggest approaching the way these professionals of the radio information know how to adapt themselves and integrate new modes of production and broadcasting of the information, affected by the place which occupy the public contributors in the context of digital transition and use of the social networks. The professional practices and every studied digital devices allow to distinguish and to characterize the professional figures of the chain of the information And to reveal the stakes which underlie the transfer(transformation) of the profession, in particular marked by a participative dimension of the listeners - Internet users and by an emergence of new intermediate faces.

Keywords

Journalists, radio, Web-emission, digitalization, information processing, participation, intermediate figures, social networks

Resumen

A través de un enfoque comprensivo de las prácticas de los periodistas de Radio France internacional (RFI) y una observación fina del dispositivo online de web-emisión *L'atelier des médias*, este artículo propone abordar la manera en la que estos profesionales de la información radiofónica supieron adaptarse e integrar nuevos modos de producción y de difusión de la información, destinados por el sitio que ocupan los públicos contribuidores en el contexto de transición numérica y de uso de las redes sociales. Las prácticas profesionales y el conjunto de los dispositivos numéricos estudiados permiten distinguir y caracterizar las figuras profesionales de la cadena de la información que se dibujan allí y de revelar las puestas que subtienden la evolución de la profesión, particularmente marcada por una dimensión participativa de los auditores-internautes y por una emergencia de figuras intermediarias.

Palabras clave

Periodistas, radio, web-emisión, digitalización, tratamiento de la información, participación, figuras intermediarias, redes sociales

Introduction

Cette contribution s'inscrit dans la lignée de la recherche sur les pratiques journalistiques qui, comme le soulignent Arnaud Mercier et Nathalie Pignard-Cheynel (2014), est « à l'image de son objet : riche,

foisonnante, protéiforme, tiraillée entre l'immédiateté de l'analyse du présent et la mise en perspective sur le long terme, en prise avec des formes d'engouement et de résistances critiques ». Dans cette perspective, nous proposons d'aborder les pratiques professionnelles des journalistes de Radio France international (RFI) dans le contexte digital, pour mieux comprendre les transformations en cours concernant la production et la diffusion de l'information radiophonique et saisir les enjeux qui sous-tendent les mutations de la profession. Ainsi nous nous appuyons sur des travaux traitant du « journalisme 2.0 » (Le Champion, 2012) notamment ceux relatifs à l'acquisition de nouvelles compétences, mais aussi de travaux parfois plus anciens (Rieffel, 2001 ; Péliissier, 2003 ; Estienne, 2007) traitant de l'impact de la transition numérique (multiplication des tâches, diversification et transfert de compétences, développement du journalisme mobile...), encore sans doute loin d'être achevée, sur le métier de journaliste. Nous nous intéressons aussi aux conséquences de la transition numérique sur la place des publics contributeurs dans la (co)production et diffusion d'informations. Nous chercherons à savoir comment et dans quelle mesure les journalistes intègrent ou s'adaptent à cette nouvelle dimension participative online.

Afin d'y répondre, nous optons pour deux méthodes. La première s'inscrit dans une démarche compréhensive et consiste en cinq entretiens (Kaufmann, 2007) conduits en décembre et janvier 2014 avec des journalistes de RFI. Nous avons interviewé deux femmes et trois hommes ayant une expérience de 6 à 25 ans : deux grands reporters du service Afrique (Olivier et Christine) ; le producteur et animateur de l'émission *L'atelier des médias* (Ziad) ; une journaliste responsable Multimédia du service Afrique (Paulina) et un jeune journaliste reporter du service France (Guilhem). Le choix de nos interlocuteurs offre un panel diversifié tant au niveau des statuts que des places occupées au sein de la radio. Les discours recueillis sont fortement réflexifs, les acteurs construisant un sens propre à ce qu'ils sont en train de décrire et exprimant une pensée fondée sur leur expérience en même temps que sur un questionnement en cours d'élaboration. Les journalistes interviewés nous livrent des explications et des justifications de leurs pratiques professionnelles nous permettant de dénouer la complexité de la perception et de l'évolution de leur profession.

La seconde méthode porte sur l'observation (profils, espaces d'expression) du site de la web-émission *L'atelier des médias* (Voir : <http://atelier.rfi.fr>). Celle-ci est en même temps une émission radiophonique (à diffusion hebdomadaire en hertzien) et un espace multimédia et communautaire en ligne, conçue à la fois comme un magazine de radio de 47 minutes et comme un réseau social, traitant des évolutions et révolutions dans le monde du multimédia. Ce dispositif webradiophonique constitue un cadre d'observation pertinent des dynamiques de participation des auditeurs et internautes ainsi que des nouvelles interactions, des nouveaux dialogues qui s'établissent entre les divers acteurs de la chaîne de l'information.

Le web est cependant un dispositif multi et hypermédiatique, complexe et hétérogène (Monmoyer-Smith, 2013). Dans le cadre de l'analyse des contenus et des dispositifs interactifs en ligne, le chercheur doit réinventer des outils méthodologiques d'observation et d'interprétation pour saisir la complexité de ces objets numériques et les (nouvelles) pratiques qui y sont rattachées.

L'analyse structurelle et des contenus de la plateforme numérique *L'atelier des médias* que nous envisageons ici permet en complémentarité avec les discours des journalistes de RFI d'interroger l'objet « radio on-line » et l'expérience journalistique. Cet objet reste difficile à saisir « tant les cadres de production, les projets éditoriaux, l'intégration ainsi que les apports du multimédia et des dispositifs techniques interactifs (web 1.0, web 2.0) sont diversifiés et imbriqués » (Ricaud, Smati, 2016).

Grâce aux informations recueillies par entretiens et par l'analyse des espaces numériques de *L'atelier des médias*, nous avons pu évaluer l'évolution de l'espace-temps de l'information dans un contexte de numérisation dont le journalisme de desk est une des manifestations. Ce nouvel espace-temps informationnel redessine le contour des compétences mobilisées par les journalistes et de leurs

rapports aux publics. C'est ce que nous verrons dans un premier temps avant de nous interroger plus largement sur l'impact vécu et réel de la numérisation sur les pratiques des professionnels de l'information. Enfin, à travers l'exemple emblématique pour RFI de *L'atelier des médias*, nous vérifierons que, si les pratiques et les figures informationnelles évoluent et se diversifient, les identités et valeurs journalistiques demeurent stables et sont largement mobilisées par les professionnels, semble-t-il pour mieux discriminer notamment ceux qui au sein de la communauté online ont le statut de « contributeurs » ou « auxiliaires d'information ».

L'émergence du journalisme de desk : vers un nouvel espace-temps de l'information

En cherchant à mieux saisir et appréhender les mutations et adaptations de la profession au nouvel environnement digital, nous avons pu constater, à travers le discours des journalistes interviewés, que la définition et la gestion du temps de travail, la définition et la hiérarchisation des priorités, la distinction entre sphères privée et professionnelle sont de plus en plus problématiques et difficiles à maîtriser. Le temps consacré à la communication avec leurs publics (*followers*, *likers* ou fans sur Facebook, commentateurs, auditeurs contributeurs) et leurs relations professionnelles (correspondants, experts contributeurs ou auxiliaires d'information) expliquent en partie ces phénomènes de confusion voire de distorsion du temps.

Ces constats, exprimés à travers les témoignages de journalistes, sont apparus plus forts pour ceux dont les pratiques se rapprochent le plus de ce qu'on nomme le journalisme de desk. Ces nouvelles pratiques journalistiques, comme en témoignent les professionnels interrogés, se caractérisent aussi par une démultiplication des tâches et d'outils, impactant le temps à consacrer à la collecte de l'information et à la recherche d'informations. Néanmoins, la plupart des personnes interrogées font référence et appel aux valeurs constitutives de l'idéologie professionnelle des journalistes à savoir : éthique, objectivité et crédibilité. Elles insistent sur leur rôle de *gatekeeper*, c'est-à-dire de « (l') individu qui filtre et élimine les informations indésirables, inintéressantes ou insignifiantes et s'occupe d'informations de plus ample importance » (Franklin & all, 2005, p. 92).

« Pour moi l'important c'est la vérification de l'info et d'y consacrer du temps. Que le multimédia modifie nos façons de travailler tant mieux, si c'est au bénéfice de la collecte et du tri de l'information. Mais, si c'est pour mettre un peu plus de flou, d'ambiguïté sur l'information, je crois qu'il faudra dans ce cas qu'on adapte notre réflexion et que l'outil redevienne un outil s'il prenait beaucoup de place et s'il devenait la justification »(Christine, 31/01/2014)

Le journalisme de desk ne désigne pas seulement une nouvelle catégorie de journalistes – à moins que cela ne devienne la norme -qui serait vissée devant un écran et hyper-connectées. Il suppose aussi un élargissement des compétences au-delà même de ce qu'on pouvait imaginer il y'a encore cinq ou six ans quand on écrivait sur le sujet. Des formations au « journalisme de desk web » se multiplient d'ailleurs, offrant cette multi-compétence.

Quand on écoute Ziad, journaliste et animateur de *l'atelier des Médias* sur RFI, on comprend à quel point les pratiques ont évolué :

« On devient son propre espace, on devient média soi-même par rapport à nos programmes, on commence à centraliser toutes sortes d'interactions, on devient relation auditeur, on devient communication... Du coup, on rentre en concurrence avec toute la structure de l'entreprise de manière très naturelle. » (Paris, 10/02/2014)

Le propos général laisse à penser également qu'il y aurait une forme de normalisation, une logique à être tout ça en même temps. Par ailleurs toute la polyvalence, la transversalité même du métier de journaliste aujourd'hui est résumée par cette formule : « on devient média soi-même ». Et la notion de média dans cette affirmation reprend tout son sens, renvoyant à une polysémie qu'on tend à oublier en réduisant trop souvent le média à un support ou un canal de diffusion (dimension

technique) et à sa dimension purement journalistique (support élaboré par des professionnels spécialement employés et formés à la production de contenus médiatisés).

Or si on revient à l'étymologie du mot, le *media* renvoie au double sens d'intermédiaire et de moyen (chaque dimension étant également chargée de sens). Le *media* est évidemment l'intermédiaire entre les individus et le monde sensible qu'il rend accessible et plus intelligible, mais aussi celui qui reflète et produit des interactions ou des influences réciproques entre divers acteurs et leur environnement (lecteurs-auditeurs-télespectateurs, opinion publique, décideurs politiques, mouvements sociaux...). Le *media* dans son second sens désigne l'outil donc les usages (modes d'utilisation et de réception) mais il est aussi une finalité, un projet, renvoyant au principe de l'entreprise. La suite du propos de l'animateur de *L'atelier des médias* fait ressortir cette richesse sémantique que la numérisation de la radio permettrait de réhabiliter d'une certaine façon, à la différence des mass-médias profondément unidirectionnels et purement informationnels, comme en témoigne finalement la diversification des pratiques des journalistes :

« On devient animateur de communauté, on devient gestionnaire ou créateur de communauté, on devient chef de projet, on devient relation auditeur (...) On a une puissance de communication qui est décuplée, parce qu'on peut jouer facilement sur le vieux média [traduire : la radio] et le nouveau média [traduire : Internet] pour promouvoir toutes sortes d'initiatives dans le nouveau média ... Donc ça change totalement la nature du travail. Ça change totalement votre métier. Ça fait que moi maintenant je suis devenu chef de projet, journaliste, j'ai des relations même directes sur certains de mes projets avec les bailleurs de fonds » (Paris, 10/02/2014)

Le journaliste, si on devait résumer, deviendrait donc média de communication. Ce qui va au-delà de la polyvalence que présentait déjà Rémy Rieffel en 2001 sans pouvoir alors en mesurer l'ampleur :

« On peut demander au journaliste, comme c'est le cas actuellement dans certaines équipes de journalistes de groupes multimédias, de préparer un papier pour une édition locale d'un journal, d'assurer des interventions dans plusieurs émissions de télévision et plusieurs services sur Internet. Un reporter peut donc écrire un article pour l'édition du soir, présenter cette information à l'antenne et approfondir le sujet pour sa mise en ligne. » (Rieffel, 2001, p. 161)

Le sociologue soulignait alors combien cette adaptabilité professionnelle témoignait de nouvelles contraintes et conditions de travail liées à une « compression du temps et de l'espace ». Évidemment les impératifs de rentabilité, d'efficience ou d'audience expliquent en partie cette évolution.

Un des sujets traité par la communauté scientifique depuis plus de 15 ans (*Quaderni* n°45, 2001) est justement celui de l'émergence d'un journalisme de communication, en même temps que le constat d'une polyvalence toujours plus importante du métier de journaliste. Depuis, nombreuses sont les revues qui ont consacré des dossiers à ces mutations du métier de journaliste à l'ère du numérique (*Réseaux*, 2010 ; *Les Cahiers du journalisme*, 2011 ; *TIC et société*, 2012 ; *Réseaux*, 2012...)

Dans le cas de la radio, les compétences pluri médiatiques des journalistes ou animateurs radiophoniques se manifestent à travers les reportages, la réalisation de documents sonores, mais aussi à travers une multitude d'écrans interactifs (articles sur le site web de la radio, une biographie, un blog, un compte twitter, une vidéo en ligne) s'inscrivant dans le tournant post radiophonique. Ce tournant pèse sur les formats, les contenus et la grammaire radiophonique à travers des contenus « post » (rappels, commentaires, annonces) et « péri » (ajouts textuels et iconographiques, liens hypertextuels) radiophoniques (Poulain, 2013) qui constituent un nouvel espace-temps en résonance ou en référence au récit radiophonique – de plus en plus encapsulé dans des podcasts – pour finalement l'englober et le dépasser.

Ces écrans interactifs dans lesquels les journalistes inscrivent leurs pratiques sont par ailleurs autant d'espaces d'exposition (y compris de soi) et d'expression, d'espaces de contestation, de confirmation ou validation des propos journalistiques par les internautes, donc marqués par une certaine performativité, car décidant de la reconnaissance et de la réputation des journalistes. D'une certaine

manière, les journalistes remettent en jeu en permanence leur crédibilité soumise à la critique des internautes. Cette question de la compétence et de la légitimité face au public est apparue à plusieurs reprises dans les discours et interrogations de nos interlocuteurs.

Avec la numérisation de la radio, le journaliste se présente et se vit parfois comme un « couteau suisse », multitâches, multifonction, au risque de ne pas avoir le temps de mener à bien chacune d'entre elles ou en choisissant de hiérarchiser celles-ci en fonction de la manière dont il définit et vit son identité professionnelle. Certaines affirmations de nos interviewés évoquent une forme de résistance au changement (« *je reste journaliste radio avant tout* », « *j'y vais d'abord pour l'antenne* »). D'autres au contraire montrent que ce changement a été intégré au point qu'il est « normal » (on est au-delà de l'acceptabilité d'une situation donnée).

L'impact de la numérisation sur les pratiques des professionnels de l'information

Conséquences de la nécessaire polyvalence journalistique sur les temporalités et les modes de production professionnelle

Avec le cross-media - c'est-à-dire une synchronisation des contenus, d'un même univers ou de mêmes contenus éditoriaux diffusés simultanément sur plusieurs médias - caractérisant aujourd'hui de plus en plus de médias en ligne, l'information gagne en circularité. Polymorphe, elle emprunte des supports et formats de plus en plus diversifiés où l'information est déclinée, retravaillée, complétée. La simultanéité de ces divers espaces de diffusion va de pair avec l'instantanéité des commentaires, réactions, corrections des internautes.

Cela pose forcément des questions pour les journalistes à propos de l'évolution et de la multiplicité de leurs tâches, donc de leurs compétences, quand ils doivent décliner un « son » en article ou en vidéo en ligne, et trouver le temps aussi pour faire participer les auditeurs-internautes, entretenir une communauté en ligne en interagissant notamment sur les réseaux sociaux.

Dans quelle mesure la nécessaire polyvalence du « nouveau » journaliste radio, à l'ère du numérique, impacte-t-il ses pratiques ?

On peut d'abord constater une diminution du temps du direct, donc de la rencontre, de l'échange, du débat pour les radios hertziennes ou *online*, même celles issues du mouvement des radios libres. Prendre le temps de la rencontre, de la découverte de l'autre, du débat d'idées n'est plus la priorité pour la majorité d'entre elles. Plusieurs des journalistes que nous avons rencontrés soulignent et déplorent cette privation du temps accordé au direct, à la proximité avec les auditeurs, à des témoignages divers pris sur le vif, sur les lieux de vie.

Cependant malgré la diminution de cette dimension présenteielle, des rendez-vous sont maintenus, qui sont néanmoins plus assimilables au « courrier des lecteurs » de la presse, en plus interactifs :

« (...) On peut être amené parfois à répondre plus directement aux auditeurs, on a une émission qui s'appelle « Appel sur l'actualité » où les auditeurs sont censés pouvoir rappeler pour poser des questions et donc, dans ce cas-là, le journaliste qui a traité le sujet vient approfondir et expliquer en 4 à 5 mn. Avant, tout passait par cette émission, maintenant, ils peuvent nous contacter directement et nous demandent de répondre à certaines questions donc ça peut être un peu consommateur de temps et une charge de travail en plus effectivement. Pour l'instant c'est encore gérable, ça m'est arrivé 2 ou 3 fois en trois mois de reportage. » (Guilhem, RFI, 31/01/14)

Ce qui ressort des témoignages recueillis, c'est l'idée d'une contraction du temps pour soi ; mais aussi d'une démultiplication des tâches réduisant le temps du journalisme de terrain, du témoignage direct, à la faveur d'un traitement de plus en plus pluri-médiatisé de l'information. Il s'agit d'une multiplication d'intermédiaires, de sources en ligne qui transforment le journaliste en veilleur en alerte permanente, au point qu'espace privé (ou personnel) et public ne sont plus tout à fait séparés.

« Disons que ce qui est évident pour tout le monde aujourd'hui c'est que comme on est connecté en permanence, on n'échappe plus au flot d'informations. C'est-à-dire que l'un des premiers réflexes quand on se réveille le matin c'est de regarder le smartphone, l'ordinateur et de checker les mails, les réseaux sociaux et les applications RFI pour savoir s'il s'est passé des choses dans la nuit, ce qui a changé (...) C'est aussi par certains aspects un véritable cauchemar parce qu'il faut savoir s'en extraire notamment le soir quand on rentre à la maison et qu'on a une vie de famille, une vie sociale. » (Olivier, 31/01/14)

Olivier, bien qu'utilisant de plus en plus les réseaux sociaux à des fins professionnelles, résume assez bien ce sentiment d'une perte du temps passé à communiquer directement avec les autres et diminuant d'autant plus le temps consacré pour soi, pour réfléchir, et finalement prendre du recul par rapport à ses propres pratiques.

« (...) Twitter, ça prend trop de temps en fait et ça empêche si on a tout le temps l'esprit occupé par ce machin, ça empêche d'avoir le temps de réfléchir ou même de prendre le temps de téléphoner aux gens parce que c'est pas du tout la même chose d'avoir quelqu'un au téléphone, parler avec lui 10 mn ou lui envoyer 15 sms. » (Olivier, 31/01/14)

L'usage de Twitter d'ailleurs traduit particulièrement les différences de points de vue voire les tensions qu'expriment les journalistes interviewés. Il s'agit ici d'identifier des éléments qui constituent des *facilitateurs* ou des *contraintes*, [...] des *accélérateurs* ou des *freins*, qui pèsent positivement ou négativement sur les processus d'adoption d'une innovation technologique (Mayers (de), 2010)

Les responsables multimédia (Paulina en l'occurrence) et les jeunes journalistes (Guilhem) mettent en exergue son utilité notamment pour suivre et diffuser en temps réel des informations urgentes (appel à témoins), « sur des crises », mais aussi et surtout pour rentrer en contact avec les protagonistes d'une actualité, des informateurs, permettant de faire remonter l'information, au point de pouvoir générer « une revue de presse automatique ». Mais pour d'autres, plus anciens, il n'est pas forcément approprié à leurs besoins, prend beaucoup de temps et le journaliste est passif. La question de la compétence face à l'outil explique peut-être en partie cet écart à travers les usages et les points de vue entre les plus jeunes et les plus anciens des journalistes.

Plusieurs journalistes se posent la question du réel gain qualitatif de ce réseau si on met en balance le fait que Twitter fournit un nouveau flux (ininterrompu) d'informations en temps réel et représente un moyen d'alerte permanent. Mais tout ce travail de veille, de tri prend beaucoup de temps et se fait au détriment d'autres activités, d'autres aspects du métier journalistique.

Journalisme participatif : un mythe en marche ?

Des études récentes relativisent l'ampleur du journalisme participatif. C'est une pratique expérimentée par quelques milliers d'individus présentant un profil particulier : *« En plus de la possession d'un fort capital culturel, c'est une habitude plus générale de l'expression d'idées, ainsi qu'un intérêt marqué pour la vie publique et les médias, qui semblent sociologiquement discriminants en matière de création de contenus d'actualité sur le web. »* (Rebillard, 2011, p. 31). La production et la diffusion d'informations d'actualité concerne une frange sociale extrêmement restreinte des internautes, y compris sur des médias on-line ouvertement participatifs comme AgoraVox (Rebillard, 2011, Aubert, 2009). Sur *Rue 89*, comme l'avait montré par ailleurs Aurélie Aubert, les rares amateurs dont les articles étaient publiés (Aubert, 2008) avaient une appétence et une connaissance particulièrement élevée de l'actualité, de grandes qualités rédactionnelles, apparaissant comme des citoyens particulièrement intégrés et essentiellement urbains. Nous verrons que ces caractéristiques (statuts professionnels et capital culturel élevés, forte consommation d'informations, qualité de l'écriture) se retrouvent chez les contributeurs (rédacteurs d'articles) de *L'atelier des médias*.

Nous voyons apparaître une nouvelle injonction faite aux journalistes, consistant à multiplier les relations avec le public et à l'écouter. « (...) Les journalistes sont désormais obligés de prendre davantage en compte son avis, de dialoguer, voire de collaborer avec lui » (Rieffel, 2014, p. 208).

Certains modes de participation des auditeurs s'inscrivent dans une tradition renouvelée, réorganisée notamment à travers l'usage de réseaux sociaux, comme on peut l'observer par exemple à propos des correspondants locaux des (web)radios communautaires (Ricaud, 2015). Les réseaux sociaux permettent alors une prise directe et « permanente » avec le local. Et l'exemple des diasporas, à propos des webradios tunisiennes (Smati, 2013), permet de mieux saisir toute l'importance de ce rapprochement avec le territoire d'origine.

Des correspondants locaux connectés, des auxiliaires d'information régulièrement sollicités, des informateurs occasionnels répondant à des appels à témoignage de la part des médias eux-mêmes ou livrant spontanément des photos, des vidéos moyennant rétribution ; tout cela n'est finalement pas si nouveau, si on excepte le fait qu'ils disposent de nos jours de moyens technologiques autrement plus efficaces en termes de captation, de communication et de diffusion.

Parmi eux il y'a les habitués, les correspondants, les experts reconnus, ..., mais aussi tant d'autres qui ne maîtrisent pas (encore) les codes journalistiques comme en témoigne Olivier :

« Vous ne pouvez pas imaginer le nombre d'information mal comprises qu'on reçoit parce que ça va trop vite, parce qu'ils pensent à autre chose, parce qu'ils sont tellement dans l'événement. Fort de cette expérience, on sait qu'on ne peut pas faire confiance. On peut dire tiens c'est intéressant il y a quelque chose à creuser mais on ne peut pas faire confiance a priori. » (Olivier, RFI, 31/01/2014)

Les différents contributeurs réguliers à l'information, ou « intermédiaires », se distinguent de tous ceux qui, plus ou moins anonymes, apportent une participation non rémunérée et non sollicitée assimilable à un *digital labor* (Cardon et Casili, 2015) (dont elle remplit toutes les conditions de production, d'encadrement/ imposition de contraintes de production et d'évaluation/ valorisation), en apportant de manière consciente une information, une définition, une correction... La dimension participative de ces nouveaux modes de contribution reste à analyser au-delà des poncifs d'une « agora virtuelle » ou d'un nouvel « espace public médiatique ». Chaque participant est le chaînon plus ou moins anonyme d'une chaîne de l'information dont il ne maîtrise rien ou si peu finalement. Certains seront fascinés par l'audience que leur offre les réseaux sociaux et la perspective d'être repris, cités dans les médias réputés les plus sérieux. Une célébrité acquise le temps d'une traînée de poudre informationnelle n'excédant pas un ou deux jours le plus souvent.

Nous verrons à travers *L'atelier des médias*, en quoi et comment ce dispositif informationnel et interactif manifeste et traduit la diversité des productions des auditeurs-internautes (commentaires, tweets, échanges sur les forums) et nous invite à analyser et à relativiser cette dimension participative en ligne tout en identifiant ses modalités.

L'atelier des médias : des figures professionnelles de l'information à la « Une » et une communauté d'internautes à la « marge »

Avec *L'atelier des médias*, RFI a créé une véritable communauté en ligne très visible et active, à côté de (et parfois en lien avec ...) l'émission du même nom animée par Ziad Maalouf et Simon Decreuze. RFI parle même d'émission et réseau social à propos de *L'atelier des médias*. Cherchant à chroniquer les évolutions de la production et de la diffusion de l'information, *L'atelier des médias* a fait évoluer sa ligne éditoriale en se concentrant d'abord sur la société numérique et les mutations liées à la numérisation dans le monde des médias et de la communication.

La mise en place d'un journalisme d'animation est assurée par des journalistes déjà en fonction. Ses animateurs, adeptes de l'*open access*, du *creativecommons*¹ (à la condition de la citation de la source non par obligation légale évidemment, mais plus pour des raisons éthiques) ont par ailleurs en grande partie évacués la question de la modération obligatoirement souple (quasi-injonction affichée par les administrateurs), se dégageant ainsi d'une contrainte de moyens et de temps. Ce sont des membres actifs et anciens de la communauté qui assurent la modération des contributions en ligne, dans un esprit le plus libre possible et dans « les limites du respect de la loi ».

En 2008, dans le cadre d'une communication publiée en 2010, Nathalie Pignard-Cheynel et Arnaud Noblet qualifiaient déjà *L'atelier des médias* d'initiative parmi les plus abouties en termes de participation dans le domaine des médias audiovisuels². Concernant les médias d'information que nous qualifierons de traditionnels (radio, presse, télévision), à l'exclusion des *pure players*, *L'atelier des médias* demeure un espace médiatique (émissions, podcasts, articles) et participatif en ligne (forum, réseaux sociaux) parmi les plus originaux, avec une communauté particulièrement importante totalisant 16956 membres³ du monde entier, avec une forte proportion d'Africains francophones (Afrique du Nord et subsaharienne), surtout ces dernières années. L'attachement à RFI dans ces pays – pour les populations les plus lettrées et en particulier pour les élites intellectuelles et politiques – peut en partie expliquer ce constat. Le contraste est important avec les profils des premiers membres de cette communauté, en 2007, composée essentiellement par des Français, notamment journalistes liés ou pas à l'émission (et plus largement à RFI).

Configuration de deux espaces d'expression distincts avec des motivations et enjeux différents

L'atelier des médias apparaît rapidement pour l'observateur comme une juxtaposition de deux espaces (l'un professionnel, l'autre communautaire), deux mondes qui ont leur existence propre, même s'ils se rencontrent régulièrement par l'intermédiaire des (rares) commentaires sur les podcasts de l'émission et des articles publiés par les journalistes.

.....

¹Les licences Creative Commons, association à but non lucratif, proposent une solution alternative légale aux personnes souhaitant libérer leurs œuvres des droits de propriété intellectuelle de leur pays. Cette pratique s'inscrit dans l'esprit d'un web collaboratif et ouvert.

²Bien qu'il faille reconnaître que la concurrence restait relativement limitée alors – plus qu'aujourd'hui – notons que *L'Atelier des Médias* reçut en 2013 le « Grand prix du meilleur programme de radio 2.0 » (Dassonville Aude, « L'atelier des médias (RFI) élu meilleur programme de radio 2.0 », *Télérama*, 17/10/2013. <http://www.telerama.fr/radio/l-atelier-des-medias-rfi-elu-meilleur-programme-de-radio-2-0,103912.php>)

³Comptage des membres de la communauté au 5 avril 2017. La page Facebook, à cette même date, comptait par ailleurs plus de 34000 abonnés, le compte Twitter 43 255 abonnés (un chiffre finalement « astronomique » pour ce réseau social) et Mondoblog réunissait 600 blogueurs du monde entier.

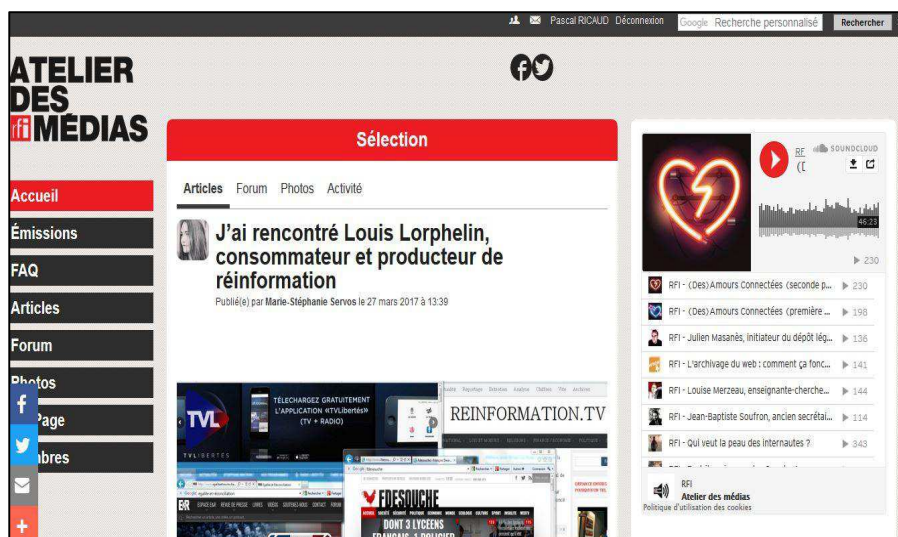


Figure 1 – Capture d'écran de la page d'accueil (partie haute dédiée à l'information)

Le mode d'organisation et d'affichage de la page d'accueil du site fait apparaître d'abord les contenus produits par les professionnels de l'information (figure 1). Les articles en pleines pages sont accompagnés des podcasts (des reportages, des portraits...) avec une *timeline*, possibilités de téléchargement et de partage sur les différents réseaux sociaux et d'écoute sur *soundcloud*. Tout est fait à priori pour inciter à l'écoute, à la découverte des productions sonores et plus largement des émissions proposées par RFI. À droite de la page on retrouve le fil des podcasts de reportages aux formats très différents (2 à 45 minutes ou plus) et aux contenus très riches, facilement écoutables, qui dans leur mise en forme rappellent pourtant l'ancien principe du fil des dépêches AFP (flux RSS).

La seconde partie, non visible quand on arrive sur le site, concerne en partie l'espace communautaire que nous qualifierons d'espace d'expression et accessoirement discursif (ci-dessous).



Figure 2 – Capture d'écran de la page d'accueil (partie médiane dédiée à la communauté en ligne)

On voit la mise en avant de membres en vedettes, notamment les plus actifs dans la rédaction d'articles (mais privés de sons). Un vedettariat qui en fait au moins symboliquement les égaux des professionnels. Ensuite, plus bas, le *Mondoblog*, à l'origine duquel est *L'atelier des médias*, est promu comme un autre symbole de la culture participative de RFI.

Chaque membre est un contributeur potentiel qui peut à tout moment publier un billet. Techniquement, c'est simple et pratique. Mais beaucoup de ces billets ne s'inscrivent pas dans la

ligne éditoriale (ou directrice) qui s'égrenent au fur et à mesure du fil d'actualité (« sélection ») des billets affichés en page d'accueil. D'ailleurs, Simon Decreuze, réalisateur de l'émission, s'en émeut dans un article publié le 8 octobre 2014 sur le site de *L'atelier des médias*. Il constate que la communauté formée autour d'eux s'est très tôt orientée vers la prise de parole environnementale, sociale, culturelle, loin finalement de la ligne éditoriale de l'émission, consacrée aux médias et à l'information. Cela n'a guère changé. La communauté des internautes de *L'atelier* semble s'être approprié cet espace en ligne qu'elle a façonné à son image, selon ses préoccupations, ses centres d'intérêt. En même temps, il alerte les internautes : « *produire de l'information nécessite une rigueur, des règles, un encadrement pour ne pas transformer l'information en communication et éviter de colporter des rumeurs.* » Il s'agit d'être sérieux et de ne pas se discréditer en prenant le risque d'une information erronée, orientée ou imprécise.

Pour ceux des contributeurs qui proposent des articles autour de l'information et des médias, le manque de maîtrise des codes journalistiques n'apparaît pas à priori comme une hypothèse suffisante pour expliquer le manque d'accès (donc de visibilité publique accentuée par le système d'indexation utilisé) à l'espace journalistique dédié à *L'atelier des médias*. L'absence dans ces productions de ce qui reste l'ADN de RFI, c'est-à-dire les « sons » (podcasts), constitue une autre explication de la difficulté d'accès à un espace professionnel mettant d'abord en valeur les productions sonores diffusées à l'antenne.

Primauté aux « contributeurs professionnels » dans un espace ouvert aussi aux « apprenants »

Pour toutes ces raisons, la probabilité de la mise à la « Une » d'une contribution d'un amateur est faible. Plus de 90% des articles qui s'inscrivent dans le « programme Atelier des Médias » (émission radio, podcasts, articles en ligne) sont réalisés par des professionnels en poste ou en formation, sachant qu'au 27 mars 2017, à raison de 20 articles par page et de 116 pages (depuis 2007), le volume était de 2320 papiers.

Alors qui sont ceux qui n'étant ni journalistes pigistes ou permanents (de RFI ou pas), ni réalisateurs de l'émission, ni apprentis ou stagiaires en journalisme (se présentant parfois comme « aspirants journalistes »), parviennent à se retrouver à la « Une », autrement dit dans le fil des articles sélectionnés en page d'accueil du site? Ce sont essentiellement, à la base, des professionnels de la communication et plus largement des cadres intermédiaires, des étudiants (notamment en journalisme), pour certains des blogueurs ayant une certaine audience. Presque pas de figure d'expert clairement identifiée, en dehors des journalistes spécialisés (dans les médias, l'économie, la politique...). L'observation des profils professionnels de ces contributeurs de *L'atelier des médias* corrobore les résultats obtenus en 2008 par Aurélie Aubert dans son étude de 100 profils de la rubrique « rédacteurs » du site *AgoraVox* : les cadres, les professions intellectuelles, représentent la grande majorité des contributeurs (Aubert, 2009). Évidemment ces observations s'appuient sur les informations fournies par les contributeurs eux-mêmes dans leurs profils en ligne, ce qui signifie que nous ne sommes pas à l'abri de quelques statuts déclarés plus ou moins farfelus ou « embellis ». Sur le web, « si le matériau ne manque pas, disponible en permanence » le chercheur doit « effectuer un travail de (re)contextualisation des données récoltées, recouper les sources et/ou les données face à des informations invérifiables, des identités incertaines (pseudo) » (Gago, Ricaud, 2016, p. 157)

On cherche donc ces figures intermédiaires du journalisme. Où se trouvent ces amateurs contributeurs ou « semi-professionnels » à mi-chemin entre l'ignorant et le professionnel (Nicey, 2016 ; Flichy, 2010) qui viendraient à se substituer petit à petit aux professionnels de l'information, y compris dans des espaces médiatiques structurés, organisés par ces derniers ? Les auxiliaires de l'information – celle véhiculée par le média sur ses ondes et ses sites – ne seraient-ils que les contributeurs invisibles au grand public qui constitueraient les réseaux d'informateurs du journaliste professionnel (via Twitter, Facebook) ?

Vu le nombre important de contributions (articles et podcasts) d'apprentis et stagiaires en journalisme à RFI, *L'atelier des médias* - à travers ses productions sonores et écrites - apparaît comme un espace d'apprentissage privilégié pour ces « apprenants » qui sont déjà dans une approche multimédia et 2.0 (reportages sonores diffusés sur la radio, automatiquement disponibles en podcasts avant de faire l'objet d'un article publié sur le site de *L'atelier*, suscitant des commentaires, partages ou prolongations sur les réseaux sociaux). Ils sont sans doute plus familiarisés avec ces nouveaux formats qui combinent techniques d'écriture journalistique et narrative, obligent à penser chaque histoire ou portrait de manière globale et cross-médiatique et non selon le principe d'une simple multidiffusion. Dans un contexte de convergence médiatique, ils acquièrent des compétences journalistiques adaptées aux nouveaux besoins des médias (Deuze, 2005, p. 451).

On peut évoquer une autre forme d'apprentissage, moins visible : celle des contributeurs non professionnels, même minoritaires, dont le travail est reconnu et valorisé par une mise en avant de leurs articles en page d'accueil. Blogueurs, consultants en communication... pour y parvenir ils ont réussi à intégrer et reproduire les codes journalistiques qui leur valent une reconnaissance de la part des professionnels de l'information. « *L'activité et la créativité des contributeurs correspondent souvent à l'imitation des routines des professionnels : les standards professionnels sont adoptés par les nouveaux acteurs.* », écrit Jérémie Nicey (2016, p. 225).

Conclusion : des médias modérément participatifs et ouverture

À propos de la remise en question éventuelle de l'identité professionnelle des journalistes radio face à l'émergence de nouveaux producteurs de contenus (ici en ligne) - au-delà des difficultés des plus anciens généralement à s'adapter à la nécessité d'une production multimédia et multi-supports - on constatera que pour RFI la participation des auditeurs-internautes ne vient pas - ou très peu - remettre en question leurs habitudes, leur statut et même leur prestige auprès du public. Même si on peut considérer que cette identité journalistique, se caractérisant par une rigueur souvent revendiquée (objectivité, vérification des informations) et des valeurs idéal-typiques réaffirmées parfois à travers les entretiens (éthique, règles déontologiques, recherche de la vérité, service public, immédiateté...) est plus ou moins fantasmée, idéalisée. Mais tout cela serait constitutif de l'identité et de l'idéologie d'une corporation défendant habilement son pré carré (Deuze, 2005).

Il est intéressant à ce propos de relever les commentaires des membres de la communauté de *L'atelier des Médias*, à la suite d'émissions ou billets de figures reconnues de la radio notamment, pour constater une réelle proximité et un réel attachement à la radio, mais aussi un grand respect (si ce n'est de l'admiration) à l'égard de ses journalistes. Par ailleurs, les contributeurs aux informations diffusées sur RFI (hertzien ou en ligne) sont (sauf exception) totalement invisibles pour les auditeurs et internautes. La dimension contributive ne peut pas alors être appréhendée comme une sphère potentiellement concurrente de celle des professionnels de l'information. Les « auxiliaires d'information » ne sont pas des professionnels ; ils n'ont donc pas de statuts ni même d'existence officielle. Les professionnels font par ailleurs un travail discriminatoire à l'égard des non-professionnels en rappelant qu'eux ont reçu une formation qualifiante.

Un autre aspect, pas ou peu abordé, à l'occasion de nos entretiens, mériterait d'être approfondi à l'avenir : celui du « MoJo » (journalisme mobile). L'accélération de la diffusion de l'information dans le cadre de la technologie mobile repose aussi sur la possibilité pour le journaliste non seulement de publier un contenu multimédia en temps réel à l'attention d'un public mobile, mais aussi de privilégier un *crowdsourcing* mobile auprès d'utilisateurs (réseau d'informateurs, témoins directs) produisant du contenu (photos, vidéo) sur des informations dont ils ont la primauté. Arnaud Mercier et Nathalie Pignard-Cheynel (2014) dans un article ambitieux visant à proposer un état des lieux des travaux de recherche sur les mutations du journalisme à l'ère numérique, tout en soulignant l'importance du thème de la mobilité - par rapport à l'évolution du métier de journaliste - dans le cadre des recherches à venir, nous appellent très justement à une certaine « prudence scientifique » :

« comme la rhétorique du journalisme citoyen, il est difficile de voir jusqu'où s'étend le journalisme mobile, et quelle signification il aura » (Goggin, 2011, p.109). Pour les professionnels de l'information, le « MoJo » a au moins en commun avec le « journalisme de desk » de s'appuyer de plus en plus sur les contributions d'amateurs, même s'il faudra certainement relativiser la portée de cette dimension participative, d'autant plus que dans le cas du journalisme mobile le caractère exclusif d'un certain nombre d'informations génère une économie plus ou moins souterraine plaçant les journalistes dans une position de dépendance et de concurrence.

Enfin aller plus loin dans la compréhension d'un dispositif informationnel et interactif comme *L'Atelier des Médias* nécessiterait alors d'envisager un dispositif d'analyse pouvant combiner une approche ethnographique (ethnographie virtuelle pour l'observation des réseaux sociaux et forums), une approche cartographique et des entretiens directs avec des auditeurs volontaires. Cela permettrait d'évaluer aussi plus précisément leurs éventuelles contributions à la révélation, circulation ou enrichissement d'informations, au-delà de leurs propres productions.

Références bibliographiques

Aubert, Aurélie (2009), « Le paradoxe du journalisme participatif. Motivations, compétences et engagements des rédacteurs des nouveaux médias (enquête) » (p. 171-190), *Terrains et travaux*, n°15, Paris : ENS Cachan.

Aubert, Aurélie (2008), « Rue89 : un modèle horizontal de la production d'information ? » (p. 99-104), in Lambert F. et Laville C. (dir.), Faut-il encore former les journalistes ?, *Médiamorphoses* n°24, Paris : INA / Armand Colin.

Cardon, Dominique et Casilli Antonio A. (juin 2015), « Qu'est-ce qu'un Digital Labor ? », Paris : INA Éditions.

Decreuze, Simon (2014), « L'âge de raison pour l'atelier des médias », *Atelier des médias*, 8 octobre 2014.

<http://atelier.rfi.fr/profiles/blogs/age-de-raison-pour-atelier-des-medias?context=tag-choix+musical>

Deuze, Mark (2005), « What is journalism ? Professional identity and ideology of journalists reconsidered », *Journalism*, 6 (4), London : Sage Publications, p. 442-464.

Equoy Hutin, Séverine, Chauvin Vileno, Andrée (2016), « Radio augmentée, radio enrichie. De la transposition des émissions radiophoniques consacrées à l'Histoire sur le web : circulation, altération, transmission », *RadioMorphoses*, [En ligne], n°1,

<http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2016/05/02/radio-augmentee-radio-enrichie/>

Estienne, Yannick (2007), *Le journalisme après Internet*, Paris : L'Harmattan.

Flichy, Patrice (2010), *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Paris : Seuil.

Franklin Bob, Hamer Martin, Hanna Mark, Kinsey Mary & Richardson John E. (2005), *Key Concepts in Journalism Studies*, London: Thousand Oaks, SAGE Publications.

Gago, Laurent et Ricaud, Pascal (2016), « Les contenus web » (p. 155-160), in Antoine, Frédéric (dir.), *Analyser la radio : méthodes et mises en pratique*, Bruxelles-Paris : De Boeck Supérieur, Coll. Info/Com.

Kaufmann, Jean-Claude (2007), *L'entretien compréhensif*, Paris : Armand Colin.

Le Champion, Rémy (dir.) (2012), *Journalisme 2.0 - nouvelles formes journalistiques, nouvelles compétences*, Paris : La documentation Française.

Mayers (de), Juliette (2010), « Être journaliste dans un environnement 2.0. Les médias belges face aux innovations technologiques » (p. 157-177), *Les cahiers du numérique*, 2010/1 (Vol. 6). [en ligne], disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2010-1-page-157.htm>

Monnoyer-Smith, Laurence (2013), « Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe ? » (p. 12-31), in : Barats Christine (dir.), *Manuel d'analyse du web*, Paris : Armand Colin.

Mercier, Arnaud et Pignard-Cheynel, Nathalie (2014), « Mutations du journalisme à l'ère du numérique : un état des travaux », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 5 | 2014, consulté le 29 octobre 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/1097>; DOI:10.4000/rfsic.1097

Nicey, Jérémie (2016), « Semi-professional amateurs » (p. 222-235), in *Digital Journalism* (The Sage Handbook), London : Sage Publications.

Pélissier, Nicolas (2003), « Un cyberjournalisme qui se cherche », *Hermès*, n°35, CNRS Edition, p. 99-107.

Pignard-Cheynel, Nathalie et Noblet, Arnaud (2008), « L'encadrement des contributions « amateurs » au sein des sites d'information : entre impératif participatif et exigences journalistiques », Communication au colloque *Web Participatif - Usages 2.0 : Mutation de la communication ?*, 6-7 mai 2008.

Poulain, Sébastien (2013), « Postradiomorphoses : petit bilan des mutations radiophoniques à l'ère du numérique », [en ligne]. *Carnet de recherche Radiography*. <http://radiography.hypotheses.org/906>

Rebillard, Franck (2011), « Création, contribution, recommandation : les strates du journalisme participatif », *Les cahiers du journalisme*, n° 22/23, p. 29-41.

Ricaud, Pascal., Smati, Nozha (2016), « Numérisation de la radio : pratiques et perspectives », *RadioMorphoses*, [En ligne], n°1 - mis en ligne le 18/11/2016, URL : <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2016/06/07/introduction-au-dossier/>

Rieffel, Rémy (2001), « Vers un journalisme mobile et polyvalent », *Figures du journalisme, critique d'un imaginaire collectif*, *Quaderni*, n°1, Vol. 45, p. 153-169.

Rieffel, Rémy (2014), *Révolution numérique, révolution culturelle ?*, Paris : Gallimard, Col. Folio Actuel.

Smati, Nozha (2013), « Lien au territoire et forme radiophonique web : approche de re-territorialisation de la diaspora tunisienne », p. 105-119, in : Agbobli Christian, Kane Oumar et Hsab Gaby, (dirs.), *Identités diasporiques et communication*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.

Spécificités propres au traitement et à la réutilisation des archives audiovisuelles africaines (aspects documentaires)

*Own specific treatment and reuse of African audiovisual archives
(documentary aspects)*

*Especificidades propias al tratamiento y la reutilización de los
archivos audiovisuales africanos (aspectos documentales)*

Article inédit, mis en ligne le 20 mars 2018.

Hamet Ba

Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Conservateur documentaliste, ses recherches portent essentiellement sur la préservation, la valorisation et les spécificités des archives audiovisuelles africaines. Sa thèse soutenue en 2016 tente de démontrer le contrepoint des archives audiovisuelles africaines face à la mondialisation de l'information documentaire audiovisuelle.

Plan de l'article

Introduction

Cadre de l'étude et pertinence de l'appropriation du patrimoine audiovisuel africain

Situation matérielle et gestion des fonds audiovisuels africains

Documentarisation « habituelle » et appropriation du contenu audiovisuel africain.

La connaissance du contexte de production, élément déterminant d'interprétation et d'analyse des archives audiovisuelles

La contextualisation : les codes propres du document audiovisuel

Restitution des éléments de fabrication et documentarisation du document audiovisuel

L'analyse comme « décryptage »

Comment analyser le « contenu » des images ?

L'analyse de contenu comme « mise en morceaux »

Conclusion

Références bibliographiques

Résumé

Dans la perspective de la recherche et de l'accès, donc celle de l'utilisateur et non celle de la création de l'information, nous tenterons d'interroger pour l'évaluer, la pertinence des modes traditionnels de « documentarisation » aux fins de préserver la richesse culturelle des programmes produits par les télévisions locales, particulièrement des pays du Sud et, singulièrement, du Sénégal. En fait, la télévision, généralement, s'interroge pour et sur le milieu pour lequel elle produit. C'est surtout sur la nécessaire documentarisation des programmes des pays du Sud que nous insistons. Aussi, cet article présente et analyse la démarche et les outils utilisés par les professionnels africains de l'information documentaire pour rendre plus compréhensibles les contenus spécifiques des productions audiovisuelles africaines.

Mots clés

Information documentaire audiovisuelle ; Afrique ; Culture ; Documentarisation.

Abstract

Focusing on the perspective of research and access, that of the user and not of the creation of information, we shall try to emphasize the primordial importance of preserving the values and cultural richness of programs produced by Local television, particularly from the South and, specially, from Senegal. Usually, television questions itself on the environment for which it produces. It is above all on the necessary documentarization of the South countries' programmes that we would like to insist. We will try to dissect here the tact developed by the professionals of documentary audiovisual information through their approach and the tools used to make the contents more comprehensible.

Keywords

Audiovisual documentary information, Africa, Culture, Documentarization.

Resumen

Privilegiando la perspectiva de la busquera y del acceso, pues la del usuario y no la de la creación de la información, intentaremos subrayar la plaza primordial de la preservación de los valores y de la riqueza cultural de los programas producidos por las televisiones locales, particularmente de los países del Sur, y singularmente, del Senegal. En efecto, la televisión, generalmente, se interroga por y sobre el ambiente por el cual ella produce. Sería sobre todo la documentarización esencial de los programas de los países del Sur de la que queríamos insistir. Además, aquí intentaremos decorticar el tacto desarrollado por los profesionales de la información documental audiovisual a través su andadura y las herramientas utilizados para hacer más comprensibles los contenidos.

Palabras clave

Información documental audiovisual, África, Cultura, Documentalización.

Introduction

La production mondiale dans le domaine audiovisuel se développe de manière exponentielle. En 2004, on estimait le volume mondial des archives à deux cent millions d'heures. (Wright, 2004). Aujourd'hui, avec l'amorce de la généralisation de la télédiffusion numérique, incontestablement, la production des programmes a explosé et ira crescendo.

La question que nous voudrions aborder ici est celle de la préservation et de la vulgarisation des valeurs et de la richesse culturelle des pays « pauvres » contenues dans ces programmes audiovisuels. La documentation qui accompagne les productions des pays pauvres du Sud est très souvent parcellaire ou insuffisante si tant est qu'elle existe. Or, ces programmes s'intéressent fortement à l'environnement culturel de ces pays. Mais, les réalités de la culture africaine étant très difficiles à cerner par les africains eux-mêmes, et, a fortiori, par des non-africains, la documentarisation de ces fonds s'impose. Cependant, généralement, les archivistes et documentalistes africains ne maîtrisent pas toujours bien la signification culturelle des divers us et des multiples coutumes. Aussi, c'est, plus spécifiquement, sur le rôle de ces professionnels dans la visibilité de la production des télévisions locales du Sud en général, africaines en particulier, et singulièrement sénégalaises que nous situons notre recherche. L'approche privilégiée ici s'inscrit dans la perspective des sciences de l'information : « celle de la recherche et de l'accès, c'est-à-dire la perspective de l'utilisateur et non celle de la création et

de la diffusion, perspectives du producteur propres aux sciences de la communication.». (Salaün, 1993).

D'abord, nous camperons le contexte de l'étude dont le champ vise de façon générale les archivistes audiovisuels de l'Afrique noire et, spécifiquement, du Sénégal, en tant que praticiens des modes habituels de documentarisation des fonds. Puis, nous essayerons de mesurer la pertinence de ces pratiques sur l'intégrité de la mémoire du patrimoine audiovisuel africain.

Ensuite, nous nous pencherons sur la nécessaire prise en compte du contexte de fabrication de ces documents pour éclairer davantage leurs usagers pour une appropriation « plus » correcte de leurs contenus.

Pour conclure, nous nous interrogerons sur les innombrables compétences qui doivent être celles des archivistes et documentalistes audiovisuels d'Afrique noire, le tout dans la perspective des évolutions liées aux environnements numériques.

Cadre de l'étude et pertinence de l'appropriation du patrimoine audiovisuel africain

Situation matérielle et gestion des fonds audiovisuels africains

Nous circonscrivons la présente réflexion aux seules archives audiovisuelles africaines ainsi qu'aux archivistes audiovisuels des pays de l'Afrique de l'Ouest francophone, et, surtout des huit pays de L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), avec une insistance sur le Sénégal. Il en résulte, forcément, un aperçu restreint mais qui, en raison des similitudes et ressemblances des contextes culturels africains, peut valablement emporter les mêmes remarques et conséquences pour de vastes zones géographiques, ethniques, culturelles et professionnelles. Ainsi donc, nous nous intéressons ici à des services audiovisuels où la numérisation est encore un avenir lointain et où les terrains laissent constater une situation matérielle, à la limite, indécente des archives de façon générale et des archives audiovisuelles en particulier.

Force est de constater que dans les pays de l'UEMOA on rencontre presque exactement les mêmes insuffisances en dotation en personnels qualifiés concernant les archives audiovisuelles ainsi qu'en équipements et même quelquefois les mêmes lacunes juridiques envers les institutions documentaires. Quelques exemples étayaient notre conviction que dans la pratique documentaire actuelle des pays d'Afrique il y a bien des similitudes pour ne pas dire des modèles strictement identiques.

En novembre 2004, à l'occasion de la Conférence annuelle de la Fiat (Fédération internationale des archives de télévision), « L'Appel de Paris pour la sauvegarde du patrimoine mondial audiovisuel » contribue à raffermir et généraliser, en Afrique de l'Ouest francophone, la prise de conscience de la nécessité de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine audiovisuel. Dès après, un groupe d'experts archivistes audiovisuels africains se constitue, des formations en archivistique audiovisuelle suivent et, ensuite, se crée une collaboration entre la Fiat, l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), l'Ina et l'UEMOA en faveur d'une véritable politique patrimoniale. L'UEMOA s'approprie ainsi l'urgence de préserver son patrimoine audiovisuel communautaire, en vulgarisant d'abord son Plan pluriannuel de préservation et de valorisation des archives audiovisuelles, qu'elle valide en 2011 après un état des lieux des archives audiovisuelles des pays membres.

Ensuite, parce que la culture a, aujourd'hui, une influence potentiellement positive sur la croissance des pays de par le volume de ses recettes d'exportation, l'UEMOA s'est dotée en octobre 2013 d'une Politique commune de développement culturel. « *Ce programme de développement culturel clarifie le contexte, justifie les raisons d'une politique commune en la matière, expose les orientations et axes d'intervention, les objectifs et les résultats attendus à l'horizon 2020.* » (UEMOA, 2014).

Dans le cadre du projet « Capital numérique », mis en œuvre par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) sur la période 2014-2016 et cofinancé par le secrétariat des États ACP (Afrique,

Caraïbes, Pacifique), l'Ina s'est vu confier en mars 2014 la tâche de développer une nouvelle version du logiciel AIMÉ (V4), ainsi que de concevoir le site internet « Archibald ». L'objectif de cette plateforme est d'interconnecter les stations AIMÉ de vingt pays africains à une plate-forme de centralisation des archives. Par ce biais, chaque fonds d'archives constitué avec les moyens locaux de stockage, de numérisation et, enfin, d'indexation, sera pérennisé en un seul lieu avec des perspectives d'échanges de programmes dans le futur. (Ba, 2015).

L'univers numérique n'a pas encore totalement happé le champ de travail des archivistes et documentalistes africains dont il est question ici. Cependant, cela ne saurait tarder. Les plans et projets de numérisation naissent et ne cessent de s'élargir partout, l'installation généralisée de la télévision numérique terrestre (TNT) en Afrique étant inéluctable.

Effectivement, tel un séisme, le numérique inflige à la télévision sa première grande vague de changements dans tous les domaines : techniques, technologiques, professionnels, documentaires, socioculturels et de création. La documentation audiovisuelle n'y échappe donc guère. Ainsi, l'infographe, le monteur et le journaliste en sont venus à presque concurrencer le documentaliste dans l'archivage et l'indexation. Toutefois, les niveaux sémantiques et d'exploitation en profondeur du contenu des images viennent, en quelque sorte, rétablir les frontières séparant ces métiers devenus du reste encore plus connexes, justement à cause du numérique. « *Dans l'univers numérique [...] le contenu ne doit pas simplement être stocké : il est conservé pour être retrouvé [...] Par ailleurs, l'indexation automatique n'est pas une menace. Le savoir-faire, en documentation, reste irremplaçable [...] La connaissance des mots clés devient l'oxygène dans l'écologie de l'information.* » (Le Diberder, 2009)

Documentarisation « habituelle » et appropriation du contenu audiovisuel africain

La pratique actuelle et habituelle de la documentarisation dans la plupart des services d'archives audiovisuelles d'Afrique noire francophone est quasiment la même. Effectivement, ayant assez souvent fréquenté les mêmes écoles de formation en bibliothéconomie et d'archivistique, les responsables de ces archives reconduisent à peu d'exceptions près les mêmes recettes de gestion pour leurs institutions et leurs ressources documentaires.

En somme, jusqu'ici, en dehors des mentions incontournables relatives à la description technique (support, couleurs, etc.), au genre (actualité, documentaire, fiction) ainsi que des précisions touchant aux valeurs de plans et d'angles de cadrage, les références au contexte culturel et au substrat sémiotique sont généralement omises. Bien entendu, la description catalographique n'est pas en reste (auteurs, titres, etc.) avec toutefois, pour certains auteurs, comme les réalisateurs et autres interprètes ou monteurs, des omissions. Sur ce point, quelques divergences subsistent qui sont dues au fait que les normes, pour les archives audiovisuelles ne sont qu'indicatives.

La description et l'indexation restent le cœur de métier des documentalistes, néanmoins personne ne peut plus se permettre d'ignorer les bases techniques des systèmes en place dans l'environnement numérique de la télévision. (Carnel, 2009). De même, mondialisation et télévision numérique terrestre exigent, les documentalistes audiovisuels africains se doivent impérativement d'explicitier au mieux les contenus des fonds de leurs institutions en se référant au contexte culturel de ces productions, seul gage d'appropriation correcte. Pour cela, il faut aller au-delà des seuls mots-clés ainsi que se fait l'indexation actuellement dans ces pays d'Afrique. Par contre : « *La tendance du numérique est de fragmenter et de recomposer un contenu en unités arbitraires sans rapport au sens car recombinaisons à l'infini [...] Le traitement documentaire se modifie de la description du document original à la déclinaison des usages possibles. Il devient interprétation à partir d'un modèle de représentation de la visualisation [...] Ainsi, ce que l'on appelle document tend à n'être plus que le « contenant » à partir duquel sont extraits des fragments, nouvelles ressources numériques. Le travail documentaire glisse de l'indexation à l'éditorialisation, l'objectif étant de trouver des ressources pour créer de nouveaux contenus avec une recontextualisation liée à son nouvel usage (ex. : Images de*

guerre 1940-1945 de l'INA). La documentation ne consiste plus à documenter mais à éditer des ressources enrichies. Le nouvel enjeu est le passage d'un éditorial sur mesure à un éditorial de masse, c'est-à-dire la capacité de décrire et d'enrichir de grands volumes de ressources pour les utiliser et les éditer dans de nouveaux contextes ». (Kattnig, 2006)

A notre sens, au vu des résultats de l'actuelle et habituelle documentarisation dans la plupart des institutions documentaires audiovisuelles africaines, le constat est que cette pratique ne permet pas une appropriation satisfaisante concernant le contenu. Sans doute, parce que cette documentarisation est incomplète et ne prend pas compte suffisamment du contexte de production.

La connaissance du contexte de production, élément déterminant d'interprétation et d'analyse des archives audiovisuelles

Compte tenu des remarques émanant de la pratique de la documentarisation « habituelle » telle que décrite plus haut, il s'avère indispensable de recourir à une référence plus approfondie et plus complexe pour obtenir une documentarisation beaucoup plus adéquate et « parlante » des archives audiovisuelles africaines. Pour ce faire, nous jugeons nécessaire de tenir et rendre compte du contexte de production du document audiovisuel pour une meilleure appréciation des contenus à travers une analyse plus poussée.

Le contexte se définit ici, dans le sens de « *l'ensemble des circonstances entourant un événement* ». Pour le document télévisuel, le contexte regroupe à la fois les circonstances de fabrication (lieu, objet, date, langue) mais également tout un ensemble de dispositifs réunis par les professionnels de l'audiovisuel (scénario, filmage, effets spéciaux, artefacts divers, technique...) (Ba, 2016). Symboliquement, la démarche méthodologique qui sied pour décortiquer l'histoire cinématographique (télévisuelle aussi) est indiquée ainsi : « *Tous les recours aux images sont valables et légitimes, à condition qu'ils s'accompagnent d'une analyse des images elles-mêmes et du contexte dans lequel elles ont été produites* » (Ferro, 1971).

Contrairement, au simple téléspectateur, le chercheur a besoin de rassembler divers éléments du contexte du document audiovisuel. D'ailleurs, l'archivistique audiovisuelle prévoit que le document d'archives audiovisuelles soit accompagné de documents divers ayant servi à la « fabrication » : contenu des notes du scripte, du scénario, liste des lieux et dates de tournage, liste des interviewés, les *rushes*¹ et chutes après le montage, la fiche de production, les notes du chargé de production, etc. Une fois cernés les éléments du contexte, alors l'analyse du contenu peut intervenir.

La contextualisation : les codes propres du document audiovisuel.

La fabrication, ainsi que l'utilisation du document audiovisuel, reposent sur des codes propres. Ces différents codes se retrouvent au niveau technique, au niveau du langage cinématographique ainsi que du genre télévisuel, mais aussi au niveau sémiotique et sémiologique, et, enfin, dans le contexte culturel de la production du document audiovisuel.

Un autre code utilisé dans l'audiovisuel est relatif au genre télévisuel choisi pour un document donné. Selon le genre télévisuel en question, outre l'approche de traitement, le sujet traité requiert une appréciation différente. Par exemple, un reportage portant sur une actualité n'appelle pas la même appréciation ni le même traitement qu'un documentaire.

Enfin, le contexte culturel va, quant à lui, prendre en compte l'environnement culturel dans lequel et pour lequel le document audiovisuel est produit. Ainsi, par exemple, la langue du document est

.....

¹ Premier positif comprenant toutes les prises retenues au tournage, les *rushes* servent à une projection de contrôle pendant le tournage et permettent le choix des prises au montage

fonction du public ciblé. De même, certains choix de présentation ou de décor se réfèrent au contexte culturel.

Pour éviter une méprise, généralement sur la perception des images de la télévision, et, particulièrement, des images d'archives télévisuelles, situer le contexte de ces images s'impose. En effet, les archives audiovisuelles ne sont que le reflet d'images tournées dans un certain contexte. Ce contexte, évidemment, n'est le plus même au moment où l'on se sert des archives pour des besoins de recherches ou de rediffusion. La dimension temporelle ajoute une couche supplémentaire qui « voile » la compréhension du fonctionnement intime du média.

Aussi, il est indispensable, pour rendre clairement utilisable le document d'archives audiovisuelles, de le décoder. Ce décodage passe par la prise en compte des différents niveaux du contexte de la production du document audiovisuel. Il s'agit de réécrire les codes que l'on peut interpréter à partir d'une connaissance et d'une compréhension des différents niveaux de ce contexte qui concourent à construire le langage audiovisuel. Citons l'exemple d'une revue de la coopération entre le Sénégal et un pays donné. En effet, presque toujours, à la veille d'une rencontre économique, politique ou culturelle entre le Sénégal (au niveau ministériel ou présidentiel) et un pays donné (ou une institution importante), le Journal Télévisé revient sur les actes de coopération entre ledit pays et le Sénégal. Ce sont des archives, évidemment, qui seront utilisées pour illustrer « ce papier », puisque l'objet traité est à venir. (« Papier » désigne, dans le jargon journalistique, la séquence qui développe l'information livrée par un journaliste de télévision ou de radio). Cependant, il faut, au risque de prendre ces archives pour des images récentes, fraîches, préciser les dates, occasions et lieux de tournage des *stock-shots*² insérés. Au-delà de l'actualité, c'est plus dans le domaine culturel et du documentaire télévisuel proprement dit que la méprise peut être plus grande en l'absence d'une indexation plus pointue et qui va dans la profondeur sémantique du sujet. Ici, si l'on n'y prend garde, ce qui est fondamentalement sacré risque d'être complètement noyé dans la banalité, le profane et le folklore. En voici des exemples :

La scène de danse d'un masque africain est appréciée fort différemment par des africains ou des européens. Ce qui est sacré pour les uns, relève du folklore pour les autres. Il en est ainsi de la sortie d'un masque comme celui du « kankouran » chez les diolas du Sud du Sénégal, dans la région de Casamance. Pour quelqu'un qui n'est pas diola, ce qui marque le plus, c'est l'accoutrement du kankouran et la terreur qu'il fait régner autour. S'il arrive aussi que cette sortie du kankouran soit filmée, c'est probablement ce que le téléspectateur retiendra le plus. Cependant, le kankouran fait instaurer un certain respect de l'ordre établi, de la nature et de l'environnement. En frappant, par exemple, très violemment parfois avec le dos de sa machette dont il ne se sépare jamais, c'est pour punir bien souvent les contrevenants au respect de l'environnement et de l'ordre établi. Cependant, une telle information doit être dûment établie lors de la documentarisation des archives qui resteront de la sortie du kankouran. Des informations utiles doivent aussi être recueillies auprès des initiés et « encadreurs » de la sortie du kankouran et être consignées dans les notices des archives. Sinon, si on l'on s'en tient uniquement à ce qui est simplement filmé sans pour autant prendre en compte le contexte, alors il ne reste plus que les aspects spectaculaires d'autant que celui qui n'est pas diola ne peut appréhender correctement le message délivré par le kankouran. La « documentarisation » ainsi réalisée restaure et donne tous les éléments du contexte culturel indispensable pour comprendre tout le sens et la portée des valeurs culturelles contenues dans les séquences filmées.

.....

² *Stock-shots* : plans empruntés en général à des documents d'archives pour être réinsérés dans d'autres œuvres postérieures (documentaire, reportage, magazine, fiction...)

En fait, le niveau de renseignement quant à la réelle signification culturelle de ce qui est filmé fonde le niveau d'appréciation et de compréhension du destinataire du contenu filmé (chercheur ou simple téléspectateur). Ainsi, plus on plonge dans le culturel, plus le rôle de l'archiviste et du documentaliste est important. C'est à ces professionnels, en effet, qu'il revient d'assurer la compréhension nécessaire du document audiovisuel produit pour son destinataire.

Convoquons un autre exemple du point de vue sémiotique car la télévision alliant l'image et la parole, c'est de la description du rapport entre la parole et l'image qu'il s'agit ici de faire. Toutefois, la sémiotique dont il est question, ici, n'est, en fait, que la documentarisation des archives en question. Le recours à la sémiotique, ici, nous sert pour faire nécessairement appel à la langue et au langage pour amener à la meilleure compréhension possible du contenu du document audiovisuel. Même si « contrairement à ce que l'on croit, l'image est souvent moins menteuse que les mots » (Wolton, 1997), il n'en demeure pas moins vrai que ce sont des mots qu'il faut se servir pour non seulement décrire l'image mais aussi la « documenter », l'indexer, l'interpréter, lui donner un sens. Pour cela, en effet, c'est par la langue et le langage qu'il faut passer, donc dans un domaine relevant de la sémiotique. Ceci est tellement vrai que les documentalistes, se réfèrent souvent à un thesaurus, un lexique commun en quelque sorte pour parler le même langage lorsqu'il s'agit de documenter les fonds, y compris celui des documents audiovisuels. Aussi, « d'un point de vue sémiotique, l'image est un signe qui montre quelque chose et non un signe qui signifie quelque chose ». [Bachimont, 1998]. Ainsi, par exemple si l'on se réfère au mot « eau », pour le signe, « eau » renvoie au concept qui est la représentation mentale de la chose. Cependant lorsque le même signe « eau » est utilisé comme rendant compte d'une image où l'on reconnaît l'« eau », alors pour l'image, « eau » correspond à la représentation visuelle, concrète de ce qu'est l'eau. Mais : *« Toute la difficulté dans la situation de l'audiovisuel vient du fait que le document audiovisuel ne repose pas sur un système d'assignation arbitraire de sens, comme le texte. Les signifiants d'une image ou d'une piste sonore - à l'exception des éléments présentant du texte écrit ou oral- n'ont pas de rapport prédéterminé à leur signification. [...] Il s'agit d'une relation analogique avec la réalité : on a affaire à des formes perceptives qui sont susceptibles de recevoir toutes les significations que pourra leur donner l'expérience humaine, et non des formes symboliques qui, comme les mots, ont un ou plusieurs proposés et articulés dans un système, puis renégociés en contexte »* (Isaac, 2005). Toutefois, donner une signification, un sens à ce que l'on voit est moins évident que décoder un signe verbal. La signification de l'image est plus complexe à saisir que celle d'un signe linguistique. Ainsi, dans un groupe ethnique donné, les non-initiés ne peuvent guère interpréter, comprendre certaines scènes ou paroles (Ba, 2016).

Restitution des éléments de fabrication et documentarisation du document audiovisuel.

Un document audiovisuel consiste en une séquence temporelle. De ce fait, l'appropriation de son contenu doit combiner une lecture d'ensemble et une dissection des « fragments » qui composent cette séquence (plan, montage, trucages divers, ...).

La « fabrication » qui correspond, dans le langage audiovisuel, aux différentes phases de création du document, se fonde essentiellement sur deux notions essentielles qui sont le plan et la séquence. Le plan est une suite d'images filmées sans interruption, du début jusqu'à la fin de la prise de vue effectuée par la caméra. La séquence, quant à elle, constitue un regroupement de plusieurs plans assemblés et collés les uns aux autres à la suite d'un montage. Ainsi, la séquence forme une unité narrative et est donc une information complète, « aboutie », qui rend compte de quelque chose qui fait sens. « Le montage organise le récit, lui donne un rythme et participe à la création de l'ambiance. ». (Larcher, 2010). En référence aux différentes parties du document écrit, on peut schématiser le plan comme étant une phrase et dire de la séquence que c'est un chapitre qui, donc est constitué de phrases qui forment un récit cohérent.

Mais, il est toujours nécessaire de « documentariser » le document d'archives audiovisuelles. Documentariser, c'est interpréter, déchiffrer un langage codé en le traduisant dans un langage

accessible à tous. La « documentarisation » consiste en l'apport d'éléments de clarification et de compréhension du document d'archives audiovisuelles. Cette documentarisation est d'autant plus prégnante qu'il s'agit d'apporter un « éclairage » indispensable pour la bonne compréhension du document et que cet « éclairage » n'apparaît pas à l'utilisateur puisque ce sont les codes de la construction même du document qui cachent cet « éclairage ». Aussi, cette documentarisation s'impose comme une nécessité pour amener à optimiser l'usage du document en permettant un meilleur accès à son contenu et une meilleure mise en exergue du contexte de production du document audiovisuel. Ceci passe par l'indication d'un certain nombre d'informations manquant dans le document lui-même ou pouvant échapper à la compréhension de l'utilisateur du fait de l'incapacité de ce dernier à comprendre le message véhiculé à travers un langage audiovisuel qu'il ne lui est pas toujours facile ou possible de « décortiquer », « déchiffrer » aisément.

En voici un double exemple dans le domaine religieux au Sénégal.

Les deux principales confréries musulmanes religieuses au Sénégal sont la tidjania et le mouridisme. Chacune de ces confréries célèbre chaque année un anniversaire mémorable pour elle. Il s'agit du gamou de Tivaouane, encore appelé maouloud (anniversaire de la naissance du prophète de l'islam) pour la tidjania et du magal de Touba (anniversaire du départ en exil pour le Gabon, en 1895, de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme).

Généralement, à l'approche de chacun de ces événements, la télévision nationale sénégalaise mène des reportages sur chacune de ces deux confréries. Et, inmanquablement, pour revenir sur l'origine des propagateurs de ces confréries, des équipes sont envoyées non seulement dans les capitales religieuses des confréries mais aussi à Gaya, le village de naissance de Maodo Malick Sy, ainsi qu'à Porokhane, le village de naissance de Sokhna Mame Diarra Bousso, mère de Cheikh Ahmadou Bamba. Mais, si l'archiviste, au moment d'indexer les reportages réalisés sur les sites de Gaya et de Porokhane, ne prend pas le soin de noter « tidjania » et « mouridisme » dans les mots-clés, presque aucun chercheur, ultérieurement, ne pourra retrouver les reportages faits sur ces deux sites. Effectivement, il n'y aura alors aucun lien entre la confrérie à laquelle le chercheur s'intéresse et l'un de ces lieux.

Ajoutons qu'en plus de favoriser la meilleure appropriation possible du contenu, l'archiviste déploie également plusieurs stratégies pour faciliter le repérage, l'identification et l'accès du document à travers, entre autres, la diffusion sélective, la diffusion sur profil. Pour l'atteinte de tous ces objectifs, le numérique, par la télédiffusion numérique terrestre (TNT) appuie notablement. Par exemple, la TV-R (Television Replay ou Télévision de Rattrapage) permet à l'usager, grâce à son appareil téléviseur devenu intelligent, d'enregistrer un programme qui passe, de le stocker pour le regarder au moment que cela lui conviendra. Le GEP (Guide Electronique des Programmes, EPG en anglais) donne, de même, la possibilité de disposer, sur certaines chaînes, des grilles des programmes en cours ou à venir jusque sur 15 jours. Ainsi, le téléspectateur peut filtrer ses chaînes favorites, sélectionner les programmes par type (films, série, divertissement, information, jeunesse, etc.), planifier, commander l'enregistrement d'un programme ou d'épisodes entiers d'une série ou d'une émission.

L'analyse comme « décryptage »

Analyser, c'est décomposer un ensemble en cherchant à mettre en exergue les éléments qui le constituent. C'est donc un examen détaillé d'un ensemble complexe. En fin de compte, c'est une démarche intellectuelle qui va chercher à aller du complexe (un code) au plus simple, plus accessible (décodé). Ainsi donc, les archivistes et documentalistes se servent de formes multiples d'analyse pour aider à éclairer, orienter, ou informer leurs utilisateurs (journalistes, réalisateurs, chercheurs, internautes, etc.).

L'analyse du document audiovisuel procède d'un décryptage en vue de permettre d'en comprendre le contenu. Décrypter, c'est mettre à jour la signification cachée derrière un code. C'est interpréter, déchiffrer un langage codé en le traduisant dans un langage accessible à tous. Pour décrypter les documents d'archives, le documentaliste devra donc, d'abord connaître et reconnaître les différents codes sur lesquels repose sa construction et, ensuite, être capable de les « décoder », c'est-à-dire de les traduire dans un langage accessible à ceux qui ne connaîtraient pas la signification de ces codes. L'audiovisuel (cinéma et télévision) fonctionne effectivement sur la base de codes, de signaux, de standards et de procédés propres. Le travail des professionnels des archives et de la documentation audiovisuelle est donc, tout d'abord, un travail de décodage qui repose sur une bonne connaissance des modalités de production et des pratiques de la réalisation audiovisuelle (genres télévisuels, pratiques journalistiques et du montage, etc.). Ceci leur permettra par exemple de situer le document correctement dans le temps et dans l'espace. Par exemple, il est impératif de préciser que l'on est en présence d'un document qui traite d'actualité si c'est le cas, à quelle date exactement, identifier les intervenants (noms, qualité, etc.), mentionner la langue utilisée aussi bien dans le commentaire que par les personnes interviewées, et, notamment, signaler s'il a fallu, par exemple, insérer une traduction en « off » de l'interview (son ajouté a posteriori). L'archiviste devra aussi avoir une bonne connaissance de l'environnement culturel au sein duquel ces programmes ont été produits pour en dégager la signification. Dans un second temps, il devra traduire l'ensemble des analyses et des significations dans un langage documentaire et, donc, maîtriser les techniques documentaires de façon générale (description catalographique, langages documentaires propres, classifications diverses...). Enfin, il devra penser en termes de communication, c'est-à-dire envisager l'appropriation des documents « documentarisés » au-delà des professionnels du secteur.

Comment analyser le « contenu » des images ?

Les documents audiovisuels sont, avant tout, des documents. Ce statut fait qu'ils vont se retrouver au centre d'échanges sociaux où ils vont circuler comme tous les autres documents. (Pédauque, 2003). L'étymologie latine de « document », est « doceo » qui veut dire « j'enseigne ». *Dès lors, tout document, renferme en lui une certaine information, « un certain enseignement » à transmettre. Donc, un document « est une forme inscrite sur un support se prêtant à une interprétation à travers laquelle elle fait sens pour quelqu'un ou une communauté ».* (Bachimont, s.d.). La particularité des documents audiovisuels, c'est que leur construction repose sur un langage propre. Ce langage, mais également le projet à partir duquel ils ont été produits, doivent donc être préservés et « traduits » pour être compréhensibles et intellectuellement accessibles pour leurs destinataires (téléspectateurs, internautes, chercheurs,...). Le travail de l'archiviste ou du documentaliste va donc consister à aider les lecteurs, téléspectateurs ou internautes à s'approprier ces documents. Pour ce faire, il recourt à plusieurs formes d'analyse. Certaines des formes d'analyse sont pour décrire le document, tandis que d'autres le résument. L'analyse aborde le document audiovisuel, soit sous l'angle thématique (le sujet traité), soit sous le prisme visuel (l'image véhiculée) ou acoustique (le son distillé), ou encore selon le contenu iconique. L'angle thématique débouche sur le regroupement par thème, par sujet des contenus des documents (sport ; environnement ; politique ; art ; culture ; ...). Le prisme visuel, quant à lui, permet de rassembler et retrouver tous les documents audiovisuels contenant des images et vues de même nature (végétation ; chants et danses initiatiques ; ...), mais aussi et surtout il donne l'occasion de repérer des images rares ou difficiles à tourner (par exemple, des plans et des scènes qui se déroulent tous les 40 ans comme le bukut (entrée dans « le bois sacré »), en Casamance ou encore de scènes d'exorcisme comme lors de cérémonies de ndeup (« vaudou sénégalais »).

L'analyse de contenu comme « mise en morceaux ».

L'analyse, veut dire, étymologiquement « découper en morceaux ». (Bachimont, 2005). La « mise en morceaux », ici, réfère principalement à l'indexation du document en question.

L'indexation consiste à ressortir les thématiques abordées dans le document. Elle représente, dans un langage documentaire (vocabulaire contrôlé, liste d'autorité, répertoire, thesaurus) ou naturel, des informations résultant de l'analyse du contenu d'un document ou du document lui-même.

Ainsi, la « mise en morceaux » du contenu du document repose sur, au moins, deux composantes : la description de l'image (en rapport avec la « forme ») et celle du sujet, la thématique, (le « fond »). Par exemple, pour analyse selon le contenu acoustique, l'archiviste peut tenir compte des six catégories de sons retenues au cinéma, à savoir : la voix, la musique, les bruits, le silence, les effets et les ambiances. (Daveau-Martignoles, 2005). « Une analyse iconique et figurative, c'est-à-dire au sens "connotatif" et "noétique", autrement dit les scènes filmées faisant partie de la vidéo source, peut également être conçue comme une autre forme d'analyse du document audiovisuel. (Stockinger, 2011).

De ce fait, la « mise en morceaux » du contenu du document audiovisuel peut revêtir deux grandes dimensions : « la structuration et la qualification ».

« La structuration évoque le fait de dégager les parties et sections d'un contenu et de décrire leur articulation. Cette organisation de nature méréologique (théorie du tout et des parties) permet de répondre aux questions de type : qu'est-ce qui vient après cette partie ou cette section ? On décrira donc la structure d'un journal télévisé donné...composé par exemple d'un générique, d'une séquence plateau, puis d'un reportage, puis d'un reportage, etc. [...]. La qualification est le processus complémentaire de la structuration qui consiste à qualifier les parties ou sections dégagées. La question est de savoir de quoi ça parle. Pour cela, on fait appel à des qualifications empruntées à la langue naturelle, ou à des vocabulaires contrôlés ou enfin à des référentiels ou listes d'autorité ». (Bachimont, 2005, p.349.).

En fait, la « mise en morceaux » qui consacre la représentation du contenu du document audiovisuel dans sa forme comme dans son fond, ne restitue que les conditions de production et de fabrication de l'œuvre audiovisuelle dans ses trois formes d'écriture : « - une écriture préalable, prévisionnelle qui encadre minutieusement les étapes de la constitution de l'oeuvre - une écriture visuelle qui utilise les conditions technologiques précises de l'appareillage cinématographique (lumière, cadrage, prise de son, etc.) pour retranscrire ce qui a été prévu au niveau de la première écriture ; - une écriture postérieure qui réagence les éléments visuels obtenus pour aboutir à la physionomie définitive de l'oeuvre. A ces trois strates d'écriture correspondent respectivement les phases du scénario, du tournage et du montage. ». (Cotte, 2000).

Concernant le traitement documentaire, ce décryptage est une forme de traduction, d'explicitation : analyse descriptive, signalétique d'une part et une analyse informative ou critique, d'autre part.

L'analyse descriptive s'intéresse plutôt aux éléments techniques - matériellement parlant - du document d'archives (catalogage). Cette description bibliographique a pour but de « créer une fiche d'identité du document très complète, compréhensible par tous, identique quel que soit le pays et donc facilement intégrable et échangeable dans des catalogues multimédias de différents établissements ». (Benayoun et Slanoski, 2010).

Le catalogage décrit aussi le document dans sa totalité avec toutes les informations relatives aux titres (titre principal, titre propre, titre parallèle, titre traduit...), aux auteurs, à l'éditeur, à la date d'édition, aux dimensions, etc. Le catalogage vise principalement à identifier le document et à faciliter sa recherche et sa localisation. Aussi, certains éléments techniques relatifs au support sur lequel le contenu du document est inscrit (Bande vidéo de 1 ou 2 pouces de type A, B ou C ; Umatic, BVU, Bétacam simple, numérique, SP ; le standard de la couleur (Noir et Blanc, SECAM, PAL, NTSC) y figurent. L'intérêt du support, par exemple, est hautement significatif en ce sens qu'un support vidéo donné n'est « lisible » que par une machine de lecture strictement dédiée. Cependant, de plus en plus, avec l'implémentation progressive de la télévision numérique, la règle est que désormais le

support de la vidéo est numérique. Néanmoins, l'unicité du support numérique vidéo ne fera pas disparaître pour autant le recours obligatoire à un truchement pour lire le contenu de la vidéo.

Conclusion

Tel que nous avons tenté de le reconstituer, il s'avère que le travail des archivistes et documentalistes audiovisuels requiert un tact incommensurable en plus de compétences techniques en archivistique, documentation et informatique. L'informatisation et la numérisation s'érigent en normes, télédiffusion et télévision numériques exigent. Par ailleurs, pour ce qui a trait à l'Afrique, il faut aussi une connaissance du terroir, des pratiques culturelles et culturelles. C'est à dessein que nous passons ici sous silence tout l'arsenal juridique dont l'archiviste ou le documentaliste audiovisuel doit s'armer si l'on sait la complexité des lois et règles de droits d'auteur et droits voisins qui sont liés à la vulgarisation et à la gestion des œuvres audiovisuelles. C'est aussi délibérément que nous ne soulevons pas ici les obstacles multiples des archivistes et documentalistes africains face aux langues et dialectes innombrables dans leur pays, si tant est qu'il est plus que souhaitable que l'analyse et l'indexation épousent ces langues, surtout qu'il est très rare qu'il existe une lingua franca pouvant servir pour une intercommunication entre tout le monde. Voilà qui pose toute l'acuité de la formation des personnels documentaires audiovisuels : réunir des compétences qu'il est rare, voire impossible, de trouver à la fois chez un même individu. Dès lors, à l'évidence, la formation « traditionnelle » délivrée aux archivistes audiovisuels est loin de satisfaire toutes les exigences requises. Aussi, il faut redéfinir les bases d'une formation qui puisse assurer l'essentiel des compétences à acquérir pour ce corps de professionnels à part dans l'audiovisuel. Pour cela, il faut d'abord et surtout que les institutions de formation intègrent, dans leurs curricula, des options fermes de spécialisation relativement à ces nouveaux métiers, compte tenu des mutations que l'archivistique moderne connaît. L'assurance du résultat d'une bonne conservation et d'un bon traitement documentaire du patrimoine audiovisuel reste nécessairement liée aux compétences des personnels des archives et une bonne formation professionnelle en est assurément un des gages. Mais, il n'y a pas à se leurrer, pour les professionnels africains noirs, l'essentiel des connaissances de leur milieu culturel et culturel ne pourra s'acquérir que « sur le tas » et sur l'environnement socioculturel et professionnel de leur milieu. Sans conteste aucun, l'apport des intermédiaires culturels, traditionnistes, griots, conteurs et grands-parents africains (particulièrement le rôle de la grand-mère, malheureusement en phase d'extinction) est sans commune mesure pour l'atteinte de ces objectifs. En effet, s'il est devenu possible d'accéder à des vidéos via un langage « presque » naturel et d'en balayer du regard en quelques secondes les plans expressifs, il n'en reste pas moins que comprendre les significations exactes ne va pas de soi. Non seulement l'iconicité de l'image est une restriction non négligeable, mais encore le signifié de ces images, surtout du point de vue du contexte africain reste un obstacle majeur aussi longtemps qu'une indexation idoine ne viendra pas au secours tant du destinataire courant que du chercheur.

L'environnement de plus en plus numérique tend, inéluctablement, à supplanter l'analogique. Ainsi, le numérique, tout en facilitant l'accès et l'utilisation du document audiovisuel, va aussi modifier la perspective de certaines tâches documentaires. C'est dire que le numérique va conduire à rompre d'avec l'« usage canonique » grâce aux nouvelles formes sémiotiques d'appropriation en changeant le mode jusque-là de la prise de connaissance des contenus audiovisuels. En consacrant désormais des contenus multimédias, le format numérique permet de leur appliquer des traitements et des accès aléatoires selon le bon vouloir de l'utilisateur. Désormais, le document et la documentation sont intégrés sur un même support et il devient possible de rassembler et échanger la documentation tout au long de la vie du document. Dès lors, il en résulte la dématérialisation et un accès facile et multiforme du document. Ceci a tôt fait prédire, par certains publics non avertis, la disparition des documentalistes et archivistes audiovisuels ; ce qui est loin d'être le cas. Quant à ces personnels documentaires, l'instauration, de ce fait, de la facilité de détérioration et de falsification de ces

documents les inquiètent autant qu'elles les comblent. Effectivement, l'authenticité et la probité des documents audiovisuels sont menacés même si leur diffusion et leur vulgarisation sont mieux assurées par le numérique. C'est dire combien ces questionnements taraudent l'esprit et l'éthique des professionnels documentaires audiovisuels juste au début de la généralisation de la télévision numérique terrestre.

Références bibliographiques.

Ba, Hamet (2015), « Valoriser son patrimoine audiovisuel, un enjeu africain à l'ère de la TNT », Ina Global, <http://www.inaglobal.fr/television/article/valoriser-son-patrimoine-audiovisuel-un-enjeu-africain-l-ere-de-la-tnt-8320>

Ba, Hamet (2016), « La patrimonialisation des archives télévisuelles africaines dans le contexte de la mondialisation de l'information documentaire audiovisuelle : usage, contexte. Le cas des archives de la télévision nationale sénégalaise. » sous la direction de Monsieur le Professeur Dominique COTTE, Soutenue publiquement le 30 mars 2016, Université Charles de Gaulle de Lille3, France.

Bachimont, B. (s.d.), « L'indexation multimédia », En ligne, Consulté le 13 février 2013. http://cours.ebsi.umontreal.ca/sci6116/Ressources_attachments/07_Chapitre_5.pdf

Bachimont, Bruno (1998), « Bibliothèques numériques audiovisuelles : des enjeux scientifiques et techniques », *Document numérique*, 2(3), 1998.

Bachimont, Bruno (2005), « Image et audiovisuel : la documentation entre technique et interprétation », in : Documentaliste – sciences de l'information, vol 42, n°6, pp. 348-353.

Benayoun, Noémie ; Slanoski, Guénaëlle (2010), « Le traitement des documents audiovisuels », In L'audiovisuel en bibliothèque, dirigé par Estelle Berthelot-Guiet, K., [2004], « Instrumentalisations de la sémiotique », *Études de communication*, n° 27, p. 121-131.

Carnel, Jean-Stéphane (2009), « La documentation audiovisuelle à la croisée des chemins », *E-dossier de l'audiovisuel, les métiers à l'heure du média global*, <http://www.ina-expert.com/e-dossier-de-l-audiovisuel-les-metiers-de-l-audiovisuel-a-l-heure-du-media-global/la-documentation-audiovisuelle-a-la-croisee-des-chemins.html>

Cotte, D. (2000), « Représentation des connaissances et convergence numérique : le défi de la complexité », *Document Numérique*, vol. 4, num. 1-2, p. 167-182.

Daveau-Martignoles, Véronique (2005), « Notions sur le langage cinématographique, Document établi le 30/01/05 par Véronique Daveau-Martignoles », Source : synthèse d'un stage « La publicité audiovisuelle : langage et analyse », organisé par le 3^{ème} Œil au Carré Amelot à La Rochelle et animé par Marianne Salmas, réalisatrice, monteuse, formatrice.

Ferro, M. (1971), Extrait du documentaire de la télévision scolaire : *Les Archives du XX^e siècle*. Série Histoire : sources et méthodes), CNDP, 1971.

Ferro, Marc (1968), « Société du XX^e siècle et histoire cinématographique », *Annales ESC*, n°3, mai - juin 1968, p. 581-585.

Isaac, Antoine (2005), « Conception et utilisation d'ontologies pour l'indexation de documents audiovisuels », Thèse pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université Paris iv – Sorbonne, Discipline : Informatique, présentée et soutenue publiquement le 8 décembre 2005.

Kattnig, Cécile (2006), « Indexation des images et des sons », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2006, n° 4, p. 96-97. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-04-0096-013>>. ISSN 1292-8399.)

Larcher, Dominique [2010], « Initiation au langage cinématographique, CRDP du Limousin », <http://educip87.crdp-limousin.fr>, Consulté le 15 février 2013.

Le Diberder, Alain (2009), « L'ancien et le nouveau doivent dialoguer », E-dossier de l'audiovisuel, les métiers à l'heure du média global, <http://www.ina-expert.com/e-dossier-de-l-audiovisuel-les-metiers-de-l-audiovisuel-a-l-heure-du-media-global/l-ancien-et-le-nouveau-doivent-dialoguer.html>

Pédauque, R.T. (2003), « Le document : forme, signe et relation, les reformulations du numérique. Document de Travail », Réseau Thématique Pluridisciplinaire 33, Département STIC, CNRS, http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511.html. Consulté le 13 février 2013.

Salaün, Jean-Michel (1993), « Les Sciences de l'information en questions, le point de vue du lecteur », *Réseaux*, n°58, mars-avril 1993, pp.11-25.

Stockinger, Peter (dir.) (2011), « Les archives audiovisuelles : description, indexation et publication, (Traité des Sciences et Techniques de l'Information) », Lavoisier, 2011, 320p. ISBN 2746232197, 9782746232198.

(Voir:

https://books.google.sn/books?id=c97MhjFzrBgC&dq=valeur+%C3%A9motionnelle+des+archives+audiovisuelles&hl=fr&source=gbs_navlinks_s).

Stockinger, Peter ; Lalande, Steffen ; Beloued, Abdelkarim (2015), « Le tournant sémiotique dans les archives audiovisuelles. Vision globale et éléments conceptuels de mise en œuvre », in *Les Cahiers du numérique* 3/2015 (Vol.11), p. 11-38. URL : www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2015-3-page-11.htm

UEMOA/Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (2014), « Programme de Développement Culturel de l'UEMOA (PDC-UEMOA) », mai 2014, p. 5.

Wolton, D. (1997), « Penser la communication », Flammarion, 1997, 400 p., Version poche, Champs, Flammarion, 1998, 402 p.

Wright R. (2004), « Le dilemme des archives », *Le Monde diplomatique*, octobre 2004.

Les métiers de l'information, quels profils recherchés ? Le cas des documentalistes

The information professions, which profiles are sought-after? The case of documentalists

Las profesiones de la información, ¿qué perfiles se buscan? El caso de los documentalistas

Article inédit, mis en ligne le 20 mars 2018.

Aude Inaudi

Maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes, Laure Inaudi est membre du laboratoire Gresec.

Jean-Stéphane Carnel

Maître de conférences à l'IUT2 de l'Université Grenoble Alpes, Jean-Stéphane Carnel est membre du laboratoire Gresec.

Plan de l'article

Contexte

Une rapide histoire du métier

Documentaliste en 2017 ?

Profil institutionnel

Profil issu des offres d'emploi

Catégorisation

Dénominations de la fonction de documentaliste

Les autres dénominations

Le contenu et les attentes

Un cœur de métier qui évolue peu

Conclusion

Références bibliographiques

Résumé

Le métier de documentaliste s'insère dans le vaste champ des métiers de l'information. A l'heure des traitements toujours plus automatisés de l'information et du document, il est l'objet de questionnements, souvent internes à la profession, quant à son positionnement et ses prérogatives. Sur le marché du travail cependant, les profils recherchés semblent relativement stables : le documentaliste reste un expert de la gestion documentaire. Mais il est notable qu'une spécialisation (droit, santé, sciences...) est quasi systématiquement requise et qu'une concurrence s'exerce avec des profils *data*, nécessitant une expertise en informatique. Des éléments qui doivent interroger les parcours de formations notamment en sciences de l'information et de la communication.

Mots clés

documentaliste, métier de l'information, qualification professionnelle, marché de l'emploi, traitement de l'information

Abstract

The profession of *documentalist* is part of the vast field of information professions. At the time of increasingly automated processing of information and documents, it is the subject of questions, often internal to the profession, as to its positioning and its prerogatives. In the job market, however, the profiles sought seem relatively stable: the *documentalist* remains an expert in document management. But it is notable that a specialization (law, health, science...) is almost always required and that competition is exercised with data profiles, requiring expertise in computer science. These elements must question the training courses in particular in information science and communication.

Keywords

documentalist, information profession, professional qualification, labor market, information processing

Resumen

La profesión de *documentalista* es parte del vasto campo de las profesiones de la información. En el momento del procesamiento cada vez más automatizado de información y documentos, es objeto de preguntas, a menudo internas a la profesión, sobre su posición y sus prerrogativas. En el mercado de trabajo, sin embargo, los perfiles buscados parecen relativamente estables: el *documentalista* sigue siendo un experto en gestión documental. Pero es notable que casi siempre se requiere una especialización (derecho, salud, ciencia...) y que la competencia se ejerce con perfiles de datos que requieren experiencia en informática. Elementos que deben cuestionar los cursos de capacitación en particular en ciencias de la información y comunicación.

Palabras clave

documentalista, profesión de la información, cualificación profesional, mercado de trabajo, procesamiento de la información

Contexte

Les métiers dits de l'information recouvrent une multiplicité de profils, une diversité de postes et des réalités contrastées. De ce vaste domaine, nous avons choisi d'étudier l'un des métiers historiques : celui de documentaliste. Nous considérons le terme comme générique, recouvrant d'autres appellations : documentaliste généraliste, documentaliste spécialisé, chargé d'études documentaires, responsable de ressources documentaires, gestionnaire de documentation, responsable documentation (ADBS, 2013). N'entrent pas dans cet ensemble les 8000 professeurs documentalistes exerçant en établissement scolaire et répondant à un profil spécifique.

En France, en 2014, selon une enquête du ministère de l'Emploi (DARES, 2014), les professionnels de la communication et de l'information étaient 157 000 et ils exerçaient dans la « famille professionnelle » de la « communication, information, art et spectacle » selon la nomenclature établie en 2009 (DARES, 2009). On trouve dans cette famille des interprètes, des journalistes, des cadres de l'édition, des assistants et cadres de la communication. On y trouve enfin les cadres et techniciens de la documentation, soit environ 10 000 personnes. Dans cet article, nous nous intéressons à cette dernière catégorie.

En 2015, Jean-Philippe Accart et Marie-Pierre Réthy, professionnels des bibliothèques et de la documentation, auteurs de la 4^{ème} édition de l'ouvrage *Le métier de documentaliste*, soulignent les disparités des données issues du marché du travail concernant cette profession. Selon les sources, les chiffres varient de 10 000 pour la DARES à 67 000 pour la SERDA, société spécialisée dans le conseil pour la gestion de l'information et les archives, editrice d'*Archimag* (Accart, Réthy, 2015). Ces données très différentes sont surtout représentatives de l'une des grandes caractéristiques du métier : la difficulté à en préciser les contours et les appellations.

Cela n'est pas nouveau. En 2008, dans la préface de la 3^{ème} édition de ce même livre, Martine Sibertin-Blanc, alors présidente de l'ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation), se demande s'il est encore possible de « parler de documentaliste » soulignant que ces professionnels exercent sous une diversité d'appellations allant du « veilleur à l'architecte de l'information », du « *records manager* » au « chef de projet web (ou gestionnaire de contenu) » (Accart, Réthy, 2008). De fait, elle met en question la pertinence et l'actualité du terme documentaliste. Dès lors, on peut s'interroger sur ce qu'indique cette diversité d'appellations revendiquées par les professionnels eux-mêmes. Concrétise-t-elle de nouvelles fonctions ou se rapporte-t-elle à des métiers existant par ailleurs ?

De plus, les discussions sur le terme documentaliste s'expriment dans un contexte où nombre de compétences informationnelles sont prises en charge par des traitements informatiques (Cotte, 2013). La disponibilité sur le Web de certains outils paraît avoir mis à mal un grand nombre de prérogatives techniques précédemment dévolues aux documentalistes, personnes ou organismes qui font « profession de l'activité documentaire » (Meyriat, Couzinet, 2001). Et dans le contexte d'Internet, même la médiation, semble pouvoir être assurée par d'autres acteurs, de l'individu amateur, du curateur au chercheur, en passant par une diversité de professionnels (Flichy, 2010). Dès lors, la plus-value et l'expertise « métier » n'apparaissent plus comme une évidence pour ceux qui exercent le métier et qui se trouvent parfois démunis pour exprimer leurs attentes et leurs compétences comme l'évoque Henri Stiller (2011), fondateur d'une société spécialisée dans le traitement de l'information.

Les réflexions des professionnels (Accart, Réthy, 2008, 2015) sur leur propre périmètre de spécialité ne sont ni neutres, ni sans conséquences. Le métier est-il concurrencé par d'autres, ou à l'inverse, les documentalistes se repositionnent-ils sur des compétences connexes propres à la communication et à l'informatique de manière à pérenniser leur existence ? Ce faisant, leur identité professionnelle ne risque-t-elle pas de perdre en lisibilité par une dilution dans un ensemble trop vaste où les compétences utiles sont déjà revendiquées par d'autres ?

Nous appréhendons ces questionnements du point de vue des recruteurs en faisant une double hypothèse. D'une part, l'évolution de la terminologie positionne le métier de documentaliste sur des secteurs d'activité où dominent les recrutements en informatique et en communication (les métiers du web ou du numérique par exemple). D'autre part, le discours de professionnels visant à effacer le terme de document au profit de celui d'information trouve peu d'échos en entreprise où perdure une approche traditionnelle du métier de documentaliste.

Pour interroger ces hypothèses, nous avons dans un premier temps, situé le terme « documentaliste » dans son contexte historique. Nous avons repéré les débats et les évolutions au niveau de la terminologie et des compétences attendues. Nous avons dans un deuxième temps, cherché à confronter le discours des acteurs aux réalités du marché du travail en analysant un corpus d'offres d'emploi. Ce corpus a été constitué à partir de deux sources complémentaires : la première (Offres sur le site de Pôle emploi) est une base de données généraliste alors que la seconde (Offres sur le site d'*Archimag*) est une base de données spécialisée dans le domaine des métiers de l'information. Notons que ces deux bases sont disponibles librement et gratuitement sur le web, à la différence, par exemple, de celle de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS, voir plus bas) qui nécessite une identification et une inscription payante.

Une rapide histoire du métier

Le terme documentaliste est né en France dans la première moitié du 20^e siècle (Blanquet, 2014). En 1937, le Congrès de la documentation universelle l'adopte comme terme de référence pour désigner le rôle d'analyste et d'organisateur de l'information. Il est rattaché au domaine d'activité professionnelle de la documentation, domaine né à la fin du 19^e siècle, qui s'est progressivement affirmé, comme un domaine d'activité à part entière, mobilisant des techniques et des outils spécifiques pour le traitement et la mise à disposition de l'information (Meyriat, 1993).

La légitimité du terme documentaliste se consolide et désigne peu à peu un métier, au sens de Geneviève La Treille dans *La naissance des métiers en France* (1980). Documentaliste est un métier qui :

- repose sur une formation spécifique à partir des années 1950 avec la création de l'Institut national des sciences et des techniques de la documentation (INTD) puis des DUT (Diplôme universitaire de technologie) dans les années soixante ;
- acquiert une identité propre reconnue par d'autres, caractérisée par des savoirs et des savoir-faire ;
- constitue un groupe de personnes qui se reconnaissent elles-mêmes sous cette appellation et se rassemblent pour « *négoier la définition [...] des rôles, des tâches, des savoir-faire et des connaissances que les candidats doivent développer [...] pour sortir de la polyvalence indifférenciée* » (Tourmen, 2007), notamment dans le cadre d'associations professionnelles.

Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, le métier se construit comme une alternative au métier de bibliothécaire, très fortement rattaché à un lieu et au livre. Il bénéficie d'une image dynamique, car mobilisant des techniques et des outils nouveaux comme les outils d'indexation, les banques de données bibliographiques ou les logiciels documentaires. Mais un tournant s'opère, lorsque l'ordinateur devient un outil de d'usage courant. L'information, souvent perçue comme détachée de tout support, et l'informatique, qui permet de la traiter, focalisent les attentions. Le métier de documentaliste, comme la documentation, souffrent d'être des dérivés « *du mot "document" qui, dans le langage commun, évoque toujours l'idée d'écrit et de papier. Cela devient quelque peu dévalorisant à une époque où l'on cultive avec prédilection le multimédia* » (Meyriat, 1993, p. 198).

Dans les années 2000, des travaux (Pédaque, 2003) renouvellent la définition du terme document prenant en compte la place croissante de l'informatique dans la société. Celui-ci reste sous une forme matérielle, un objet lisible et intelligible. Mais, sous une forme numérique, il se complexifie et tend à devenir « *un processus construit à la demande* », ne présentant plus nécessairement une unité de sens et de forme aisément identifiable (Salaün, 2012). La racine *document**, constitutive des intitulés métiers (documentaliste, gestionnaire de documentation, responsable de ressources documentaires, etc.), semble ne plus vraiment faire sens quand celui-ci est interrogé dans son intégrité, sa stabilité et plus globalement dans ce à quoi il se rapporte (Pédaque, 2003).

Dès lors, la terminologie, devenue insatisfaisante, tend à évoluer. Les associations professionnelles modifient leurs intitulés et leurs référentiels, laissant de plus en plus à la marge les termes constitués de la racine *document** pour les remplacer ou les associer systématiquement à celui d'information. Ainsi en 1993, l'Association des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés (ADBS) conserve son sigle mais devient « Association des professionnels de l'information et de la documentation ». Ce faisant, elle élargit son audience à une plus grande diversité de professionnels. Si les métiers des bibliothèques et de la documentation restent présents, l'association s'ouvre aux métiers des archives et à ceux de la diffusion de l'information (catégorie dans laquelle peuvent se trouver aussi les journalistes, les médiateurs culturels, etc.).

A partir de 1998, l'ABDS travaille avec onze autres associations européennes à l'élaboration de *l'Euroréférentiel Information & Documentation* (ADBS, 2012) dans lequel cinq groupes de

compétences sont identifiés : l'information, les technologies, la communication, le management, les autres savoirs. La documentation ne constitue pas un groupe de compétences en elle-même. Elle est positionnée essentiellement dans le groupe I, simplement intitulé « Information », même s'il constitue le « cœur de métier de l'information-documentation » (Accart, Réthy, 2015). En mai 2017, le développé du sigle ADBS est de nouveau en discussion. Le débat proposé pose explicitement l'intérêt à maintenir le terme « documentation ».

Parallèlement, il est aisé de voir que les dénominations des formations permettant d'accéder aux métiers de documentalistes, se modifient régulièrement. Le DUT « Gestion de l'information et du document dans les organisations » (GIDO) s'est vu renommé lors de la dernière mise à jour du Programme pédagogique national (PPN) en 2013 en DUT InfoNum (Information numérique dans les organisations). Ce nouveau nom doit montrer que la formation et les métiers liés à celle-ci sont orientés vers le numérique et donc vers la modernité. Ayant participé aux discussions sur ce PPN, nous voulons souligner que le terme « document » a été écarté (bien que ce point ait suscité des débats dans le groupe chargé de réfléchir à cette question) et l'aspect communication numérique a été renforcé : les diplômés exercent « *une activité en perpétuelle mutation autour de trois axes : l'information, les outils et dispositifs, la communication* » (PPN, 2013). L'INTD a fait des choix similaires pour communiquer sur ses formations. Même si le développé du sigle reste inchangé, nous pouvons lire sur la page web de présentation de l'institut que celui-ci forme désormais des « spécialistes » ou des « professionnels de l'information ».

Documentaliste en 2017 ?

Profil institutionnel

Quand on cherche le métier de documentaliste dans le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), il apparaît intégré dans un ensemble plus large avec les archivistes, les bibliothécaires, etc. (Pôle emploi, 2017). Ces différents métiers trouvent leur place dans la « *famille professionnelle (FAP) relevant du domaine K1601 de la "gestion de l'information et de la documentation"* » (DARES, 2009). Ce domaine est caractérisé par une diversité de compétences présentées dans la fiche métier correspondante :

Savoir-faire	Savoirs
• Réaliser une veille documentaire (collecte, analyse etc.) • Accueillir une clientèle • Renseigner un public sur l'utilisation de supports et outils documentaires • Rechercher des informations documentaires • Sélectionner des informations documentaires • Mettre à disposition d'un public des fonds documentaires • Actualiser les documents, les informations et fonds documentaires d'une activité • Classer les documents, informations et fonds documentaires d'une activité • Protéger des documents de valeurs • Contrôler l'état de conservation de documents • Exploiter un système de gestion documentaire • Concevoir des documents, produits documentaires (catalogue, revue de presse, ...) et les mettre à disposition des acteurs concernés • Réaliser des acquisitions de fonds documentaires • Enregistrer et suivre les prêts, emprunts (inscriptions, sorties, retours) des documents	• Logiciels d'édition multimédia • Logiciels de gestion documentaire • Outils bureautiques • Techniques de conservation de documents • Droit de la propriété intellectuelle • Techniques d'inventaire • Techniques de communication • Normes rédactionnelles • Méthode de classement et d'archivage • Sciences de l'information et des bibliothèques

Fig.1 Fiche ROME - Compétences de base pour les métiers de la gestion de l'information et de la documentation (Pôle emploi, 2017).

Nous pouvons y lire que la quasi-totalité des savoirs et savoir-faire utilise le mot document. Il n'est pas précisé s'il s'agit de document physique ou de document numérique mais le champ sémantique

est celui du document au sens le plus traditionnel (support sur lequel est inscrite une information). Le terme information apparaît uniquement deux fois : il est accolé à documentaire précisant ainsi qu'il ne s'agit pas de l'information au sens général, celle que traitent les médias d'information par exemple. Le souhait de Meyriat (1993) de voir le documentaliste associé à l'information et non au document, n'est pas d'actualité, tout au moins dans ce répertoire institutionnel.

Le constat est similaire sur le *Portail des métiers de l'internet* (ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique). La fiche décrivant le métier de documentaliste, conserve une place prépondérante à la racine *document** : « *le documentaliste répond aux besoins en documentation de son organisation ou de clients externes, collecte des informations qu'il recense dans des bases de données et à partir desquelles il réalise des produits documentaires [...]* Il exerce dans le secteur public ou privé, le plus souvent au sein d'un service transversal, spécialisé en *information-documentation* ». Comme pour la fiche ROME, le terme « information » n'est pas mobilisé de manière autonome, il est associé au *document** ou instrumentalisé au profit de la réalisation de « produits documentaires ».

Profil issu des offres d'emploi

Dans le but de confronter les offres d'emploi effectives, au profil décrit par les acteurs institutionnels que nous venons de présenter, nous avons constitué un corpus d'offres d'emploi récentes. Il est composé des offres présentes, d'une part, sur le site de Pôle emploi, établissement public à caractère administratif, et d'autre part, sur le site du magazine professionnel *Archimag*. Ce mensuel est édité par le groupe SERDA depuis 1985. Il se présente comme « le magazine des professionnels de l'information ».

Le choix de travailler sur les offres de ces deux sites est motivé par l'objectif d'étudier la terminologie utilisée mais aussi les compétences associées à ces métiers par des professionnels de tous horizons (Pôle emploi) et par des professionnels, *a priori*, connaisseurs des réalités terrains du métier puisqu'ils utilisent les magazines spécialisés tel *Archimag* pour diffuser leurs offres.

Du point de vue méthodologique, nos recherches ont d'abord porté sur le terme de « documentaliste » puis sur les intitulés « métiers » considérés par les professionnels comme de nouvelles appellations pour les fonctions de documentaliste (Accart, Réthy, 2015, Texier, 2014) - Accart et Réthy sont respectivement bibliothécaire et documentaliste, et Texier est journaliste spécialisé au magazine *Archimag* -. Sur le site de Pôle emploi, les requêtes ont été effectuées en mai 2017 avec une antériorité d'un mois. La base Pôle emploi est actualisée de manière permanente et permet une recherche avec une antériorité d'un mois maximum. Il n'était donc pas possible d'avoir un recul sur cinq mois comme pour *Archimag*. Nous avons donc effectué une deuxième série de requêtes au mois d'août pour consolider les résultats obtenus en mai : nombre d'offres, répartition des postes dans différentes catégories... Il s'agit donc d'une photographie à un instant précis des offres disponibles pour le terme « documentaliste » (98) et pour toutes les autres appellations « métiers » (333). Sur le site d'*Archimag*, le corpus comprend l'ensemble des offres d'emploi publiées de janvier 2017 à mai 2017, ce qui correspond à 366 références. Pour assurer l'homogénéité du corpus, nous avons choisi d'écarter les offres de stage et de formation en alternance qui représentent 84 offres supplémentaires sur cette période. Il est à noter que les chiffres des deux sources ne peuvent être mis en rapport, Pôle emploi proposant plusieurs dizaines de milliers d'offres quotidiennement dans tous les secteurs d'activité confondus, alors qu'*Archimag* propose quelques centaines d'offres cumulées sur les cinq mois étudiés, correspondant toutes au domaine des métiers de l'information.

Afin de fluidifier au maximum la présentation des résultats, nous les avons synthétisés dans un tableau à la suite duquel nous présentons quelques points saillants et particulièrement intéressants pour notre analyse. Nous mettons ensuite ces résultats en perspective et en discussion dans la dernière partie de cet article.

Intitulé cherché	Pôle Emploi	Archimag
Documentaliste	98	82
<i>Social media manager / community manager / Manager E-reputation</i>	76	33
Chef de projet open data / data*(scientist, analyst, manager...)	50	22
Veilleur / chargé de veille	3	7
Chef de projet web / webmaster / webmestre	105	1
Rédacteur technique	54	1
Architecte de l'information	39	1
<i>Knowledge Manager</i>	6	1
<i>Records manager</i>	0	2
Visualisateur de l'information	0	0
Total	431	150

Tab.1 Nombre d'offres d'emplois par intitulés métiers – Pôle emploi - Archimag

Le premier élément significatif qui ressort de notre analyse du corpus concerne les typologies utilisées par les deux sites pour classer les offres d'emploi destinées aux documentalistes.

Catégorisation

Sur Pôle emploi, soulignons tout d'abord deux points remarquables :

- La documentation ne constitue pas un domaine professionnel spécifique à l'instar de l'« Informatique / Télécommunication » ou encore de la « Communication / Multimédia ». Les offres sont ainsi classées dans diverses catégories.
- Pour la requête « documentaliste », On obtient 472 résultats dont une majorité classée dans la catégorie « Secrétariat / Assistanat ». Ceci pourrait apparaître comme un chiffre important, toutefois les postes de cette catégorie ne correspondent pas au profil de documentaliste précédemment défini. Il s'agit, entre autres, de postes de « facteur », « agent de courrier », « distributeur de magazines », etc. Ne correspondent pas non plus au profil « documentaliste », les postes d'« opérateur de numérisation » et de « rédacteur technique » présents dans les résultats. Ces derniers interrogent donc sur l'extension automatique de la requête. Il semble qu'elle s'effectue sur la racine du terme *document** et non sur « documentaliste », générant de ce fait un bruit important.

Une fois le bruit traité et écarté, il reste 98 offres, réparties sur la France, dont les caractéristiques se rapportent à la documentation, chiffre finalement assez faible. Ces offres se situent principalement (92) dans la catégorie des « Services à la personne / à la collectivité », les autres dans « Industrie » (6).

A l'inverse de Pôle emploi, *Archimag* propose une typologie des offres en 7 catégories, toutes reliées aux métiers de l'information : « Archives », « Bibliothèque - médiathèque », « *Community management* », « *Data* », « Documentation », « *Record management* », « Veille - Intelligence économique ». Si sur *Pôle emploi*, le bruit documentaire est un frein pour la pertinence des résultats, sur *Archimag*, c'est le silence qui est prégnant. En effet, les catégories sont strictes. Une annonce ne peut pas être classée dans plusieurs catégories. Ainsi, un poste d'« archiviste-documentaliste » sera classé en « Archives » et n'apparaîtra pas en « Documentation » même si la possibilité de chercher « tout » permet de contourner ce biais.

Après traitement du corpus, nous obtenons donc 98 offres de « documentaliste » sur Pôle emploi et 82 sur *Archimag*. Précisons que cette requête « documentaliste » renvoie non seulement à des profils effectivement intitulés « documentaliste » mais aussi à une grande variété d'intitulés considérés comme proches.

Dénominations de la fonction de documentaliste

Et c'est là un deuxième élément ressortant de l'analyse du corpus, les dénominations, terminologies utilisées, sont très nombreuses et variées.

Sans un traitement approfondi et une connaissance précise de la base de *Pôle emploi*, il apparaît difficile de sélectionner l'ensemble des intitulés se rapportant aux « métiers de l'information ». En revanche, parmi les 366 offres d'emploi recensées sur *Archimag*, on trouve 104 appellations métiers différentes, parmi lesquelles, 40 sont utilisées dans au moins deux offres, 64 dénominations ne correspondant donc qu'à une seule offre. Cela indique qu'il n'est pas simple de nommer la fonction recherchée dans ce domaine d'activité, même dans le secteur de la presse spécialisée.

Si l'on s'en tient à la requête « documentaliste », le constat est le même. Sur *Pôle emploi*, elle renvoie à 47 intitulés différents. Sur les 98 offres :

- 29 contiennent le seul intitulé « documentaliste »,
- 30 lui adjoignent un autre terme (archiviste documentaliste, documentaliste juridique, technique, scientifique, etc.),
- 39 utilisent « document » ou une déclinaison de *document** autre que documentaliste (*document controller*, technicien de gestion électronique de documents, chargé de ressources documentaires, chargé de projet documentation, concepteur multimédia documentation, consultant documentation, etc.).

Sur *Archimag*, la même requête renvoie un total de 31 intitulés différents. Sur les 82 postes :

- 26 ont des intitulés contenant le terme de documentaliste seul,
- 29 lui adjoignent un adjectif (documentaliste scientifique, documentaliste spécialisé en..., documentaliste chargé de..., e-documentaliste, etc.),
- 27 correspondent à des postes que nous avons considérés, en nous reportant aux compétences exigées dans l'annonce, comme équivalents - synonymes - aux documentalistes dans notre analyse de corpus (chargés de ressources documentaires, technicien de pôle documentaire, etc.).

Là encore, il apparaît qu'aucune dénomination de fonction ou de métier ne s'impose, n'est adoptée systématiquement ou majoritairement. De plus, il est à noter que ces intitulés différents ne renvoient pas nécessairement à des fonctions ou à des fiches de postes différentes, comme nous le verrons par la suite.

Les autres dénominations

Si le terme « documentaliste » possède de nombreuses variantes selon certains professionnels (Accart, Réthy, 2015 ; Texier, 2014), mais aussi, comme nous l'avons décrit précédemment, selon bon nombre de formations universitaires, le marché de l'emploi a vu naître depuis quelques années des métiers considérés comme (très) proches de celui de documentaliste. Nous les avons intégrés dans le tableau 1. L'étude de ces dénominations, à travers nos corpus, laisse apparaître trois groupes :

- Dans le premier groupe, nous trouvons des dénominations que les professionnels du secteur des métiers de l'information ont adoptées car ils les utilisent dans la presse spécialisée pour rechercher des candidats dans ce domaine d'activité. Il s'agit des *community manager*, des « spécialistes en *data* » et, dans une moindre mesure que nous expliciterons dans la partie suivante, des « veilleurs ».
- Dans le deuxième groupe, nous trouvons des métiers qui sont recherchés par le monde du travail, comme le montre Pôle emploi, mais qui se retrouvent très peu dans la presse spécialisée étudiée : webmestre, architecte de l'information, rédacteur technique et *knowledge manager*.
- Dans le troisième groupe nous trouvons des dénominations qui, du moins dans notre corpus, ne trouve que peu d'écho, à la fois dans les sites généralistes et dans les sites spécialisés dans les métiers de l'information : *records manager* et visualisateurs de l'information.

L'identification de ce troisième groupe n'implique pas que ces dénominations ne sont pas une réalité du monde du travail ; il est tout à fait possible que les périodes d'élaboration de notre corpus correspondent à des périodes « creuses » dans la recherche de candidats ou que ces professions utilisent des canaux totalement différents pour effectuer leur recrutement.

Le contenu et les attentes

Une fois cette typologie établie, nous avons souhaité vérifier, cette fois dans les contenus des annonces, les attentes des recruteurs.

Dans les deux parties de notre corpus, le fait le plus significatif est qu'au-delà de l'intitulé qui intègre quasi systématiquement *document* *, le terme d'« information » apparaît très peu dans les profils de poste. En revanche, celui de document est toujours présent. Dans l'esprit des recruteurs, le document demeure donc central dans le métier et la notion d'information, peut-être plus vague pour eux, est rarement reprise.

Ce constat se répète au niveau des compétences attendues puisque l'on retrouve les compétences traditionnelles de la documentation, à savoir gérer, traiter, organiser et mettre à disposition des documents physiques ou numériques. Dans le corpus issu d'*Archimag*, ces profils « traditionnels » correspondent aux deux tiers des postes proposés. Cela signifie qu'un tiers des offres de documentalistes dans *Archimag*, tout comme 61% des offres issues de Pôle emploi, demandent des compétences complémentaires (veille, communication, rédaction technique, informatique avancée...), ou une spécialisation (scientifique, technique, juridique...). Dans ce dernier cas, il est surtout frappant de constater que si une spécialisation est demandée, le recruteur souhaite que la documentation soit une compétence complémentaire et non la spécialité d'origine. Ainsi, ces structures recruteront des juristes qui ont une formation « complémentaire » en documentation, et non l'inverse. Nous notons aussi, sans surprise, que des compétences élémentaires en informatique et en anglais sont demandées de manière presque systématique.

Néanmoins, nous observons une légère différence entre le corpus de Pôle emploi et celui d'*Archimag*. Dans le premier, les documentalistes recherchés sont généralement des candidats ayant une double compétence et cela se concrétise dans le niveau de formation demandé, qui sera, en général, le niveau bac +3 voire 5. Dans le second corpus, les offres sont plus diversifiées entre de

« simples documentalistes », des documentalistes aux compétences avancées ou ayant une double spécialisation. Les exigences de diplôme se répartissent de manière quasi équitable entre les niveaux bac+2, licence et master, qui correspondent, dans les grandes lignes, à cette montée en compétences exigées.

Enfin, l'analyse des compétences attendues pour les autres intitulés « métiers » montre que les offres sur Pôle emploi, comme sur *Archimag*, ne correspondent pas à un profil de documentaliste et requièrent des compétences avancées en informatique (architecte de l'information et chef de projet Web) ou en communication (*community manager*).

Un cœur de métier qui évolue peu

À la suite de cette étude de corpus, nous souhaitons mettre en lumière quelques éléments de discussion sur le métier de documentaliste aujourd'hui.

Il apparaît que sur le marché de l'emploi, le cœur de métier, « profil de base », le documentaliste défini par Accart et Réthy (2015) comme « *un technicien de la documentation à même de gérer un fonds documentaire et de rechercher de l'information* », n'évolue pas outre mesure. Parmi les cinq groupes de compétences de l'*Euroréférentiel* (ADBS, 2012), les compétences du « groupe I - Information » restent les plus demandées que ce soit en centre de ressources ou sur un espace numérique, autrement dit la gestion des contenus et connaissances, l'identification et la validation des sources d'information, la recherche d'information, la gestion des collections et des fonds, la relation avec les usagers, l'application du droit de l'information. Les compétences des autres groupes sont peu requises dans les profils « documentaliste » et appellations proches (ADBS, 2013). En revanche, elles sont requises pour d'autres profils faisant appel à des compétences expertes en informatique ou en communication.

On peut dire que le profil est bien identifié mais se rapporte à des offres d'emploi finalement peu nombreuses (98 sur 431, soit 22% des offres sur Pôle emploi). En soulignant la proximité avec certaines compétences en informatique et en communication, les professionnels du domaine peuvent dès lors se positionner sur les métiers qui y font appel et élargir ainsi leur domaine d'intervention. Sur *Archimag*, cette proximité est explicite par la présence des sept catégories d'offres d'emploi. En revanche, elle n'est pas perceptible sur Pôle emploi où l'information documentation n'est pas répertoriée comme une catégorie à part entière. Il semble donc que la « fonction information-documentation » ne soit pas réellement « absorbée par d'autres services ou personnes » (Accart, Réthy, 2015, p.117). Du côté des professionnels, elle paraît plutôt s'y positionner volontairement en rendant visible la proximité des compétences (ADBS, 2012), ce qui n'est pas le cas du côté des recruteurs sur Pôle emploi.

Par ailleurs, bien que compétence considérée par de nombreux recruteurs comme complémentaire, la communication est reconnue depuis longtemps comme l'une des prérogatives de la profession, mais souvent sous des appellations autres comme la « médiation documentaire » (Regimbeau, 2011 ; Gardiès, Fabre, 2012). Lorsque le documentaliste cherche à définir et à répondre aux besoins des usagers, « *partant du besoin exprimé, il parviendra, par reformulations successives, au besoin réel du client* » (Frochot, 2003). Les classifications et autres thésaurus sont autant de langages utilisés dans un processus de communication entre le documentaliste, les systèmes de recherche d'information et les usagers. Lorsque l'on parle de « communication » dans les métiers de l'information-documentation, c'est plus particulièrement sur l'aspect communication des résultats d'une recherche d'information ou de produits documentaires. Autrement dit, c'est la compétence en diffusion dont il est alors question, et non les compétences pareillement nommées « communication » lorsqu'il s'agit de recruter un *community* (ou *social media*) *manager*.

Le même type de remarque peut être exprimé concernant l'informatique. Un documentaliste manipule les outils informatiques, il a une expertise en informatique documentaire qui lui permet de

traiter l'information et de la mettre à disposition. Cela ne signifie pas qu'il est en mesure de concevoir des systèmes informatiques ni de les faire évoluer. Cela ne signifie pas non plus qu'il est en mesure d'appréhender de grands volumes de données, de les analyser et de les traiter (cf. intitulés de postes intégrant le terme *data*). Pour ce type de fonctions, les recruteurs attendent explicitement une formation avancée avec l'exigence d'un diplôme en informatique, pas en gestion de l'information ou en SIC. Et c'est sans doute une des difficultés actuelles à laquelle sont confrontés les documentalistes. Les connaissances en informatique documentaire ne suffisent pas pour postuler sur des offres de ce type.

Finalement, le profil type requiert les compétences « cœur du métier », ainsi que la veille et la maîtrise de l'anglais, dorénavant considérées par les recruteurs comme faisant parties des compétences de base. Mais, comme vu précédemment, dans plus de 60% des offres sur Pôle emploi et 30% de celles d'*Archimag*, il requiert aussi un domaine de spécialisation initial. La fonction information-documentation apparaît dans ce cas comme une compétence à valoriser dans un parcours professionnel car elle vient enrichir les compétences préalablement attendues par un employeur. Toutefois, les deux parties du corpus présentent une approche différente des enjeux de la spécialisation. Sur Pôle emploi, le corpus confirme qu'en entreprise, la seule fonction informationnelle apparaît rarement recherchée (Stillier, 2011). Un documentaliste sera recruté parce qu'il a une double compétence à la fois informationnelle et spécifique (aéronautique, juridique, scientifique, etc.), la deuxième étant privilégiée puisque le diplôme attendu doit la justifier. Indirectement ce constat questionne l'intérêt de formations courtes en information documentation sans spécialisation préalable. À l'inverse, sur *Archimag*, la fonction informationnelle est recherchée car le candidat doit être diplômé en information documentation avant d'être spécialisé dans le domaine d'activité de l'entreprise. Ces éléments invitent à s'interroger sur la représentation du métier par les recruteurs. Peut-on supposer que ceux qui utilisent des canaux généralistes considèrent la documentation comme une compétence seconde alors que ceux qui utilisent des canaux spécialisés la considèrent comme une compétence en soi ?

Conclusion

Au terme de cette étude, il apparaît que nos hypothèses de départ ne sont vérifiées que partiellement. Il est indéniable que la terminologie évolue, les termes « *data* » ou « architectes de l'information » gagnent en visibilité auprès des recruteurs. Pour autant, les profils de postes qui s'y rattachent ne peuvent pas être considérés comme de nouvelles appellations du métier de documentaliste. Dans la majorité des cas, ils exigent des compétences très avancées et des diplômes en informatique.

Dans le même temps, les profils des documentalistes recherchés par les recruteurs restent très traditionnels. Si les compétences en veille, en anglais et en informatique sont plus que jamais attendues, le document et son traitement demeurent le cœur de l'activité.

Enfin, la tendance à la spécialisation se confirme et s'accroît. Être « simple » documentaliste ouvre à un éventail de postes très peu fourni alors que les « documentalistes spécialisés en... » se voient proposer une importante diversité d'opportunités professionnelles.

Dès lors, il nous paraît intéressant d'observer comment les métiers identifiés vont évoluer les uns par rapport aux autres. Le métier de documentaliste, tel qu'il est défini actuellement, apparaîtra-t-il toujours dans les profils recherchés par les recruteurs ? Ou, faudra-t-il obligatoirement détenir une autre compétence disciplinaire pour prétendre à ce type de poste ? Ces métiers relèveront-ils toujours de la documentation ou seront-ils définitivement rattachés à l'informatique avec la perméabilité croissante des compétences attendues entre les spécialistes des *data*, et les spécialistes de l'information et du document ? Autant de questions qui nécessitent une approche longitudinale, dont l'importance devient capitale pour le devenir des formations dans ces domaines professionnels.

Références bibliographiques

- ACCART, J-P., RETHY, M-P., *Le Métier de documentaliste*, Paris : Électre-Éd. du Cercle de la librairie, 2008.
- ACCART, J-P., RETHY, M-P., *Le Métier de documentaliste*, Paris : Électre-Éd. du Cercle de la librairie, 2015.
- ADBS, « L'Euroréférentiel en cinq groupes de compétences » [en ligne], 2012, <http://www.adbs.fr/l-euroreferentiel-en-cinq-groupes-de-competences-27624.htm?RH=METIER8REFCOMP>, page consultée le 1^{er} septembre 2017
- ADBS, « Documentaliste » [en ligne], 2013, <http://www.adbs.fr/documentaliste-131359.htm>, page consultée le 1^{er} septembre 2017
- BLANQUET, M-F., *Documentalistes, leur histoire de 1900 à 2000*, Poitiers : Canopé, 2014
- COTTE, D. et al., « Les métiers, entre traditions et modernité », *Documentaliste - Sciences de l'information*, vol.50, n°3, 2013, p.42-59.
- DARES, « Professionnels de la communication et de l'information » [en ligne], 2014, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/u0z.pdf>, pages consultée le 1er septembre 2017
- DARES, « La nomenclature des familles professionnelles, version 2009 : table de correspondance FAP/PCS/ROME » [en ligne], 2009, http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/FAP-2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf, page consultée le 1er septembre 2017
- FLICHY, P., *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Paris : Seuil, 2010
- FROCHOT, D., « La communication dans les métiers de l'information-documentation » [en ligne], *Les Infostratégies*, 2003
[/http://www.lesinfostrategies.com/article/031262/la-communication-dans-les-metiers-de-l-information-documentation](http://www.lesinfostrategies.com/article/031262/la-communication-dans-les-metiers-de-l-information-documentation), page consultée le 1er septembre 2017
- GARDIES, C., FABRE, I., « Définition et enjeux de la médiation numérique documentaire », in GALAUP, X., *Développer la médiation documentaire numérique* [en ligne], Lyon : Presses de l'ENSSIB, 2012, <http://mediationdoc.enssib.fr/lire-en-ligne>, page consultée le 26 janvier 2018
- LA TREILLE, G., *La naissance des métiers en France, 1950-75. Étude psycho sociale*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1980
- MEYRIAT, J., « Document, documentation, documentologie. », *Schéma et schématisation*, 14, [repris dans] COUZINET, V. (dir.), *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*, Paris : ADBS éditions, p.143-159, 2001
- MEYRIAT, J., « Un siècle de documentation : la chose et le mot », *Documentaliste - Sciences de l'information*, vol.30, n°4-5, 1993, p. 192-198
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Diplôme Universitaire de Technologie - Information et communication - Programme Pédagogique National*, [en ligne], 2013, http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/30/15/0/Infocom_262150.pdf, page consultée le 26 janvier 2018
- PEDAQUE, R.T., « Document : forme, signe et médium, les re-formulations du numérique » [en ligne], 2003, https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511, page consultée le 31 août 2017

Pôle emploi, « Gestion de l'information et de la documentation (ROME : K1601) » [en ligne], 2017, <http://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=K1601>, page consultée le 1er septembre 2017

REGIMBEAU, G., « La médiation », in GARDIES, C. (dir.), *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*, Toulouse : Éditions Cepadues, 2011

SALAUN, J-M., *Vu, lu, su, les architectes de l'information face à l'oligopole du Web*, Paris : La Découverte, 2012

STILLER, H., *et al.* « Ruptures et mutations », *Documentaliste - Sciences de l'information*, vol.48, n°2, 2011, p. 36-48

TEXIER, B., « Les métiers de la documentation sont-ils has been ? » [en ligne], *Archimag*, 25 avril 2014, <http://www.archimag.com/emplois/2014/04/25/emploi-metiers-documentation-has-been>, page consultée le 17 septembre 2017

TOURMEN, C., « Activités, tâches, poste, métier, profession : quelques pistes de clarification et de réflexion », *Santé publique*, vo.19, suppl. n°1, janvier-février 2007, p. 15-20